



FibreOP^{MC}
Ça change tout

T2

Rapport du deuxième trimestre de 2011

BellAliant

Salle de presse : résultats du deuxième trimestre	3
---	---

Bell Aliant Inc.

Rapport de gestion	9
Comptes de résultat	16
États du résultat global	16
États de la situation financière	17
Tableaux des flux de trésorerie	18
États des variations des capitaux propres	19
Notes annexes	20

Bell Aliant Communications régionales inc.

Rapport de gestion	30
Comptes consolidés de résultat	60
États consolidés du résultat global	61
États consolidés de la situation financière	62
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	64
États consolidés des variations des capitaux propres	65
Notes annexes	66

Salle de presse

Le mercredi 27 juillet 2011

BELL ALIANT DÉCLARE LES RÉSULTATS FINANCIERS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2011

- Les courbes de produits continuent de connaître un redressement.
- La croissance des produits tirés des services d'Internet et de télévision contrebalance de plus en plus l'érosion des services traditionnels.
- Le réseau de fibre optique jusqu'au domicile dessert 294 000 foyers et entreprises.
- Les produits moyens par client tirés des services d'Internet résidentiels haute vitesse atteignent un sommet historique.
- Les directives sur les produits de 2011 sont révisées à la hausse.

Halifax (Nouvelle-Écosse) – Bell Aliant Inc. (TSX : BA) (Bell Aliant) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre de 2011 et ceux de Bell Aliant Communications Régionales Inc. (Bell Aliant, commandité).

« La mise en application ciblée de nos priorités stratégiques a fait en sorte que nos courbes de produits continuent de connaître un redressement », a déclaré Karen Sheriff, présidente et chef de la direction de Bell Aliant. « Les taux de croissance de nos produits tirés des services d'Internet et de télévision ont enregistré une hausse alors que l'érosion des services de communications voix et données traditionnels a connu un ralentissement. Notre investissement important dans un réseau de fibre optique jusqu'au domicile de classe mondiale contribue à cette amélioration et nous assure que nous sommes sur la bonne voie pour à nouveau connaître une croissance globale des produits. »

« Au cours du deuxième trimestre, nous avons fait des progrès importants pour ce qui est de notre plan d'expansion de la fibre optique jusqu'au domicile », a poursuivi Mme Sheriff. « Nous avons ajouté plus de lieux dans la zone desservie par la fibre optique jusqu'au domicile pendant le deuxième trimestre de 2011 que pendant tout l'exercice 2010, de sorte que dorénavant 294 000 foyers et entreprises dans les provinces de l'Atlantique peuvent profiter de cette technologie de pointe. Grâce au lancement de la *FibreOP*^{MC} 2.0 en avril, nous offrons dorénavant l'Internet le plus rapide et les meilleurs produits liés à la télévision disponibles pour nos clients sur ces marchés. »

« L'adoption par les clients de nos services de *FibreOP* demeure excellente tandis que nous étendons notre couverture dans de nouvelles régions. Puisque plus de la moitié de notre expansion prévue de la fibre optique jusqu'au domicile reste encore à venir, je pose un regard optimiste sur la perspective de croissance de nos produits tirés des services d'Internet et de télévision à l'avenir. »

Pour le deuxième trimestre consécutif, le repli des produits d'exploitation de Bell Aliant, commandité s'est maintenu à environ 1 pour cent par rapport au même trimestre l'année dernière.

« Nos produits pour le premier semestre de 2011 ont surpassé nos attentes dans un certain nombre de secteurs », a déclaré Glen LeBlanc, premier vice président et chef des affaires financières. « Nous prévoyons que bon nombre de ces tendances haussières se maintiendront pour le reste de l'année, ce qui nous a mené à réviser à la hausse nos directives sur les produits de 2011. L'expansion du réseau de fibre optique jusqu'au domicile sera accélérée encore davantage et, à la lumière des ajouts importants de clients de la *FibreOP* et de nouveaux abonnés à la télévision par la *FibreOP*, nous prévoyons que les dépenses en immobilisations atteindront la limite supérieure de la fourchette prévue dans nos directives pour 2011. Nous prévoyons que le BAIIA, les flux de trésorerie disponibles et le bénéfice par action rajusté s'inscriront à l'intérieur des valeurs indiquées dans nos directives initiales. »

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2011¹

Bell Aliant Inc. a déclaré un bénéfice net de 83 M\$ pour le deuxième trimestre de 2011, avec un bénéfice par action et un bénéfice par action rajusté de 0,36 \$ et de 0,43 \$, respectivement, pour le trimestre.²

Voici un résumé des faits saillants financiers du deuxième trimestre de Bell Aliant, commandité :

(en millions de dollars) (non audité)	T2 2011	T2 2010	Fluctuation (en %)	CUM 2011	CUM 2010	Fluctuation (en %)
Produits d'exploitation	693	700	(1,1)%	1 374	1 389	(1,1)%
BAIIA, compte non tenu des coûts du service courant des charges de retraite	349	356	(2,0)%	694	708	(2,0)%
BAIIA	334	343	(2,8)%	663	682	(2,8)%
Dépenses en immobilisations	154	124	23,9 %	274	219	25,1 %
Flux de trésorerie disponibles	191	181	5,6 %	279*	237	17,5 %

* Compte non tenu de la cotisation forfaitaire de 200 M\$ aux régimes de retraite.

Les produits d'exploitation constatés au deuxième trimestre de 2011 ont connu un repli de 7 M\$ (soit 1,1 pour cent) par rapport au même trimestre en 2010 attribuable principalement à la diminution des produits tirés du service local et du service interurbain liée à une baisse dans les services d'accès au réseau (SAR), qui a partiellement été contrebalancé par l'augmentation des produits tirés des services d'Internet et de télévision.

Les charges d'exploitation non liées aux charges de retraite du deuxième trimestre de 2011 sont demeurées inchangées par rapport au même trimestre en 2010, l'effet des gains de productivité continus ayant été contrebalancé par l'augmentation des frais de vente et de marketing liés au déploiement de la *FibreOP*, la hausse d'autres frais liés à l'obtention de produits et l'augmentation des coûts des mesures incitatives découlant d'ajustements de l'évaluation à la valeur du marché des régimes de rémunération sous forme d'actions.

Le BAIIA a reculé de 9 M\$ (soit 2,8 pour cent) au cours du deuxième trimestre de 2011 par rapport au même trimestre en 2010 en raison du recul des produits et d'une hausse de 2 M\$ des coûts du service courant des charges de retraite. Le BAIIA, compte non tenu des coûts du service courant des charges de retraite, a reculé de 7 M\$ (soit 2,0 pour cent) au cours du deuxième trimestre de 2011 par rapport au même trimestre l'an dernier. La marge du BAIIA au cours du deuxième trimestre de 2011 s'est élevée à 48,2 pour cent, en baisse par rapport à 49,0 pour cent au cours du même trimestre de 2010, s'alignant sur la baisse annuelle prévue pour 2011.

Les dépenses en immobilisations au cours du deuxième trimestre de 2011 ont connu une hausse de 30 M\$ (soit 23,9 pour cent) par rapport au même trimestre l'an dernier, attribuable à l'expansion du réseau de fibre optique jusqu'au domicile. Les dépenses en immobilisations devraient continuer d'être supérieures à celles de 2010 au cours des trimestres de 2011 à venir tandis que Bell Aliant met en œuvre son plan visant à connecter plus de 600 000 foyers et entreprises aux services de *FibreOP* d'ici la fin de 2012.

Les flux de trésorerie disponibles se sont élevés à 191 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2011, ce qui représente une hausse de 10 M\$ par rapport au même trimestre l'an dernier. La plus faible capitalisation régulière du déficit des régimes de retraite et l'amélioration du fonds de roulement hors trésorerie ont contrebalancé les replis des flux de trésorerie découlant d'une hausse des dépenses en immobilisations et d'une baisse du BAIIA.

Détails concernant les produits

Les produits tirés du service local et du service interurbain ont reculé de 13 M\$ (soit 4,0 pour cent) et de 3 M\$ (soit 2,7 pour cent), respectivement, au cours du deuxième trimestre de 2011, comparativement au même trimestre de 2010, principalement en raison du repli des SAR de 5,0 pour cent par rapport à l'an dernier. Les effets du report des mesures visant les tarifs pour les trimestres passés ont quelque peu contrebalancé l'incidence des replis des SAR sur les produits.

1 Se reporter aux notes à la fin du présent communiqué pour obtenir les définitions des paramètres financiers non conformes aux normes internationales d'information financière (IFRS).

2 Bell Aliant a abandonné sa structure de fiducie de revenu pour se convertir en une société par actions le 1^{er} janvier 2011. Les paramètres liés au bénéfice net et au bénéfice par action utilisés lors des exercices précédents par la structure de fiducie ne sont pas pertinents ou comparables aux résultats de 2011.

Le repli net des SAR s'est élevé à 32 000 au cours du deuxième trimestre de 2011, par rapport à 24 000 au deuxième trimestre de 2010. Cette hausse était attribuable à l'augmentation importante de la part de marché occupée par la téléphonie par câble au deuxième trimestre de 2011, et ce, après quatre trimestres de croissance du nombre de ménages et de l'activité concurrentielles minimales.

Le réseau de fibre optique jusqu'au domicile de Bell Aliant desservait 116 000 foyers et entreprises supplémentaires au cours du deuxième trimestre de 2011, portant le nombre total de lieux desservis par les services de *FibreOP* à 294 000 à la fin de juin 2011.

Les produits tirés du service d'Internet ont fait un bond de 8 M\$ (soit 7,2 pour cent) au cours du deuxième trimestre de 2011 par rapport à la même période en 2010. La croissance des produits moyens par client (PMC) tirés des services d'Internet résidentiels haute vitesse ont continué d'entraîner une hausse des produits tirés des services d'Internet. La demande des clients pour davantage de services à large bande et de services supérieurs, en plus de mesures visant les tarifs choisies, a propulsé les PMC au cours du deuxième trimestre de 2011 à 5,2 pour cent de plus qu'au même trimestre l'an dernier de sorte qu'ils atteignent leur niveau le plus élevé à ce jour.

Le nombre d'abonnés aux services d'Internet haute vitesse a atteint 855 000 à la fin de juin 2011, ce qui représente une hausse de 3,3 pour cent par rapport à l'an dernier. Le nombre global d'ajouts nets d'abonnés aux services d'Internet haute vitesse, s'élevant à 4 000 au cours du deuxième trimestre de 2011, a subi une baisse par rapport au nombre de 8 000 constaté au cours du deuxième trimestre de 2010, ce qui s'explique par la plus faible croissance de l'empreinte du service Internet haute vitesse (DSL) et de la concurrence constante. Tandis que le marketing se réoriente vers les marchés de la fibre, le nombre d'abonnés aux services d'Internet par la *FibreOP* a augmenté de 8 000 au cours du trimestre, de manière à atteindre le nombre de 22 000 à la fin de juin 2011. La majeure partie des ajouts nets d'abonnés à la *FibreOP* étaient des clients ayant migré de réseaux de DSL et de fibre jusqu'au nœud qui n'auraient pas contribué à la croissance globale de la clientèle des services d'Internet haute vitesse mais plutôt à la croissance des PMC.

Les produits tirés des services de télévision sur IP ont atteint 10 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2011, avec un nombre total de 59 000 abonnés à la fin de juin 2011. Le nombre global d'ajouts nets d'abonnés à la télévision sur IP s'est élevé à 5 000 au cours du deuxième trimestre de 2011 tandis que le nombre d'abonnés aux services de télévision par la *FibreOP* a fait un bond de 6 500 au cours du trimestre, atteignant le nombre de 20 000 à la fin de juin 2011.

Les produits tirés d'autres services de données ont glissé de 4 M\$ (soit 4,1 pour cent) au cours du deuxième trimestre de 2011 comparativement au même trimestre l'an dernier en raison de la concurrence accrue et de la migration vers des technologies de remplacement. La baisse des produits tirés des services de données au cours du présent exercice a connu un redressement en comparaison avec la tendance constatée en 2010 par suite d'une croissance de la demande en données dans les provinces de l'Atlantique.

Les produits tirés du service sans fil ont fait un bond de 2 M\$ (soit 9,1 pour cent) au cours du deuxième trimestre de 2011 en comparaison avec le même trimestre en 2010 en raison de la croissance du nombre d'abonnés de 10,2 pour cent en comparaison avec la fin du mois de juin 2010.

Les autres produits ont diminué de 3 M\$ (soit 7,0 pour cent) au cours du deuxième trimestre de 2011 par rapport au même trimestre en 2010, qui incluait un important contrat d'entretien unique qui ne s'est pas répété en 2011.

Directives révisées

À la lumière de la vigueur des résultats annuels cumulatifs et des attentes les plus récentes pour le reste de l'exercice, Bell Aliant a révisé à la hausse ses directives financières de 2011 sur les produits et a maintenu ses directives concernant le BAIIA, les flux de trésorerie disponibles et le bénéfice par action rajusté. En outre, Bell Aliant a indiqué qu'elle prévoit actuellement que ses dépenses en immobilisations de 2011 atteindront la limite supérieure de la fourchette prévue par ses directives initiales.

Les directives financières de 2011 révisées de Bell Aliant sont les suivantes :

	Directives de 2011 Au mois de février 2011	Directives de 2011 modifiées Au mois de juillet 2011
Produits d'exploitation	2 650 M\$ à 2 750 M\$	2 720 M\$ à 2 780 M\$
BAIIA, compte non tenu des coûts du service		
courant des charges de retraite	1 360 M\$ à 1 400 M\$	inchangé
BAIIA	1 300 M\$ à 1 340 M\$	inchangé
Dépenses en immobilisations	520 M\$ à 560 M\$	inchangé
Flux de trésorerie disponibles	525 M\$ à 575 M\$*	inchangé
Bénéfice par action rajusté	1,60 \$ à 1,80 \$	inchangé

* *Compte non tenu de la cotisation forfaitaire de 200 M\$ aux régimes de retraite.*

Dividendes déclarés

Le conseil d'administration de Bell Aliant a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,4750 \$ l'action ordinaire, payable le 30 septembre 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 septembre 2011.

Bell Aliant Actions privilégiées Inc. a également déclaré aujourd'hui son deuxième dividende sur ses actions privilégiées de série A, à savoir un dividende de 0,303125 \$ l'action, payable le 30 septembre 2011 aux actionnaires inscrits au 15 septembre 2011.

À moins d'indication contraire, les dividendes versés par Bell Aliant et par Bell Aliant Actions privilégiées Inc. aux résidents du Canada constituent des « dividendes déterminés », au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales analogues.

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

De plus amples renseignements sur les résultats du deuxième trimestre de 2011 de Bell Aliant et de Bell Aliant, commandité figurent dans les documents d'information supplémentaire de Bell Aliant pour le deuxième trimestre de 2011 et dans le rapport de gestion de Bell Aliant et de Bell Aliant, commandité pour le deuxième trimestre de 2011, que l'on peut trouver sur le site www.bellaliant.ca/investisseurs.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE AVEC LES ANALYSTES

Une conférence téléphonique pour discuter des résultats du deuxième trimestre avec la communauté financière a été tenue le mercredi 27 juillet 2011. Une retransmission en différé de la conférence téléphonique sera disponible sur notre site Web, à l'adresse www.bellaliant.ca, pendant un an.

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué n'est pas audité.

- (1) La quasi-totalité du bénéfice de Bell Aliant provient de sa propriété de Bell Aliant, commandité. Les résultats de Bell Aliant, commandité consolident les résultats de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, société en commandite), de Télébec, société en commandite (Télébec), de NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) et de Bell Aliant Actions privilégiées Inc. (Prefco).
- (2) Les variations en pourcentage énoncées dans le présent communiqué et liées à des valeurs en dollars sont fondées sur des nombres arrondis aux cent mille près et sont conformes aux renseignements contenus dans les documents d'information supplémentaire de Bell Aliant et dans les rapports de gestion de Bell Aliant et de Bell Aliant, commandité pour le deuxième trimestre de 2011. Les valeurs en dollars énoncées dans le présent communiqué sont arrondies au million près à moins d'indication contraire.
- (3) Définitions de mesures non conformes aux IFRS :
 - a. *BAIIA* : Bell Aliant définit le BAIIA comme les produits d'exploitation moins les charges (le bénéfice) avant les intérêts, les impôts sur le revenu, l'amortissement, les prestations de départ et autres frais.
 - b. *Marge du BAIIA* : Bell Aliant définit la marge du BAIIA comme le BAIIA présenté sous forme de pourcentage des produits d'exploitation.
 - c. *Flux de trésorerie disponibles* : Bell Aliant définit les flux de trésorerie disponibles comme l'encaisse provenant des activités d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations. Les flux de trésorerie disponibles comprennent les activités de Bell Aliant et de Bell Aliant, commandité sur une base combinée.
 - d. *Bénéfice par action rajusté* : Bell Aliant définit le bénéfice par action rajusté comme le bénéfice par action (compte tenu de la dilution) rajusté pour tenir compte de l'effet après impôt par action de l'amortissement de la répartition du coût d'acquisition, ce qui représente les rajustements du coût historique des actifs corporels et incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Pour obtenir un rapprochement entre ces mesures non conformes aux IFRS et les mesures conformes aux IFRS qui s'en rapprochent le plus, veuillez vous reporter au rapport de gestion de Bell Aliant, commandité pour le deuxième trimestre de 2011.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs qui ont trait à des événements, des résultats, des circonstances ou des attentes futurs prévus, plus particulièrement en ce qui a trait aux perspectives concernant les produits pour 2011, les plans d'expansion de la fibre optique jusqu'au domicile et les versements de dividendes. À moins d'indication contraire, ces énoncés prospectifs décrivent les attentes de la direction au 27 juillet 2011. Ils sont fondés sur les croyances de la direction à l'égard d'événements futurs, et bon nombre d'entre eux sont fondamentalement incertains et échappent au contrôle de la direction. Ces énoncés ne constituent pas des garanties du rendement futur, et ils sont visés par des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes et comporter de nombreux risques et de nombreuses incertitudes difficiles à prédire.

Principales hypothèses

Plusieurs hypothèses ont été posées dans le cadre de l'élaboration des directives financières de 2011 révisées de Bell Aliant et des énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué. Pour l'exercice 2011, Bell Aliant prévoit ce qui suit :

Hypothèses ayant trait aux marchés

- a) Les fluctuations des produits d'exploitation tirés de la majeure partie des catégories de produits par rapport à l'année précédente connaîtront une amélioration par rapport à celles constatées en 2010, et ce, principalement en raison de la migration des clients vers des services à valeur accrue et de mesures visant les tarifs;
- b) L'incidence sur les produits des décisions du CRTC prises à la fin de l'exercice 2010 et au début de l'exercice 2011 en lien avec des produits tirés de contributions et des frais de raccordement à des poteaux aidera à mitiger la baisse des produits en 2011 par rapport à ce qui était initialement prévu;
- c) La concurrence sur le marché des affaires et sur le marché de consommation continuera de s'avérer féroce alors que l'emprise de nos concurrents en téléphonie par câble dépassera son niveau actuel de 71 pour cent pour atteindre un sommet de 75 à 80 pour cent au cours des prochains exercices;
- d) L'abandon du sans fil au profit de services de communications vocales s'intensifiera sur les territoires desservis par Bell Aliant mais continuera de prendre du retard dans d'autres régions du Canada;

Hypothèses ayant trait à l'exploitation

- e) Le repli net des SAR sera semblable à celui constaté en 2010;
- f) Les ajouts nets d'abonnés aux services d'Internet haute vitesse seront légèrement inférieurs à ceux constatés en 2010;
- g) Bell Aliant investira 350 M\$ dans la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile en 2011 et en 2012 de sorte que plus de 600 000 foyers et entreprises seront connectés d'ici la fin de 2012, ce qui devrait entraîner une augmentation des PMC résidentiels globaux ainsi qu'une croissance du nombre d'abonnés aux services de télévision et des produits;
- h) Des réductions des frais continueront en 2011, bien qu'à un taux inférieur à celui des derniers exercices;

Hypothèses d'ordre financier

- i) Le coût net des régimes d'avantages sociaux inclus dans les frais d'exploitation (charges de retraite) en 2011 sera, en fonction des IFRS, de 60 à 65 M\$, dans l'hypothèse d'un taux d'actualisation de 5,3 pour cent et d'un taux de rendement à long terme sur l'actif du régime de 6,1 pour cent, ce qui représente une hausse par rapport à la charge de retraite redressée compte tenu des IFRS de 53 M\$ constatée en 2010;
- j) Le financement des coûts du service courant des charges de retraite sera de 65 à 75 M\$ en comparaison avec 69 M\$ en 2010. La capitalisation du déficit des régimes de retraite nécessaire sera de 105 à 110 M\$ en comparaison avec 86 M\$ en 2010. En plus de la cotisation forfaitaire de 200 M\$ aux régimes de retraite, Bell Aliant versera entre 25 et 50 M\$ en guise de capitalisation régulière du déficit des régimes de retraite, se rapprochant des exigences de capitalisation selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation prévue pour 2011;
- k) Le revenu imposable devrait être assujéti à un taux d'imposition du revenu des sociétés fédéral/provincial harmonisé de 29 pour cent en 2011, taux qui diminuera pour s'établir à 27 pour cent d'ici 2013, avec une charge d'impôt d'environ 135 à 145 M\$ pour 2011. L'utilisation de reports prospectifs de pertes fiscales accumulées fera en sorte que l'impôt payé en 2011 et en 2012 sera minime;

- l) La charge d'amortissement de Bell Aliant pour l'exercice 2011 se situera entre 625 et 640 M\$, dont environ 145 à 150 M\$ seront affectés à l'amortissement des actifs incorporels;
- m) Les dividendes versés par Bell Aliant devraient être admissibles à titre de dividendes déterminés donnant le droit aux particuliers résidents du Canada qui les reçoivent de tirer parti du mécanisme de majoration des dividendes et du crédit fiscal amélioré qui vise à réduire l'impôt par ailleurs payable.

Bell Aliant encourage les investisseurs à examiner la rubrique concernant les facteurs de risque ci-dessous, ainsi que les informations connexes, pour un énoncé des divers facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats actuellement prévus.

Facteurs de risque

Il existe bon nombre de facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements soient sensiblement différents des attentes actuelles. Les plus importants facteurs que Bell Aliant a identifiés comme pouvant influencer ses résultats ou événements en 2011 incluent : l'intensification de la concurrence; la capacité de la direction de réaliser des stratégies et des plans, notamment l'expansion de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile et la gestion de notre structure de coûts; la conjoncture économique en général; l'évaluation des régimes de retraite et les risques liés aux placements; la dépendance envers les systèmes; l'évolution de la technologie; les charges d'exploitation et les dépenses en immobilisations requises; la demande pour nos services; les relations d'affaires avec BCE et Bell Canada et la répartition des occasions d'affaires; l'évolution de la réglementation; la dépendance envers des fournisseurs clés; le maintien des notes de crédit; les clauses restrictives et celles relatives à l'effet de levier; les droits de gouvernance de BCE; la dépendance à l'égard du personnel clé et les relations de travail, y compris les exigences en matière de poursuite efficace des activités; les éventualités de nature juridique et les modifications apportées aux lois, y compris en matière de respect de la vie privée et de sécurité des renseignements concernant les clients; et la réussite des acquisitions et des aliénations ainsi que les risques en matière de fiscalité connexes. Pour obtenir une description détaillée des facteurs de risque susmentionnés et de l'incidence qu'ils pourraient avoir sur nos résultats, veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » des rapports de gestion annuels de 2010 de Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales et de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » des notices annuelles de 2010 de Bell Aliant Inc. et de Bell Aliant Communications Régionales Inc., lesquels documents sont disponibles sur les sites www.bellaliant.ca et www.sedar.com.

Si un facteur a une incidence imprévue sur Bell Aliant ou si des hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs s'avèrent inexacts, les résultats ou les événements réels pourraient être sensiblement différents de ceux prédits. Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont faits sous réserve de la présente mise en garde et rien ne garantit que les résultats ou les événements prédits par Bell Aliant se concrétiseront ou, même s'ils se concrétisent en presque totalité, qu'ils entraîneront les conséquences prévues pour Bell Aliant.

Sauf si les lois canadiennes sur les valeurs mobilières exigent le contraire, Bell Aliant nie toute intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs même si de nouveaux renseignements deviennent disponibles, à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ont pour objet de fournir des renseignements concernant les attentes actuelles de la direction ainsi que ses plans pour l'exercice 2011. Le lecteur doit être conscient que ces renseignements peuvent ne pas être adéquats à d'autres fins.

À PROPOS DE BELL ALIANT

Bell Aliant (TSX : BA) est l'un des plus importants fournisseurs de services de communications régionaux en Amérique du Nord et la première société au Canada à desservir une ville entière au moyen de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile avec ses services de *FibreOP*. Par l'intermédiaire de ses entités actives, Bell Aliant offre aux consommateurs de six provinces canadiennes des services novateurs en matière d'information, de communications et de technologie, y compris les services vocaux, la transmission de données, le service Internet, les services de vidéo et des solutions d'affaires à valeur ajoutée. Les employés de Bell Aliant offrent choix, commodité et service à la clientèle de la plus haute qualité.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion porte sur notre situation financière et nos résultats opérationnels pour le trimestre (deuxième trimestre) et le semestre (cumul depuis le début de l'exercice) clos le 30 juin 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Il doit être lu en parallèle avec nos états financiers intermédiaires non audités et les notes les accompagnant pour la période close le 30 juin 2011 (états financiers intermédiaires), avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes les accompagnant ainsi que le rapport de gestion de Bell Aliant Communications régionales inc. (Bell Aliant, commandité) pour la période close le 30 juin 2011, avec les états financiers annuels audités et le rapport de gestion du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, de même qu'avec les états financiers annuels audités et le rapport de gestion de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens. Nos états financiers intermédiaires, y compris l'information pour la période correspondante présentée dans ce document, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les états financiers annuels du Fonds ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada).

Le 1^{er} janvier 2011, le Fonds a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions (la conversion). Bell Aliant Inc. est la société qui a succédé au Fonds. Dans le cadre de la conversion, Placements Bell Aliant, s.e.c. a été dissoute et certaines de ses filiales et sociétés affiliées ont fusionné. Bell Aliant, commandité est la société qui a succédé à Placements Bell Aliant, s.e.c., notre entreprise détenue d'importance comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Dans ce document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, toute utilisation des termes « nous » et « nos/notre » fait référence à Bell Aliant Inc. pour 2011 et au Fonds et à ses filiales pour la période précédant le 1^{er} janvier 2011.

Des renseignements additionnels à notre égard et à l'égard de Bell Aliant, commandité, y compris les notices annuelles et les autres rapports financiers récents, se trouvent sur le site Web de Bell Aliant Inc., à l'adresse www.bellaliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion est daté du 27 juillet 2011 et il contient des informations prospectives qui ont trait à notre situation financière et à nos résultats opérationnels futurs ainsi qu'aux événements et circonstances futurs prévus, particulièrement ceux décrits à la rubrique « Modifications futures des méthodes comptables ». Ces informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur nos attentes, nos plans et nos priorités pour l'exercice 2011 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur nos estimations quant aux marchés sur lesquels nous et Bell Aliant, commandité exerçons des activités, ainsi que sur nos opinions et hypothèses relatives à ces marchés. Sauf indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes au 27 juillet 2011. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par l'utilisation de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « chercher à », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables ainsi que de temps et de modes comme le futur et le conditionnel.

Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs de risque pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des attentes actuelles comprennent, sans s'y limiter : notre dépendance économique envers Bell

Aliant, commandité et, par conséquent, tous les risques et incertitudes auxquels les activités de cette dernière sont assujetties, y compris l'intensification de la concurrence et la capacité à mener à bien des stratégies et des projets; la conjoncture générale et l'évolution de la réglementation; le caractère imprévisible et la volatilité du cours de nos actions et les provisions que nous faisons à l'égard de certains impôts et taxes qui pourraient varier de manière importante. Certains de ces facteurs de risque sont dans une grande mesure indépendants de notre volonté. Veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour une analyse détaillée de ces facteurs de risque ainsi que d'autres facteurs.

Si l'un de ces facteurs de risque avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. Sauf indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes sur les valeurs mobilières l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ni de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ni à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles par suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier sans réserve aux informations prospectives.

Se reporter également à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi qu'aux rubriques « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives » et « Risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du rapport de gestion de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, lesquels se trouvent aux adresses www.bellaliant.ca et www.sedar.com.

NOS ACTIVITÉS

Nous détenons un placement dans Bell Aliant, commandité, qui exploite l'un des plus importants fournisseurs de services de communications régionales de l'Amérique du Nord.

Nous détenons la totalité des actions ordinaires avec droit de vote, sauf une, de Bell Aliant, commandité, et BCE Inc. (BCE) détient indirectement l'action ordinaire avec droit de vote restante. Bell Aliant, commandité consolide les résultats financiers de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), de Télébec, société en commandite (Télébec), de NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) et de Bell Aliant Actions privilégiées Inc. Nous comptabilisons notre placement dans Bell Aliant, commandité selon la méthode de la mise en équivalence étant donné que nous exerçons une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de cette entité, sans toutefois la contrôler. En vertu de la convention des porteurs de titres, BCE dispose de certains droits de gouvernance lui conférant un contrôle sur Bell Aliant, commandité.

Nous sommes dépendants, sur le plan économique, de Bell Aliant, commandité et de sa capacité à fournir les flux de trésorerie dont nous avons besoin pour payer des dividendes à nos actionnaires. Nous sommes touchés par les événements ou opérations relatifs à Bell Aliant, commandité, par sa gestion financière et du capital, ainsi que par les risques et incertitudes qui la concernent, et ces facteurs pourraient avoir une incidence importante sur les dividendes qu'elle nous verse et, par conséquent, sur notre capacité à verser des dividendes.

CONVERSION EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

Le 1^{er} janvier 2011, le Fonds a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions, laquelle société se nomme Bell Aliant Inc.

Les porteurs de parts du Fonds ont reçu une action ordinaire de Bell Aliant Inc. pour chaque part du Fonds détenue; par conséquent, le pourcentage de leur participation dans Bell Aliant Inc. est, dans les faits, demeuré inchangé à l'issue de la conversion. Les transactions liées à la conversion ont été comptabilisées à la valeur comptable, puisqu'il n'y a pas eu de changement de propriété ou de contrôle notable. BCE et Bell Canada conservent les mêmes droits de gouvernance ainsi que le même pourcentage de participation dans Bell Aliant Inc. que ceux qu'ils avaient dans le Fonds (comme s'ils avaient été convertis) avant la conversion. Notre participation dans Bell Aliant, commandité a augmenté, passant de la participation indirecte de 82,5 % de Placements Bell Aliant, s.e.c. avant la conversion à la participation directe de 99,9 % de Bell Aliant, commandité à la réalisation de la conversion.

Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à nos états financiers et notre rapport de gestion intermédiaires pour le trimestre (premier trimestre) clos le 31 mars 2011.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle n'est pas audité et a été préparée conformément aux IFRS, sauf indication contraire. La comparabilité des résultats obtenus avant le 1^{er} janvier 2011 et de ceux obtenus après cette date est considérablement touchée par la conversion.

Pour les huit trimestres compris dans la période close le 30 juin 2011 (en millions de dollars, sauf les montants par action/part)	2011		2010				2009 ¹	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produit (perte) découlant des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et autres produits	83,9 \$	88,2 \$	(1 395,3) \$	(0,5) \$	47,9 \$	301,9 \$	80,2 \$	80,7 \$
Résultat net lié aux activités poursuivies	83,5	87,5	(1 396,2)	(1,0)	46,5	301,3	79,4	80,0
Résultat net lié aux activités abandonnées	(0,8)	(3,4)	(0,7)	0,6	-	-	(2,1)	(5,7)
Résultat net	82,7 \$	84,1 \$	(1 396,9) \$	(0,4) \$	46,5 \$	301,3 \$	77,3 \$	74,3 \$
Résultat de base par action/part lié aux activités poursuivies	0,37	0,38	(10,96)	(0,01)	0,37	2,37	0,63	0,63
Résultat de base par action/part lié aux activités abandonnées	(0,01)	(0,01)	(0,01)	0,01	-	-	(0,02)	(0,05)
Résultat de base par action/part	0,36 \$	0,37 \$	(10,97) \$	- \$	0,37 \$	2,37 \$	0,61 \$	0,58 \$
Résultat dilué par action/part lié aux activités poursuivies	0,37	0,38	(10,96)	(0,01)	0,37	0,49	0,55	0,58
Résultat dilué par action/part lié aux activités abandonnées	(0,01)	(0,01)	(0,01)	0,01	-	-	(0,01)	(0,05)
Résultat dilué par action/part	0,36 \$	0,37 \$	(10,97) \$	- \$	0,37 \$	0,49 \$	0,54 \$	0,53 \$
Dividendes/distributions déclarés	108,2 \$	108,2 \$	92,4 \$	92,4 \$	92,3 \$	92,3 \$	92,3 \$	92,3 \$

1. Les résultats financiers pour les trimestres de 2009 sont présentés conformément aux PCGR du Canada.

Résultat net

Le résultat net représente le produit tiré de notre placement dans Bell Aliant, commandité comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, et il comprend un montant négligeable de produits d'intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les charges opérationnelles et l'économie d'impôt différé. Notre résultat net dépend des résultats opérationnels de Bell Aliant, commandité. Avant la conversion, le produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence du Fonds comprenait également la variation de la juste valeur, déduction faite des distributions, des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c. Les résultats financiers de Bell Aliant, commandité pour le deuxième trimestre et le

cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010 sont analysés dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011 de cette entité.

Le résultat net de l'exercice en cours n'est pas directement comparable à celui de la période correspondante de 2010 en raison de l'incidence de la conversion. Pour le deuxième trimestre de 2011, le résultat net lié aux activités poursuivies a augmenté de 37,0 M\$, ou 79,6 %, par rapport à la période correspondante de 2010. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, le résultat net lié aux activités poursuivies a diminué de 176,8 M\$, ou 50,8 %, par rapport à la période correspondante de 2010. En 2010, les parts de société en commandite échangeables de catégorie B en circulation de Bell Aliant, s.e.c. ont été classées comme un passif financier et évaluées à la valeur de marché à chaque date de clôture, et les variations de la valeur ont été comptabilisées directement en résultat net pour la période. En conséquence, Bell Aliant, commandité a comptabilisé une perte de 1,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2010 et un profit de 187,7 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010. Bell Aliant, commandité a également comptabilisé une charge de 52,3 M\$ et de 104,7 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre de 2010 et le cumul depuis le début de l'exercice 2010, relativement aux distributions déclarées sur ces parts de société en commandite échangeables. La réévaluation et les distributions ne se sont pas reproduites en 2011, car les parts qu'elles visaient ont été transférées à Bell Aliant, commandité dans le cadre de la conversion et sont maintenant éliminées depuis la consolidation de Bell Aliant, s.e.c. En outre, pour le deuxième trimestre de 2010 et le cumul depuis le début de l'exercice 2010, le Fonds a comptabilisé en produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence une perte de 0,5 M\$ et un profit de 73,3 M\$, respectivement, à la réévaluation des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c. Pour ces mêmes périodes, en 2010, le Fonds a également comptabilisé une charge de 20,4 M\$ et de 40,9 M\$, respectivement, relativement aux distributions déclarées sur ces parts de société en commandite échangeables. Aucune transaction de ce genre n'a eu lieu en 2011. La hausse de la charge d'impôt sur le résultat de Bell Aliant, commandité en 2011, par suite de la conversion, a également occasionné une diminution du résultat net lié aux activités poursuivies par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

Pour le deuxième trimestre de 2011 et le cumul depuis le début de l'exercice 2011, la perte nette liée aux activités abandonnées de 0,8 M\$ et de 4,2 M\$, respectivement, représente notre quote-part de la perte à la vente de la division xwave par Bell Aliant, commandité, laquelle s'est conclue le 1^{er} janvier 2011. Aucune activité abandonnée n'a été comptabilisée au cours des périodes correspondantes de 2010.

Dividendes/distributions déclarés

Au deuxième trimestre de 2011, nous avons déclaré des dividendes de 108,2 M\$, ou 0,475 \$ par action, comparativement à des distributions déclarées qui totalisaient 92,3 M\$, ou 0,725 \$ par part, au deuxième trimestre de 2010. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, nous avons déclaré des dividendes de 216,4 M\$, ou 0,475 \$ par action, comparativement à des distributions déclarées qui totalisaient 184,6 M\$, ou 1,4502 \$ par part, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010. Par suite de la conversion, nous avons considérablement plus d'actions en circulation que le Fonds avait auparavant de parts en circulation, ce qui s'explique par le fait que BCE et Bell Canada ont échangé leurs parts de société en commandite échangeables contre nos actions. Aux fins de comparaison, les distributions combinées déclarées par le Fonds sur ses parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. sur leurs parts de société en commandite échangeables se chiffraient à 165,1 M\$ au deuxième trimestre de 2010 et à 330,2 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010.

Se reporter au rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011 de Bell Aliant, commandité pour une analyse supplémentaire de ses dividendes versés.

Changements au sein du conseil d'administration

Le 14 juin 2011, le mandat de M. Kevin Crull à titre de membre de notre conseil d'administration et des conseils d'administration de nos filiales en exploitation a pris fin, et M^{me} Martine Turcotte a été élue membre de ces conseils.

GESTION FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

Le tableau suivant présente un sommaire de notre situation financière au 30 juin 2011 par rapport au 31 décembre 2010.

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Total de l'actif	3 479,9 \$	1 012,6 \$
Total du passif	0,4	30,9
Capitaux propres/avoir des porteurs de parts	3 479,5 \$	981,7 \$

Actif et passif

Au 30 juin 2011, le total de notre actif a augmenté de 2 467,3 M\$ par rapport au solde au 31 décembre 2010 et il était principalement composé de notre participation dans Bell Aliant, commandité, ainsi que des autres montants à recevoir de celle-ci. La valeur comptable de nos placements a augmenté de 2 494,1 M\$ depuis le 31 décembre 2010, principalement par suite de la conversion, car notre participation dans Bell Aliant, commandité a augmenté de 17,4 points de pourcentage pour s'établir à plus de 99,9 %, ou 2 608,5 M\$, soit la valeur comptable de la participation antérieure de BCE et de Bell Canada dans Placements Bell Aliant, s.e.c., dans Bell Aliant, s.e.c. et dans toutes les actions ordinaires, sauf une, de Bell Aliant, commandité, moins d'autres ajustements liés à la conversion de 39,3 M\$.

Nous regroupons habituellement nos excédents de trésorerie avec ceux de Bell Aliant, s.e.c. pour les investir dans des instruments négociables du marché monétaire à court terme. Par conséquent, les sommes à recevoir de parties liées ainsi que le solde de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie fluctuent au fil du temps en fonction de nos besoins de liquidités. Au 30 juin 2011, ces actifs ont augmenté de 1,5 M\$ par rapport au solde au 31 décembre 2010. De plus, les distributions à recevoir de Placements Bell Aliant, s.e.c. ont diminué de 29,6 M\$ par rapport au 31 décembre 2010 en raison d'une modification du moment où les dividendes de Bell Aliant, commandité sont déclarés et versés en 2011.

Notre passif est principalement constitué de dividendes à payer à nos actionnaires, lorsque le conseil d'administration en déclare. Au 30 juin 2011, aucun dividende déclaré n'était à payer à nos actionnaires, comparativement à des distributions à verser aux porteurs de parts de 30,8 M\$ au 31 décembre 2010, ce qui s'explique par une modification du moment où nous déclarons et payons les dividendes.

Actions ordinaires

Au 30 juin 2011, 227 790 407 actions ordinaires étaient en circulation et 1 611 822 actions différées avaient été émises en vertu de notre régime d'actions différées. Seule une tranche de 937 088 actions différées est considérée comme dilutive, car l'acquisition des droits liée à la tranche résiduelle est assujettie au respect de cibles de rendement prescrites. Par conséquent, au 30 juin 2011, 228 727 495 actions ordinaires étaient en circulation, après dilution.

Au 21 juillet 2011, 227 790 407 actions ordinaires étaient en circulation.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre de 2011, à la réalisation de la conversion, la convention des porteurs de titres conclue avec BCE et Bell Canada a été modifiée et mise à jour pour refléter la conversion et le maintien de leurs droits de gouvernance et autres droits dans le cadre de la nouvelle structure de société par actions.

Se reporter à la note 8 de nos états financiers intermédiaires pour obtenir de l'information sur nos transactions entre parties liées avec Bell Aliant, commandité.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Nos états financiers intermédiaires ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et conformément aux méthodes comptables que nous prévoyons appliquer à nos états financiers pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011. Ils n'incluent pas toute l'information requise dans les états financiers annuels complets. Avant le premier trimestre de 2011, nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires étaient préparés conformément aux PCGR du Canada. L'adoption des IFRS n'a pas eu d'incidence sur notre rendement global, nos décisions stratégiques ou les tendances sous-jacentes à nos activités.

Incidence de la transition aux IFRS

Se reporter à la note 9 de nos états financiers intermédiaires pour obtenir plus de détails sur les exemptions importantes prévues par IFRS 1 que nous avons utilisées, ainsi que sur les rapprochements entre nos résultats de 2010 selon les PCGR du Canada et les résultats de 2010 selon les IFRS. Les rapprochements incluent le total des capitaux propres au 30 juin 2010, ainsi que le résultat net et le résultat global pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010. Nos méthodes comptables en vertu des IFRS sont présentées à la note 2 de nos états financiers pour le premier trimestre de 2011.

Modifications futures des méthodes comptables

L'IASB a publié plusieurs nouvelles normes, modifications de normes et interprétations qui ne sont pas en vigueur pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011. Bien que leur adoption anticipée soit permise, elles n'ont pas été appliquées dans la préparation de nos états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2011. Ces normes sont les suivantes :

Informations à fournir – Transfert d'actifs financiers (amendements d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir)

Les amendements d'IFRS 7 exigent de fournir des informations supplémentaires concernant le transfert d'actifs financiers, particulièrement lorsqu'un nombre disproportionné de transactions est enregistré à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les amendements d'IFRS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 constitue la première étape du projet en trois étapes de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle exige le classement et l'évaluation des actifs financiers soit dans la catégorie du coût amorti, soit dans celle de la juste valeur. IFRS 9 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

IFRS 12 exige la présentation d'informations sur toutes les formes de participations détenues dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et les autres entités hors bilan. IFRS 12 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 établit un cadre unique aux fins de l'évaluation de la juste valeur ainsi que les informations à fournir sur cette évaluation. Elle s'applique lorsqu'une autre IFRS exige ou permet des évaluations de la juste valeur ou des informations à fournir sur ces évaluations, sauf en ce qui concerne les transactions dont le paiement est fondé sur des actions auxquelles s'applique IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les contrats de location auxquels s'applique IAS 17, *Contrats de location*, et les évaluations qui sont similaires à la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, notamment en ce qui concerne la valeur de réalisation nette, dont il est question dans IAS 2, *Stocks*, ou

la valeur d'utilité, dont il est question dans IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. IFRS 13 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat)

Les modifications à IAS 12 établissent la présomption du recouvrement de certains actifs et sont considérées pertinentes dans les cas où différentes conséquences fiscales peuvent survenir selon la manière dont les valeurs comptables sont recouvrées. Les modifications à IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012.

IAS 28 (révisée), Participations dans des entreprises associées et coentreprises

IAS 28 (révisée) remplace IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*. Cette norme établit les exigences liées à l'application de la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Nous évaluons actuellement l'incidence, le cas échéant, que ces nouvelles normes et ces amendements auront sur nos résultats financiers.

GESTION DES RISQUES

Au cours du premier et du deuxième trimestres de 2011, nous n'avons pas repéré de changement important dans la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités, tel qu'il est décrit dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 et dans notre notice annuelle 2010.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du deuxième trimestre de 2011 qui aurait eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre système de contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Comptes de résultat

Pour les périodes closes les 30 juin

(en millions de dollars canadiens, sauf le résultat par action/part) (non audité)	Notes	Trimestres		Semestres	
		2011	2010	2011	2010
Produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	3	83,9	47,9	172,1	349,8
Charges opérationnelles		0,6	1,4	1,6	2,0
Résultat avant impôt		83,3	46,5	170,5	347,8
Économie d'impôt différé		(0,2)	-	(0,5)	-
Résultat net lié aux activités poursuivies		83,5	46,5	171,0	347,8
Perte nette liée aux activités abandonnées des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	3	(0,8)	-	(4,2)	-
Résultat net		82,7	46,5	166,8	347,8
Résultat par action/part	4				
De base lié aux activités poursuivies		0,37	0,37	0,75	2,73
De base lié aux activités abandonnées		(0,01)	-	(0,02)	-
De base		0,36	0,37	0,73	2,73
Dilué lié aux activités poursuivies		0,37	0,37	0,75	1,02
Dilué lié aux activités abandonnées		(0,01)	-	(0,02)	-
Dilué		0,36	0,37	0,73	1,02

Se reporter aux notes annexes.

États du résultat global

Pour les périodes closes les 30 juin

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	Trimestres		Semestres	
		2011	2010	2011	2010
Résultat net		82,7	46,5	166,8	347,8
Autres éléments du résultat global	3				
Pertes actuarielles sur les régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(36,4)	(157,8)	(26,2)	(302,4)
Reclassement des pertes sur dérivés dans la charge financière		0,9	1,0	1,7	1,9
		(35,5)	(156,8)	(24,5)	(300,5)
Résultat global		47,2	(110,3)	142,3	47,3

Se reporter aux notes annexes.

États de la situation financière

Pour les périodes closes les

<i>(en millions de dollars canadiens) (non audité)</i>	Notes	30 juin 2011	31 décembre 2010
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	5,6	5,3
Distributions à recevoir	8	-	29,6
Sommes à recevoir de parties liées	8	28,6	27,4
Paielements anticipés		0,1	-
		34,3	62,3
Actifs non courants			
Actif d'impôt différé		1,2	-
Placements	3	3 444,4	950,3
		3 445,6	950,3
Total de l'actif		3 479,9	1 012,6
Passif et capitaux propres/avoir des porteurs de parts			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		0,2	0,1
Distributions à verser		-	30,8
		0,2	30,9
Passifs non courants			
Autres passifs non courants		0,2	-
Capitaux propres/avoir des porteurs de parts		3 479,5	981,7
Total du passif et des capitaux propres/de l'avoir des porteurs de parts		3 479,9	1 012,6

Se reporter aux notes annexes.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les périodes closes les 30 juin

(en millions de dollars canadiens) (non audité)

	Notes	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net lié aux activités poursuivies		171,0	347,8
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	3	(172,1)	(349,8)
Variations des actifs et des passifs opérationnels		0,5	0,2
Économie d'impôt différé		(0,5)	-
		(1,1)	(1,8)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission d'actions/de parts à l'exercice d'actions/de parts en vertu des régimes d'actions/de parts différés	5	0,7	3,2
Rachat d'actions/de parts	5	-	(0,1)
Achat d'actions/de parts aux termes du régime de réinvestissement des dividendes/distributions	5	(6,9)	(8,1)
Distributions en espèces versées aux porteurs de parts		(29,4)	(176,5)
Dividendes en espèces versés aux actionnaires		(210,9)	-
		(246,5)	(181,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dividendes/distributions en espèces reçu(e)s lié(e)s aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	3	247,9	186,9
		247,9	186,9
Augmentation nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies			
		0,3	3,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		5,3	2,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		5,6	6,2

Se reporter aux notes annexes.

États des variations des capitaux propres

Pour la période close le 30 juin 2011

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Capital émis	Surplus d'apport	Déficit accumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Total du déficit accumulé et du cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2010	5	4 195,6	47,5	(3 238,7)	(22,7)	(3 261,4)	981,7
Conversion en société par actions	5	2 606,7	(23,0)	(16,5)	-	(16,5)	2 567,2
Résultat net		-	-	166,8	-	166,8	166,8
Dividendes déclarés	6	-	-	(216,4)	-	(216,4)	(216,4)
Régime d'actions différées	5, 7	0,7	4,0	-	-	-	4,7
Autres éléments du résultat global des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence		-	-	(26,2)	1,7	(24,5)	(24,5)
Solde au 30 juin 2011		6 803,0	28,5	(3 331,0)	(21,0)	(3 352,0)	3 479,5

Pour la période close le 30 juin 2010

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Capital émis	Surplus d'apport	Déficit accumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Total du déficit accumulé et du cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	5, 9	4 192,2	45,7	(1 605,7)	(27,0)	(1 632,7)	2 605,2
Résultat net		-	-	347,8	-	347,8	347,8
Distributions déclarées	6	-	-	(184,6)	-	(184,6)	(184,6)
Rachat de parts	5	(0,1)	-	-	-	-	(0,1)
Régime de parts différées	5, 7	3,2	(3,8)	-	-	-	(0,6)
Autres éléments du résultat global des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence		-	-	(302,4)	1,9	(300,5)	(300,5)
Solde au 30 juin 2010		4 195,3	41,9	(1 744,9)	(25,1)	(1 770,0)	2 467,2

Se reporter aux notes annexes.

Notes annexes

Ces notes n'ont pas été auditées.

Tous les montants, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Bell Aliant Inc. (auparavant 7538502 Canada Inc.) a été constituée en société par actions le 30 avril 2010, en vertu des lois du Canada, afin de permettre la conversion du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions (la conversion). Au 31 décembre 2010, Bell Aliant Inc. n'avait exercé aucune activité. La conversion est présentée dans la note 1 des états financiers intermédiaires non audités de Bell Aliant Inc. pour la période close le 31 mars 2011.

Le 1^{er} janvier 2011, par suite de la conversion, BCE Inc. (BCE) et Bell Canada étaient propriétaires de 43,88 % des actions ordinaires de Bell Aliant Inc., après dilution, et de une action ordinaire de Bell Aliant Communications régionales inc. (Bell Aliant, commandité), les actions ordinaires restantes de Bell Aliant, commandité étant détenues par Bell Aliant Inc. En vertu des modalités de la convention modifiée des porteurs de titres, BCE et Bell Canada continuent de contrôler Bell Aliant, commandité. Bell Aliant Inc. exerce une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de Bell Aliant, commandité, sans toutefois la contrôler. Par conséquent, Bell Aliant Inc. comptabilise son placement dans Bell Aliant, commandité selon la méthode de la mise en équivalence. Bell Aliant, commandité consolide ses filiales en exploitation. Les présents états financiers intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de Bell Aliant, commandité au 30 juin 2011.

Comme les porteurs de parts initiaux du Fonds et de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) ont une participation essentiellement dans les mêmes actifs et passifs sous-jacents, mais par l'intermédiaire de structures différentes sur le plan juridique, de Bell Aliant Inc. et de Bell Aliant, commandité, la conversion a été comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Par conséquent, les états financiers de Bell Aliant Inc. reflètent la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie comme si elle avait toujours poursuivi les activités du Fonds. Les montants comparatifs dans ces états financiers sont ceux du Fonds et ils sont présentés sur une base consolidée.

Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Bell Aliant Inc. pour 2011 et au Fonds et à ses filiales pour les périodes antérieures.

Nous détenons un placement dans des entités dont les activités sont principalement concentrées dans la prestation de services de télécommunications régionales au Canada atlantique, en Ontario et au Québec. Nous sommes constitués et basés au Canada. Notre siège social est situé au 1505 Barrington Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), B3J 2W3. Les présents états financiers intermédiaires ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 juillet 2011. Les états financiers consolidés du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, ont été approuvés par le conseil d'administration et autorisés pour publication le 9 mars 2011.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Ces états financiers intermédiaires non audités (états financiers intermédiaires) ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations de l'IFRS Interpretations Committee selon la

Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ils ont été préparés conformément aux méthodes comptables que nous prévoyons adopter pour nos états financiers pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011, lesquelles sont présentées à la note 1 de nos états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2011. Ils n'incluent pas toute l'information requise dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec nos états financiers intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

En 2010, nos états financiers annuels et intermédiaires étaient préparés conformément aux PCGR du Canada. L'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS est expliquée à la note 9.

Monnaie fonctionnelle

Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit notre monnaie fonctionnelle.

Nouvelles normes comptables qui n'ont pas encore été adoptées

L'IASB a publié plusieurs nouvelles normes, modifications de normes et interprétations qui ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011 et qui n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers intermédiaires, bien que leur adoption anticipée soit permise. Ces normes sont les suivantes :

Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers (amendements d'IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir)

Les amendements d'IFRS 7 exigent de fournir des informations supplémentaires concernant le transfert d'actifs financiers, particulièrement lorsqu'un nombre disproportionné de transactions est enregistré à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les amendements d'IFRS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 constitue la première étape du projet en trois étapes de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle exige le classement et l'évaluation soit dans la catégorie du coût amorti, soit dans celle de la juste valeur. IFRS 9 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

IFRS 12 exige la présentation d'informations sur toutes les formes de participations détenues dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et les autres entités hors bilan. IFRS 12 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 établit un cadre unique aux fins de l'évaluation de la juste valeur ainsi que les informations à fournir sur cette évaluation. Elle s'applique lorsqu'une autre IFRS exige ou permet des évaluations de la juste valeur ou des informations à fournir sur ces évaluations, sauf en ce qui concerne les transactions dont le paiement est fondé sur des actions auxquelles s'applique IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les contrats de location auxquels s'applique IAS 17, *Contrats de location*, et les évaluations qui sont similaires à la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, notamment en ce qui concerne la valeur de réalisation nette dont il est question dans IAS 2, *Stocks*, ou la valeur d'utilité dont il est question dans IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. IFRS 13 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat)

Les modifications à IAS 12 établissent la présomption du recouvrement de certains actifs et sont considérées pertinentes dans les cas où différentes conséquences fiscales peuvent survenir selon la manière dont les valeurs comptables sont recouvrées. Les modifications à IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012.

IAS 28 (révisée), Participations dans des entreprises associées et coentreprises

IAS 28 (révisée) remplace IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*. Cette norme établit les exigences liées à l'application de la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Nous évaluons actuellement l'incidence, le cas échéant, que ces nouvelles normes auront sur nos résultats financiers.

3. PLACEMENTS

Pour les semestres clos les 30 juin	2011	2010
Placements au début	950,3	2 577,1
Produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	172,1	349,8
Perte nette liée aux activités abandonnées des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(4,2)	-
Autres éléments du résultat global	(24,5)	(300,5)
Dividendes/distributions déclaré(s)	(218,3)	(187,0)
Actions ordinaires émises contre des parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c., des parts à droit de vote spécial du Fonds et toutes les actions ordinaires avec droit de vote de BCE et de Bell Canada, sauf une, de Placements Bell Aliant, commandité (note 5)	2 608,5	-
Frais d'émission d'actions comptabilisés par Bell Aliant, commandité	(1,5)	-
Diminution de l'actif d'impôt différé comptabilisé par Bell Aliant, commandité liée à la conversion	(21,5)	-
Décomptabilisation de l'économie d'impôt différé théorique liée à la conversion	(16,5)	-
Placements à la fin	3 444,4	2 439,4

Pour le semestre clos le 30 juin 2010, le produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence comprenait le résultat net de Placements Bell Aliant, s.e.c. d'un montant de 317,3 M\$ pour la même période, ainsi qu'une augmentation du produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 73,3 M\$ liée aux variations de la juste valeur des parts de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c. et une diminution du produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 40,9 M\$ liée aux distributions aux porteurs de parts de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c. Se reporter à la note 9 pour de l'information supplémentaire.

Pour le semestre clos le 30 juin 2011, les dividendes/distributions reçus se chiffraient à 247,9 M\$ (186,9 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010).

Les autres éléments du résultat global découlent des pertes actuarielles de Bell Aliant, commandité sur les régimes de retraite à prestations déterminées et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des ajustements dans le cadre des restrictions liées aux actifs, ainsi que du reclassement au résultat net de Bell Aliant, commandité de l'amortissement de pertes sur les swaps de taux d'intérêt fixe-variable à terme qui ont été réglés en 2007.

4. RÉSULTAT PAR ACTION/PART

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2011	2010	2011	2010
De base :				
Résultat net lié aux activités poursuivies	83,5	46,5	171,0	347,8
Perte nette liée aux activités abandonnées	(0,8)	-	(4,2)	-
Résultat net	82,7	46,5	166,8	347,8
Nombre moyen pondéré d'actions/de parts en circulation	227 789 063	127 360 297	227 782 442	127 315 866
Résultat de base par action/part lié aux activités poursuivies	0,37	0,37	0,75	2,73
Résultat de base par action/part lié aux activités abandonnées	(0,01)	-	(0,02)	-
Résultat de base par action/part	0,36	0,37	0,73	2,73
Dilué :				
Résultat net lié aux activités poursuivies	83,5	46,5	171,0	347,8
Distributions déclarées aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c.	-	20,4	-	40,9
Augmentation (diminution) de la valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c.	-	0,5	-	(73,3)
Distributions déclarées aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	52,4	-	104,7
Augmentation (diminution) de la valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant s.e.c.	-	1,5	-	(187,7)
	83,5	121,3	171,0	232,4
Perte nette liée aux activités abandonnées	(0,8)	-	(4,2)	-
Résultat net dilué	82,7	121,3	166,8	232,4
Nombre moyen pondéré d'actions/de parts en circulation	227 789 063	127 360 297	227 782 442	127 315 866
Ajouter les parts de société en commandite échangeables :				
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c.	-	28 168 803	-	28 168 803
Parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c.	-	72 205 024	-	72 205 024
Actions/parts différées dans le cadre du régime de rémunération fondé sur des actions (note 7)	937 088	649 573	937 088	649 573
	228 726 151	228 383 697	228 719 530	228 339 266
Résultat dilué par action/part lié aux activités poursuivies	0,37	0,37	0,75	1,02
Résultat dilué par action/part lié aux activités abandonnées	(0,01)	-	(0,02)	-
Résultat dilué par action/part	0,36	0,37	0,73	1,02

Pour le trimestre clos le 30 juin 2010, les parts de société en commandite échangeables avaient un effet antidilutif.

5. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Notre capital social autorisé comprend un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées, qui peuvent être émises en séries.

Titres émis et en circulation

	Au 30 juin 2011		Au 31 décembre 2010	
	Nombre d'actions	Capital émis	Nombre de parts	Capital émis
Actions ordinaires	227 790 407	6 803,0	-	-
Parts	-	-	127 394 907	4 195,6
Parts à droit de vote spécial	-	-	100 373 827	-
	227 790 407	6 803,0		4 195,6

Au 30 juin 2011, aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

Conversion en société par actions

Le 1^{er} janvier 2011, dans le cadre de la conversion, BCE et Bell Canada ont échangé la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c. (soit 72 205 024 parts), la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c. (soit 28 168 803 parts), la totalité de leurs parts à droit de vote spécial émises par le Fonds (soit 100 373 827 parts) et toutes les actions ordinaires avec droit de vote, sauf une, de Placements Bell Aliant Communications régionales inc. (Placements Bell Aliant, commandité) qu'ils détenaient contre 100 373 827 actions ordinaires de Bell Aliant Inc. Les porteurs de parts du Fonds ont échangé la totalité de leurs parts, soit 127 394 907 parts, contre des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. Bell Aliant Inc. est devenue la société remplaçante du Fonds. Plus de détails sur la conversion sont présentés à la note 5 de nos états financiers intermédiaires non audités pour la période close le 31 mars 2011.

Actions ordinaires

	Nombre d'actions	Capital émis
Incidence de la conversion :		
Actions ordinaires émises contre des parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c., des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c., des parts à droit de vote spécial du Fonds et toutes les actions ordinaires avec droit de vote de BCE et de Bell Canada, sauf une, de Placements Bell Aliant, commandité (note 3)	100 373 827	2 608,5
Actions ordinaires émises en échange des parts du Fonds émises et en circulation	127 394 907	4 195,6
Frais d'émission d'actions liés à la conversion, déduction faite de l'impôt	-	(1,8)
Actions émises à l'exercice d'actions différées en vertu d'un régime d'actions différées, déduction faite des retenues d'impôt (note 7)	21 686	0,7
Ajustements liés aux fractions d'actions	(13)	-
Actions ordinaires en circulation au 30 juin 2011	227 790 407	6 803,0

Parts

Le 1^{er} janvier 2011, 127 394 907 parts du Fonds, représentant la totalité des parts du Fonds en circulation au 31 décembre 2010, ont été échangées contre nos actions ordinaires à leur valeur comptable, soit 4 195,6 M\$, puis annulées.

	Nombre de parts	Capital émis
Parts en circulation au 31 décembre 2009	127 264 016	4 192,2
Parts exercées en vertu du régime de parts différées (note 7)	122 030	3,2
Rachat de parts	(1 115)	(0,1)
Ajustement lié aux fractions de parts	(8)	-
Parts en circulation au 30 juin 2010	127 384 923	4 195,3

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions facultatif

Pour le semestre clos le 30 juin 2011, nous avons acheté, pour les actionnaires participant au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions facultatif, 269 031 actions ordinaires (338 090 parts du Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2010) sur le marché libre, plutôt que de verser des dividendes en espèces de 5,5 M\$ et des distributions en espèces de 1,4 M\$ (des distributions en espèces de 8,1 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010) et, en ce qui a trait au régime d'achat d'actions facultatif, en contrepartie de paiements en espèces reçus de 0,5 M\$ (0,7 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010).

6. DIVIDENDES/DISTRIBUTIONS DÉCLARÉS

Sous réserve de l'approbation du conseil, nous versons des dividendes trimestriels en fonction des dividendes reçus de Bell Aliant, commandité, déduction faite des charges opérationnelles normales, relativement à la période pertinente. Les actionnaires peuvent choisir de recevoir des actions supplémentaires au lieu de recevoir des dividendes en espèces, tel qu'il est expliqué à la note 5. Pour le semestre clos le 30 juin 2011, nous avons déclaré et versé deux dividendes trimestriels de 0,475 \$ par action, pour un total de 0,95 \$ par action, soit 216,4 M\$.

Pour le semestre clos le 30 juin 2010, nous avons déclaré six distributions mensuelles aux porteurs de parts d'un montant de 0,2417 \$ par part chacune, pour un total de 1,4502 \$ par part, ou 184,6 M\$.

7. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régimes d'épargne-actions des employés

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, le nombre total de nos actions ordinaires achetées sur le marché libre pour nos régimes d'épargne-actions des employés s'est chiffré à 407 642 et à 941 297, respectivement (492 728 et 1 029 938 parts du Fonds achetées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement). Une charge de rémunération liée aux régimes d'épargne-actions des employés de 2,4 M\$ et de 4,8 M\$ a été comptabilisée par Bell Aliant, commandité pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, respectivement (2,3 M\$ et 4,5 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement).

Régime d'actions différées

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation des actions/parts différées ainsi que des variations survenues pendant la période :

Pour les périodes closes les 30 juin	2011	2010
Actions/parts différées en circulation au début	1 380 568	1 293 699
Attribuées :		
Juin 2010 – période de service allant de l'exercice 2010 à l'exercice 2012	-	369 784
Janvier 2011 – période de service allant de l'exercice 2011 à l'exercice 2013	321 949	-
Dividendes/distributions réinvesti(e)s au cours de la période	64 113	55 490
	386 062	425 274
Faisant l'objet d'une renonciation	(85 695)	(248 387)
Exercées	(69 113)	(122 030)
Actions/parts différées en circulation à la fin	1 611 822	1 348 556
Actions/parts différées dont les droits ont été acquis à la fin	937 088	649 573

Pour le semestre clos le 30 juin 2011, la juste valeur des 386 062 actions différées attribuées ou créditées au réinvestissement des distributions et des dividendes théoriques (425 274 parts différées attribuées ou créditées pour le semestre clos le 30 juin 2010) se chiffrait à 10,3 M\$, ou 26,63 \$ par action différée (11,0 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010, ou 25,87 \$ par part différée).

Étant donné que les actions différées pourraient être réglées au moyen de nos actions ordinaires lorsqu'elles seront exercées, nous avons inscrit à titre de surplus d'apport, pour le semestre clos le 30 juin 2011, l'équivalent de l'augmentation (de la diminution) de la charge de rémunération de 5,9 M\$ comptabilisée par Bell Aliant, commandité [(0,6) M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010]. Ce montant reflète la valeur d'attribution des actions/parts différées, comptabilisée sur la période d'acquisition des droits, et la variation du cours de marché de nos actions ordinaires/parts entre la date d'attribution et la date de présentation de l'information financière.

Des 69 113 actions différées exercées au cours du semestre clos le 30 juin 2011, nous avons émis 21 686 actions ordinaires sur le capital autorisé, tel qu'il est expliqué à la note 5, et les actions résiduelles ont été réglées en trésorerie par Bell Aliant, commandité, déduction faite des montants retenus aux fins de l'impôt sur le résultat (122 030 parts du Fonds émises sur le capital autorisé et aucune part réglée en trésorerie pour le semestre clos le 30 juin 2010). La valeur de marché moyenne des 21 686 actions ordinaires (122 030 parts pour le semestre clos le 30 juin 2010) que nous avons émises sur le capital autorisé s'établissait à 26,67 \$ par action (25,98 \$ par part pour le semestre clos le 30 juin 2010). À l'exercice, la valeur correspondante de 1,0 M\$ (3,2 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010) a été reclassée du surplus d'apport au capital émis (note 5).

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

Le 1^{er} janvier 2011, nous avons adopté un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs. Le régime d'unité d'actions différées à l'intention des administrateurs est un régime réglé en trésorerie pour nos administrateurs admissibles qui ne sont pas des employés de Bell Aliant Inc., de ses filiales, de BCE ou de Bell Canada, aux termes duquel une part des jetons de présence annuels sera créditée en unités d'actions théoriques. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir 25 %, 50 %, 75 % ou 100 % de leurs jetons de présence annuels sous forme d'unités d'actions différées en vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs. Il n'y a aucun critère d'acquisition des droits rattaché aux attributions et les droits des unités d'actions différées sont acquis immédiatement. Les administrateurs n'ont le droit de demander le rachat des unités d'actions différées qu'à la cessation

de leurs responsabilités en tant qu'administrateurs de Bell Aliant Inc. Le montant du paiement de rachat est égal à la valeur des unités d'actions différées calculé en fonction du cours moyen de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours précédant la date de rachat.

Pour le semestre clos le 30 juin 2011, nous avons attribué 7 532 unités d'actions différées, et 61 unités d'actions différées ont été créditées au réinvestissement des dividendes théoriques. La juste valeur des 7 593 unités d'actions différées attribuées et créditées pour le semestre clos le 30 juin 2011 s'est établie à 0,2 M\$, ou 27,53 \$ par unité d'action différée. Pour la période close le 30 juin 2011, aucune unité d'action différée n'a été rachetée.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, nous avons comptabilisé un montant négligeable à l'égard de la charge liée au régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Bell Aliant, commandité

Nous recevons des dividendes de Bell Aliant, commandité, tel qu'il est expliqué à la note 3, ce qui nous permet d'effectuer nos propres paiements de dividendes, tel qu'il est décrit à la note 6. Aucun dividende n'était à recevoir au 30 juin 2011 (distributions à recevoir de 29,6 M\$ au 31 décembre 2010).

Au 30 juin 2011, Bell Aliant, s.e.c. et ses filiales nous devaient une somme de 28,6 M\$ (27,4 M\$ au 31 décembre 2010) relativement à la différence entre nos charges opérationnelles à payer et les montants à recevoir au titre du régime d'actions différées, tel qu'il est expliqué à la note 7.

Nous prêtons nos excédents de trésorerie à Bell Aliant, s.e.c. au moyen d'une série de billets et nous exigeons les remboursements en fonction des besoins opérationnels. Le billet d'un montant de 5,3 M\$ qui était à recevoir de Bell Aliant, s.e.c. au 31 décembre 2010 a été remboursé le 31 janvier 2011. Les billets émis par la suite portaient intérêt à un taux de 1,30 % par année et se sont traduits par des produits d'intérêts d'un montant négligeable pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2011 et 2010. Au 30 juin 2011, un billet de 5,6 M\$ était à recevoir de Bell Aliant, s.e.c., portant intérêt au taux de 1,30 % par année et arrivant à échéance le 29 juillet 2011.

Au 30 juin 2011, le risque de crédit qui découlait des soldes des sommes à recevoir de parties liées était minime.

9. TRANSITION AUX IFRS

Incidence de la transition aux IFRS

Première application des IFRS

Les exemptions facultatives importantes et les exceptions obligatoires que nous avons appliquées à l'adoption sont résumées à la note 11 de nos états financiers intermédiaires non audités pour la période close le 31 mars 2011.

Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS

Les rapprochements ci-dessous mettent en lumière les principales différences comptables entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que leur incidence sur nos résultats financiers pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010. Les principales différences comptables à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2010, sont présentées dans les rapprochements à la note 11 de nos états financiers intermédiaires non audités pour la période close le 31 mars 2011.

Rapprochement des capitaux propres

	Note	Au 30 juin 2010
Total des capitaux propres en vertu des PCGR du Canada		4 072,2
Placements	A	(1 605,0)
Total des capitaux propres en vertu des IFRS		2 467,2

Rapprochement du résultat net et du résultat global

Pour les périodes closes le 30 juin 2010	Note	Trimestre	Semestre
Résultat net en vertu des PCGR du Canada		71,9	135,1
Produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	A	(25,4)	212,7
Résultat net en vertu des IFRS		46,5	347,8

Pour les périodes closes le 30 juin 2010	Note	Trimestre	Semestre
Résultat global en vertu des PCGR du Canada		72,7	136,7
Variation du résultat net		(25,4)	212,7
Autres éléments du résultat global	A	(157,6)	(302,1)
Résultat global en vertu des IFRS		(110,3)	47,3

A) Produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence

En vertu des PCGR du Canada, les parts de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c., détenues par BCE et Bell Canada, étaient considérées comme des instruments de capitaux propres et incluses dans les participations ne donnant pas le contrôle de Placements Bell Aliant, s.e.c. Par conséquent, nous avons comptabilisé 82,46 % du placement dans Placements Bell Aliant, s.e.c. selon la méthode de la mise en équivalence. Les modalités d'origine des droits d'échange et de liquidité émis relativement aux parts de catégorie 1 permettaient d'échanger des parts de catégorie 1 contre des parts du Fonds ou de la trésorerie, au gré du porteur; les parts de catégorie 1 sont, par conséquent, considérées comme notre passif financier en vertu des IFRS pour 2010 et les périodes antérieures. À la suite de ce changement, nous avons comptabilisé la totalité de l'actif net et du résultat net de Placements Bell Aliant, s.e.c. selon la méthode de la mise en équivalence.

Le produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence a diminué de 4,5 M\$ et augmenté de 180,3 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement. En outre, des montants de 157,6 M\$ et de 302,1 M\$ ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement. Les ajustements reflètent l'augmentation du pourcentage des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que les ajustements liés aux IFRS du résultat net et des autres éléments du résultat global de Placements Bell Aliant, s.e.c. au cours de la période. Pour obtenir une description complète des différences et des ajustements de l'actif net et du résultat net comptabilisés par Bell Aliant, commandité pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, se reporter à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires non audités de Bell Aliant, commandité pour la période close le 30 juin 2011.

Les variations de la juste valeur des parts de catégorie 1 ont été comptabilisées dans le produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et s'établissaient à (0,5) M\$ et à 73,3 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement. Puisque les parts de catégorie 1 étaient censées être, dans toute la mesure du possible, l'équivalent économique des parts du Fonds, la juste valeur des parts de catégorie 1 a été établie en se basant sur les cours de marché des parts du Fonds à la date de présentation de l'information financière.

Les distributions déclarées par Placements Bell Aliant, s.e.c. sur les parts de catégorie 1 d'un montant de 20,4 M\$ et de 40,9 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement, ont été constatées à titre de diminution du produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

En raison de l'incidence nette de la transition aux IFRS au 1^{er} janvier 2010, des principales différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada au cours du semestre clos le 30 juin 2010 et de l'augmentation du pourcentage des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, le total des capitaux propres comptabilisé au 30 juin 2010 relativement aux placements a diminué de 1 605,0 M\$ par rapport aux capitaux propres comptabilisés conformément au PCGR du Canada.

10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 27 juillet 2011, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 0,4750 \$ par action ordinaire, pour un total de 108,2 M\$, à payer le 30 septembre 2011.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion porte sur notre situation financière et nos résultats opérationnels au 30 juin 2011 et pour le trimestre (deuxième trimestre) et le semestre (cumul depuis le début de l'exercice) clos à cette date, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes les accompagnant pour la période close le 30 juin 2011 (états financiers intermédiaires), et les états financiers annuels audités et le rapport de gestion de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens. Nos états financiers intermédiaires, y compris l'information pour la période correspondante présentée dans ce document, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les états financiers annuels de Placements Bell Aliant, s.e.c. ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada).

Le 1^{er} janvier 2011, le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions (la conversion). Bell Aliant Inc. est la société qui a succédé au Fonds. Dans le cadre de la conversion, Placements Bell Aliant, s.e.c. a été dissoute et certaines de ses filiales et sociétés affiliées ont fusionné. Bell Aliant Communications régionales inc. (Bell Aliant, commandité) est la société qui a succédé à Placements Bell Aliant, s.e.c. Dans ce document, sauf indication contraire ou incompatibilité avec le contexte, toute utilisation des termes « nous » et « nos/notre » fait référence à Bell Aliant, commandité et à ses filiales pour 2011 ainsi qu'à Placements Bell Aliant, s.e.c. et à ses filiales pour les périodes précédant le 1^{er} janvier 2011.

Des renseignements additionnels à notre égard et à l'égard de Bell Aliant Inc., y compris les notices annuelles et les autres rapports financiers récents, se trouvent sur le site Web de Bell Aliant Inc., à l'adresse www.bellaliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion est daté du 27 juillet 2011 et il contient des informations prospectives qui ont trait à notre situation financière et à nos résultats opérationnels futurs ainsi qu'aux événements et circonstances futurs prévus, particulièrement ceux décrits aux rubriques « Besoins en liquidités », « Modifications réglementaires », « Cibles révisées pour 2011 » et « Modifications futures des méthodes comptables ». Ces informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur nos attentes, nos plans et nos priorités pour l'exercice 2011 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur nos estimations quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur nos opinions et hypothèses relatives à ces marchés. Sauf indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes au 27 juillet 2011. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par l'utilisation de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « chercher à », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables ainsi que de temps et de modes comme le futur et le conditionnel.

Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs de risque pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans s'y limiter, l'intensification de la concurrence; la capacité de la direction à mettre en œuvre des stratégies et des plans, notamment l'expansion de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile et la gestion de notre structure de coûts; la conjoncture économique générale; l'évaluation des régimes de retraite et les risques liés aux placements; la dépendance envers les systèmes; l'évolution de la technologie; les charges opérationnelles et les dépenses d'investissement requises; la demande pour nos produits et

services; nos relations d'affaires avec BCE Inc. (BCE) et Bell Canada, y compris la répartition des occasions d'affaires; l'évolution de la réglementation; la dépendance envers des fournisseurs clés; le maintien des cotes de crédit; les clauses restrictives et celles relatives à l'effet de levier; les droits de gouvernance de BCE; la dépendance à l'égard du personnel clé et les relations de travail, y compris les exigences en matière de poursuite efficace des activités; les éventualités de nature juridique et les modifications apportées aux lois, y compris en matière de respect de la vie privée et de sécurité des renseignements concernant les clients; la réussite des acquisitions et des cessions ainsi que les risques en matière de fiscalité. Certains de ces facteurs de risque sont dans une grande mesure indépendants de notre volonté. En outre, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, et aux résultats opérationnels et financiers. Se reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces hypothèses et facteurs de risque, entre autres.

Si l'un de ces facteurs de risque avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. Sauf indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits que nous avons prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes sur les valeurs mobilières l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ni de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ni à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles par suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier sans réserve aux informations prospectives.

Se reporter également à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi qu'aux rubriques « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives » et « Risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, lesquels se trouvent aux adresses www.bellaliant.ca et www.sedar.com.

NOS ACTIVITÉS

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs nord-américains de services de communications régionales et nous servons notre clientèle depuis plus d'un siècle. Grâce à nos services *FibreOP^{MC}*, nous sommes la première société au Canada à avoir déployé la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) dans une ville entière. Nous offrons une gamme complète de services d'information et de communication et de services technologiques novateurs, dont des services de transmission de la voix et de données, des services Internet, des services de télévision, des services de vidéo, des services sans fil et des solutions d'affaires à valeur ajoutée à nos clients dans six provinces canadiennes.

Nos principales activités sont exercées par nos trois sociétés en commandite en exploitation, Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons ces sociétés en commandite ainsi que d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales dans nos états financiers. Nous exerçons nos activités au sein d'un seul secteur à présenter, ce qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement ainsi que de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

CONVERSION EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

Le 1^{er} janvier 2011, le Fonds a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions, laquelle société se nomme Bell Aliant Inc.

Les porteurs de parts du Fonds ont reçu une action ordinaire de Bell Aliant Inc. pour chaque part du Fonds détenue; par conséquent, leur pourcentage de participation dans Bell Aliant Inc. est, dans les faits, demeuré inchangé à l'issue de la conversion. Les transactions liées à la conversion ont été comptabilisées à la valeur comptable, puisqu'il n'y a pas eu de changement de propriété ou de contrôle notable. BCE et Bell Canada conservent également les mêmes droits de gouvernance ainsi que le même pourcentage de participation dans Bell Aliant Inc. que ceux qu'ils avaient dans le Fonds (comme s'il avait été converti) avant la conversion.

Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à nos états financiers intermédiaires et à notre rapport de gestion pour le trimestre (premier trimestre) clos le 31 mars 2011.

REVUE DU DEUXIÈME TRIMESTRE

La mise à exécution ciblée de nos priorités stratégiques a occasionné une variation positive de nos produits en 2011. Nos produits tirés des services Internet, des services de télévision et des services sans fil demeurent à la hausse, tandis que la baisse des produits tirés de nos services de transmission de la voix et de données traditionnels a ralenti par rapport aux résultats enregistrés au cours des exercices récents. La tendance des produits opérationnels pour notre marché résidentiel de l'Atlantique, qui était à la baisse pendant une certaine période de temps, a continué de s'améliorer. Nous avons continué d'établir de façon proactive une nouvelle structure de coûts afin d'atténuer l'incidence sur le BAIIA des baisses des produits et de préserver de solides marges du BAIIA. Par ailleurs, nous nous sommes davantage concentrés sur la gestion du fonds de roulement de manière à améliorer les flux de trésorerie. Ensemble, ces réalisations ont contribué à ce que nous puissions générer des flux de trésorerie disponibles de 190,6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2011. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats opérationnels pour le deuxième trimestre de 2011 et pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

Sommaire des résultats opérationnels

Pour les périodes closes les 30 juin (en millions de dollars, sauf indication contraire)	T2			Cumul depuis le début de l'exercice		
	2011	2010	Variation en %	2011	2010	Variation en %
Produits opérationnels	692,6 \$	700,1 \$	(1,1)	1 374,2 \$	1 388,8 \$	(1,1)
BAIIA ¹	333,5 \$	343,0 \$	(2,8)	662,8 \$	681,7 \$	(2,8)
Marge du BAIIA ¹	48,2 %	49,0 %	(1,7)	48,2 %	49,1 %	(1,7)
Résultat opérationnel	175,6 \$	163,8 \$	7,2	346,6 \$	320,6 \$	8,1
Résultat net lié aux activités poursuivies	87,4 \$	71,0 \$	23,1	176,2 \$	319,0 \$	(44,8)
Perte nette liée aux activités abandonnées	(0,8)	(2,3)	(65,2)	(4,2)	(1,7)	n.s.
Résultat net	86,6 \$	68,7 \$	26,1	172,0 \$	317,3 \$	(45,8)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et la marge du BAIIA sont des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » pour obtenir plus de détails.

Les produits opérationnels ont diminué de 1,1 %, ou 7,5 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 1,1 %, ou 14,6 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. La diminution au deuxième trimestre découle des baisses des produits tirés des services locaux et d'accès et des services interurbains ainsi que des autres produits, qui n'ont été que partiellement contrebalancées par la croissance de nos produits tirés des services de données et

des services sans fil. La baisse des produits tirés des services de transmission de la voix est principalement imputable à la diminution du nombre de clients des services d'accès au réseau (SAR) en raison des pertes au profit des concurrents et d'une diminution du nombre de lignes principales, alors que les clients les substituent par les services sans fil et les services voix sur protocole Internet (voix sur IP). Les autres produits ont diminué, principalement en raison des ventes liées au sommet du G8 tenu en 2010, lesquelles ne se sont pas reproduites au cours de l'exercice courant. La croissance de notre clientèle des services Internet haute vitesse, de télévision sur IP et sans fil a contribué à l'augmentation des produits tirés de ces services, ainsi qu'à la hausse des produits moyens par client (PMC) découlant du passage à des services à valeur plus élevée et de l'établissement de tarifs ciblés.

Le BAIIA a diminué de 2,8 %, ou 9,5 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 2,8 %, ou 18,9 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. La diminution du BAIIA découle essentiellement de la réduction des produits opérationnels et d'un changement dans la composition des produits opérationnels en faveur des produits à plus faible marge. Les économies effectuées grâce à nos initiatives d'approvisionnement et à nos efficacités opérationnelles en cours continuent d'atténuer en partie les pressions sur les coûts engagés en 2011 relativement à nos secteurs d'activité en croissance.

La marge du BAIIA s'est établie à 48,2 % au deuxième trimestre de 2011, une diminution de 0,8 point de pourcentage par rapport au deuxième trimestre de 2010. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, la marge du BAIIA a diminué de 0,9 point de pourcentage pour s'établir à 48,2 %, par rapport à la période correspondante de 2010.

Le résultat opérationnel a augmenté de 7,2 %, ou 11,8 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 8,1 %, ou 26,0 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. La diminution du BAIIA a été contrebalancée par une baisse des amortissements qui reflète une diminution de nos actifs amortissables, principalement en raison de la perte de valeur comptabilisée relativement à certaines de nos immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée au quatrième trimestre de 2010 conjuguée à une diminution des coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts attribuable au calendrier des initiatives en matière de productivité.

Au deuxième trimestre de 2011, le résultat net a augmenté de 26,1 %, ou 17,9 M\$, par rapport au deuxième trimestre de 2010. Cette amélioration consiste en une hausse de 16,4 M\$ du résultat net lié aux activités poursuivies et en une réduction de 1,5 M\$ de la perte nette liée aux activités abandonnées. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, le résultat net a diminué de 145,3 M\$ par rapport à la période correspondante de 2010, résultat qui reflète une réduction de 142,8 M\$ du résultat net lié aux activités poursuivies et une augmentation de 2,5 M\$ de la perte nette liée aux activités abandonnées.

Pour le deuxième trimestre de 2011 et le cumul depuis le début de l'exercice 2011, le résultat net lié aux activités poursuivies n'est pas directement comparable à celui des périodes correspondantes de 2010 en raison de la conversion qui a eu lieu le 1^{er} janvier 2011. En 2010, le résultat net lié aux activités poursuivies incluait des profits et des pertes liés à la réévaluation à la juste valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c., ainsi que les distributions déclarées sur ces parts de société en commandite échangeables. La réévaluation et la distribution ne se sont pas reproduites en 2011, car les parts qu'elles visaient nous ont été transférées dans le cadre de la conversion et sont maintenant éliminées depuis la consolidation de Bell Aliant, s.e.c. De plus, la conversion a entraîné une hausse de la charge d'impôt sur le résultat en 2011, par rapport à 2010, ainsi qu'une augmentation du résultat assujetti à l'impôt.

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est chiffrée à 0,8 M\$ au deuxième trimestre de 2011 et à 4,2 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, résultats qui reflètent essentiellement la perte après impôt à la vente de notre division xwave conclue le 1^{er} janvier 2011. Les activités abandonnées en 2010 reflétaient les résultats opérationnels de notre division xwave.

Flux de trésorerie disponibles

Le tableau suivant présente un rapprochement sommaire des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et des flux de trésorerie disponibles, ainsi que des dividendes en espèces déclarés (des distributions déclarées en 2010) pour le deuxième trimestre de 2011 et le cumul depuis le début de l'exercice 2011 et les périodes correspondantes de 2010. Étant donné que nos activités soutiennent le versement de dividendes en espèces aux actionnaires de Bell Aliant Inc., les flux de trésorerie disponibles combinent notre rendement au chapitre des liquidités et celui de Bell Aliant Inc. Nous avons également inclus le résultat ajusté par action (RPA) de Bell Aliant Inc., car nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure significative pour évaluer notre rendement global.

Pour les périodes closes les 30 juin (en millions de dollars, sauf les montants par action)	T2			Cumul depuis le début de l'exercice		
	2011	2010	Variation en %	2011	2010	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	345,7 \$	306,6 \$	12,8	353,3 \$	457,6 \$	(22,8)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de Bell Aliant Inc.	(1,1)	(1,8)	(38,9)	(1,1)	(1,8)	(38,9)
Total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	344,6	304,8	13,1	352,2	455,8	(22,7)
Dépenses d'investissement	(154,0)	(124,3)	23,9	(273,5)	(218,6)	25,1
Flux de trésorerie disponibles ¹	190,6 \$	180,5 \$	5,6	78,7 \$	237,2 \$	(66,8)
Cotisation forfaitaire aux régimes de retraite	-	-	n.s.	200,0	-	n.s.
Flux de trésorerie disponibles ¹ avant la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite	190,6 \$	180,5 \$	5,6	278,7 \$	237,2 \$	17,5
Dividendes/distributions en espèces déclaré(e)s sur les actions ordinaires/parts ²	108,2 \$	165,1 \$	(34,5)	216,4 \$	330,2 \$	(34,5)
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées émises par une filiale	4,1 \$	-	n.s.	4,1 \$	-	n.s.
Résultat par action ajusté de Bell Aliant Inc. ¹	0,43 \$	n.s.	n.s.	0,87 \$	n.s.	n.s.

n.s. non significatif

1. Les flux de trésorerie disponibles et le résultat par action ajusté de Bell Aliant Inc. sont des mesures non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » pour obtenir plus de détails.
2. Les dividendes comprennent les montants déclarés par Bell Aliant Inc. à l'intention des actionnaires. Les distributions comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Bell Aliant, s.e.c. et Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui étaient échangeables en parts du Fonds.

Pour le deuxième trimestre de 2011, nous avons des flux de trésorerie disponibles de 190,6 M\$, en hausse de 10,1 M\$, ou 5,6 %, par rapport au deuxième trimestre de 2010. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, nous avons des flux de trésorerie disponibles de 78,7 M\$, comparativement à 237,2 M\$ pour la période correspondante de 2010. La diminution pour le cumul depuis le début de l'exercice est principalement imputable à la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite de 200,0 M\$ effectuée au premier trimestre de 2011. En tenant compte de ce montant, les flux de trésorerie disponibles avant la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite se chiffraient à 278,7 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, une augmentation de 41,5 M\$, ou 17,5 %, par rapport à la période correspondante de 2010. Les hausses des flux de trésorerie disponibles enregistrées pour le deuxième trimestre de 2011 et le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010 reflètent l'augmentation des flux de trésorerie découlant des variations du fonds de roulement et la réduction des cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées, lesquelles ont été neutralisées en partie par la hausse des dépenses d'investissement. Pour de plus amples détails sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et aux activités d'investissement, se reporter à la rubrique « Gestion financière et du capital ».

Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, Bell Aliant Inc. a déclaré des dividendes en espèces de 0,95 \$ par action ordinaire de Bell Aliant Inc. Ceci représente 78,8 % de nos flux de trésorerie disponibles combinés pour les actionnaires ordinaires, compte non tenu de la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite. Nous visons un ratio de distribution à long terme représentant de 75 % à 85 % des flux de trésorerie disponibles, et nous prévoyons atteindre cet objectif en 2011.

Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010, les distributions en espèces déclarées dans le cadre de la structure de fiducie se sont établies à 139,2 % des flux de trésorerie disponibles combinés. Toutefois, les distributions versées dans le cadre de la structure de fiducie de revenu étaient évaluées en fonction des distributions déclarées en pourcentage des liquidités distribuables, qui diffèrent de notre mesure des flux de trésorerie disponibles.

Le RPA ajusté de Bell Aliant Inc. s'est établi à 0,43 \$ au deuxième trimestre de 2011 et à 0,87 \$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011. Lorsque nous avons calculé le résultat par action ajusté de Bell Aliant Inc., nous n'avons pas tenu compte de l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée liées aux relations clients acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises antérieurs, car il touche des actifs qui ne seront pas, pour la plupart, remplacés au moyen de dépenses d'investissement futures. Une fois que ces actifs ont été achetés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, les autres coûts engagés relativement à l'acquisition de nouveaux abonnés, autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, et à la fidélisation des abonnés existants sont pris en compte dans les charges opérationnelles. Par conséquent, nous n'avons pas tenu compte de cet amortissement afin de fournir ce que nous estimons être un paramètre plus pertinent concernant le résultat par action. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » pour obtenir plus de détails.

Changements au sein du conseil d'administration

Le 14 juin 2011, le mandat de M. Kevin Crull à titre de membre de notre conseil d'administration et des conseils d'administration de nos filiales en exploitation a pris fin, et M^{me} Martine Turcotte a été élue membre de ces conseils.

ÉTAT DE LA CONCURRENCE

Le contexte dans lequel nous exerçons nos activités est hautement concurrentiel, et les entreprises de câblodistribution demeurent notre plus importante menace sur le plan de la concurrence. Ces entreprises continuent d'élargir leur zone de couverture des services dans nos régions. À la fin du mois de juin 2011, le chevauchement de ces zones de couverture de la concurrence représentait environ 71 % des foyers de nos territoires, soit une hausse de 3 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. La concurrence demeure vive dans nos marchés. Les activités de nos concurrents visent à tirer parti de réductions des forfaits promotionnels, de campagnes de commercialisation et de canaux de distribution. Nous avons mis en œuvre des programmes dans tous nos marchés afin de demeurer concurrentiels, tout en continuant à offrir un service à la clientèle, un choix et des installations de la plus grande qualité à nos clients. Nous continuerons de nous concentrer sur la réalisation d'importants investissements dans la technologie de la fibre optique aux fins de l'élargissement de notre réseau FTTH, sur la promotion de nos forfaits à prix concurrentiels et sur l'offre à nos clients des produits les plus novateurs et de la technologie la plus avancée pour répondre à tous leurs besoins.

STRATÉGIE

Faits saillants des réalisations stratégiques au deuxième trimestre de 2011

Améliorer l'expérience client

Nous continuons de rechercher avant tout la qualité de l'expérience client. Nos principes de qualité de service sont au cœur de la mise en œuvre de notre stratégie. Au deuxième trimestre de 2011, nous avons continué de stimuler le rendement en nous efforçant avec constance et détermination de rendre plus facile pour nos clients de faire affaire avec nous, en respectant nos engagements et en faisant bien les choses dès la première tentative.

Fidéliser notre clientèle

Les forfaits jouent un rôle important dans notre stratégie visant à fidéliser la clientèle et à répondre à l'ensemble des besoins du foyer, car ils nous permettent de demeurer concurrentiels, en offrant une solution complète et intégrée de services de communications, de services Internet et de services de divertissement.

Au deuxième trimestre de 2011, nous avons continué à promouvoir nos forfaits dans tous nos marchés, et nous avons notamment lancé un forfait Partout chez vous qui comprend le service Bell Télé dans nos territoires desservis par Télébec et par NorthernTel. Dans les marchés où nous offrons nos services *FibreOP*, les forfaits sont également l'outil de vente principal puisque les clients cherchent à acheter des services additionnels de grande valeur, comme les services Internet à plus haute vitesse, le service de programmation de télévision haute définition (HD) et le service de récepteur vidéo personnel (RVP). Dans les territoires où nous offrons nos services *FibreOP*, nous avons noté un taux de rotation de la clientèle des SAR beaucoup plus faible que le taux généralement associé aux territoires dans lesquels nous n'offrons pas les services *FibreOP*.

Accroître nos services à large bande

Les capacités de notre réseau FTTH nous ont donné un net avantage que nos concurrents peuvent difficilement égaler dans les marchés où nous offrons nos services *FibreOP*. L'élargissement de la zone de couverture de nos services *FibreOP* nous permet d'offrir à davantage de foyers l'accès à une technologie de pointe, notamment à des vitesses supérieures pour le service Internet dans nos marchés et à une expérience de télévision exceptionnelle.

Au cours du deuxième trimestre de 2011, nous avons réalisé des progrès importants relativement au déploiement de notre réseau FTTH, et nous sommes toujours sur la bonne voie pour élargir la clientèle de nos services *FibreOP* en vue d'en faire bénéficier plus de 600 000 foyers et entreprises d'ici la fin de 2012. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, 156 000 foyers et entreprises additionnels ont bénéficié des services *FibreOP*, ce qui porte le total à 294 000 dans le Canada atlantique.

Plus tôt au cours de l'exercice, nous avons annoncé le lancement de *FibreOP 2.0*, la prochaine génération des services Internet et de télévision *FibreOP* existants. Grâce à *FibreOP 2.0*, les clients verront les vitesses des services Internet augmenter et la vitesse de téléchargement en aval égaler celle du téléchargement en amont, une première au Canada, tous grands fournisseurs de services Internet confondus. *FibreOP 2.0* offre des fonctions et des options de télévision améliorées, notamment le service RVP Partout chez vous, le service de télévision HD Partout chez vous, le service de vidéo sur demande et un guide interactif de prochaine génération, lesquels sont assortis de fonctions faciles à utiliser telles que la navigation image sur image, la recherche avancée et la capacité d'interrompre une émission de télévision dans une pièce et d'en reprendre la lecture dans une autre.

Établir une nouvelle structure de coûts

Dans un marché où la concurrence est intense, une approche disciplinée des réductions de coûts est essentielle. Nos importantes initiatives de compression des coûts pour 2011 assureront l'accroissement de l'efficacité de nos activités grâce à l'amélioration de la productivité de nos effectifs, au contrôle des dépenses discrétionnaires et à l'optimisation des avantages de nos ententes commerciales avec Bell Canada.

Au deuxième trimestre de 2011, nous avons continué de faire en sorte que les efforts déployés par nos employés soient centrés sur un accroissement des tâches à valeur ajoutée, y compris nos services *FibreOP* et la mise en place du réseau dans le centre du Canada. Nous nous sommes engagés à utiliser nos ressources de manière efficace et à continuer d'améliorer notre productivité dans le cadre de nos activités.

Nous avons continué de réaliser des économies de coûts découlant de l'achat de poteaux à Terre-Neuve et du contrôle de nos dépenses discrétionnaires, notamment en optimisant notre utilisation des locaux. De plus, afin de contrôler les coûts et de procéder à la mise en place de notre réseau, nous partageons actuellement la location de matériel avec de petites entreprises de services locaux titulaires (ESLT), ce qui nous permet de réduire nos charges et d'offrir un service plus direct à nos clients. En raison de l'attention que nous prêtons à l'accroissement des actifs liés à notre réseau que nous considérons comme essentiels à nos activités, nous remplaçons par un réseau plus économique les anciennes infrastructures dont les frais d'entretien sont élevés. Ces mesures nous permettent également de fournir des services additionnels dans certaines régions éloignées. Nos ententes commerciales avec Bell Canada nous ont également permis de réaliser d'autres efficiences.

Mobiliser nos employés

Nous continuons de promouvoir une culture de haut rendement; ainsi, nous mettons l'accent sur le développement du leadership et améliorons la communication avec nos employés en leur communiquant clairement notre stratégie et nos objectifs par l'intermédiaire de multiples moyens de communications. Les membres de notre équipe de direction ont visité plusieurs régions au deuxième trimestre afin de communiquer notre stratégie et nos cinq objectifs stratégiques aux employés. Nous sommes d'avis que si nos employés comprennent notre stratégie d'affaires, y compris ses défis, ses occasions et ses priorités, ils seront très motivés à contribuer au succès de l'entreprise. Les commentaires formulés par nos employés confirment que ces efforts portent leurs fruits; les employés ont une meilleure compréhension de nos cinq objectifs stratégiques, ils sont fiers de travailler pour Bell Aliant et ils ont une confiance accrue dans son équipe de direction.

Au deuxième trimestre de 2011, nous avons continué de motiver et de reconnaître les employés dont le rendement est exceptionnel. La création d'occasions de perfectionnement pour nos meilleurs employés, le maintien en place de plans de relève et notre capacité d'attirer et de garder des employés offrant un rendement supérieur et pleinement engagés sont essentiels pour surclasser nos concurrents et établir un avenir solide.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Pour les périodes closes les 30 juin (en millions de dollars)	T2			Cumul depuis le début de l'exercice		
	2011	2010	Variation en %	2011	2010	Variation en %
Services locaux et d'accès	312,1 \$	325,0 \$	(4,0)	622,1 \$	647,9 \$	(4,0)
Services de données	216,5	207,1	4,5	429,2	411,1	4,4
Services interurbains	96,3	99,0	(2,7)	190,8	196,1	(2,7)
Services sans fil	24,0	22,0	9,1	47,3	43,0	10,0
Autres produits	43,7	47,0	(7,0)	84,8	90,7	(6,5)
Produits opérationnels	692,6 \$	700,1 \$	(1,1)	1 374,2 \$	1 388,8 \$	(1,1)
Charges opérationnelles	359,1	357,1	0,6	711,4	707,1	0,6
BAIIA ¹	333,5 \$	343,0 \$	(2,8)	662,8 \$	681,7 \$	(2,8)
Amortissements	156,5	175,8	(11,0)	310,3	346,5	(10,4)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts	1,4	3,4	(58,8)	5,9	14,6	(59,6)
Résultat opérationnel	175,6 \$	163,8 \$	7,2	346,6 \$	320,6 \$	8,1
Charge financière nette	43,1	47,0	(8,3)	85,3	93,8	(9,1)
Distributions aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	52,4	n.s.	-	104,7	n.s.
Perte (profit) à la réévaluation des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	1,5	n.s.	-	(187,7)	n.s.
Autres charges	6,1	0,8	n.s.	6,2	3,4	82,4
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	39,0	(8,9)	n.s.	78,9	(12,6)	n.s.
Résultat net lié aux activités poursuivies	87,4 \$	71,0 \$	23,1	176,2 \$	319,0 \$	(44,8)
Résultat net lié aux activités abandonnées	(0,8)	(2,3)	(65,2)	(4,2)	(1,7)	n.s.
Résultat net de la période	86,6 \$	68,7 \$	26,1	172,0 \$	317,3 \$	(45,8)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA est une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » pour obtenir plus de détails.

Produits opérationnels

Services locaux et d'accès

Les produits tirés des services locaux et d'accès ont diminué de 4,0 %, ou 12,9 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 4,0 %, ou 25,8 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010, essentiellement en raison d'un recul de 5,0 % du nombre total de nos clients des SAR au 30 juin 2011 par rapport au 30 juin 2010. Les pertes de produits ont continué d'être atténuées grâce à des programmes visant la fidélisation de nos clients à valeur élevée, l'augmentation du nombre de fonctions de service adoptées par nos clients, ainsi que la mise en œuvre d'augmentations de tarifs ciblés qui reflètent la valeur plus élevée que procurent nos forfaits à nos clients.

Au 30 juin 2011, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 6,5 % au nombre enregistré au 30 juin 2010, et le nombre de clients d'affaires des SAR était inférieur de 2,3 % au nombre enregistré au 30 juin 2010. Au cours du deuxième trimestre de 2011, le total de nos pertes nettes de clients des SAR s'est élevé à environ 32 500, soit un résultat analogue à celui enregistré au premier trimestre de 2011, mais une hausse d'environ 8 700 pertes nettes de clients des SAR par rapport à

celles enregistrées au deuxième trimestre de 2010. Bien que les pertes de clients des SAR continuent de refléter le remplacement des services sur fil par des services sans fil et des services voix sur IP, la hausse des pertes nettes de clients des SAR au deuxième trimestre de 2011 par rapport au trimestre correspondant de 2010 tient principalement à l'intensification marquée de la concurrence par rapport au faible niveau de croissance de la concurrence sur le marché résidentiel au cours des quatre trimestres précédents, et des activités des concurrents.

Services de données

Les produits tirés des services de données ont augmenté de 4,5 %, ou 9,4 M\$, au deuxième trimestre de 2011 par rapport à la période correspondante de 2010. Les produits tirés des services Internet ont augmenté de 7,2 %, ou 8,1 M\$, et les produits tirés des services de télévision sur IP ont augmenté de 90,7 %, ou 4,9 M\$, au deuxième trimestre de 2011 par rapport au deuxième trimestre de 2010. Ces augmentations ont plus que contrebalancé la baisse de 4,1 %, ou 3,6 M\$, des produits tirés des autres services de données. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, les résultats reflètent une tendance semblable. Les produits tirés des services de données ont augmenté de 4,4 %, ou 18,1 M\$, la baisse de 6,9 M\$ des produits tirés des autres services de données ayant été largement contrebalancée par la croissance de 15,9 M\$ et de 9,1 M\$, respectivement, des produits tirés des services Internet et des services de télévision sur IP.

Au 30 juin 2011, le nombre total d'abonnés à la télévision sur IP a atteint environ 59 000 abonnés, en hausse de 53,3 % par rapport à la période correspondante de 2010. Au cours du deuxième trimestre de 2011, le total de l'augmentation nette de la clientèle de la télévision sur IP s'est établi à environ 5 000 abonnés. Le nombre de clients des services de télévision *FibreOP* a augmenté d'environ 6 500 abonnés au cours du deuxième trimestre de 2011 pour atteindre environ 20 000 abonnés à la fin de juin 2011.

La croissance des PMC tirés de nos services Internet haute vitesse résidentiels a continué de favoriser l'augmentation des produits tirés des services Internet. L'augmentation de la demande des clients à l'égard des services à large bande et de premier ordre, ainsi que l'établissement de tarifs ciblés, a fait en sorte que les PMC ont atteint un nouveau plafond de 41,68 \$ au deuxième trimestre de 2011, en hausse de 5,2 %, ou 2,05 \$, comparativement à 39,63 \$ au deuxième trimestre de 2010. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, les PMC se sont établis à 41,31 \$, en hausse de 1,97 \$, ou 5,0 %.

Le nombre de clients de nos services Internet haute vitesse a atteint 855 000 abonnés à la fin de juin 2011, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à l'exercice précédent. Dans l'ensemble, l'augmentation nette de la clientèle des services Internet haute vitesse s'est élevée à environ 4 000 au deuxième trimestre de 2011, soit un résultat en baisse par rapport à environ 8 000 au deuxième trimestre de 2010, qui reflète la plus faible croissance de la zone de couverture de nos services d'accès haute vitesse par ligne numérique et le maintien des activités de nos concurrents. En raison de la réorientation continue des activités de commercialisation vers la promotion de la fibre optique, le nombre de clients du service Internet *FibreOP* a augmenté d'environ 8 000 au cours du trimestre considéré et il s'élevait à approximativement 22 000 à la fin de juin 2011. La majorité de l'augmentation nette de la clientèle des services *FibreOP* concerne des clients qui utilisaient les services d'accès par ligne numérique et le réseau de fibre optique jusqu'aux nœuds et qui n'auraient pas contribué à la croissance globale de la clientèle des services Internet haute vitesse, mais qui contribuent de plus en plus à la croissance des PMC.

Nos produits tirés des autres services de données ont diminué en raison des pressions concurrentielles et de la substitution technologique. La diminution des produits tirés des services de données durant l'exercice en cours s'est atténuée par rapport aux tendances enregistrées en 2010, en raison de l'accroissement de la demande visant ces services dans le Canada atlantique.

Services interurbains

Les produits tirés des services interurbains ont diminué de 2,7 %, ou 2,7 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 2,7 %, ou 5,3 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Ces résultats à la baisse tiennent principalement aux pertes de clients des SAR, au remplacement du service sur fil traditionnel par les services de courriel et de téléphonie

cellulaire et les services voix sur IP, ainsi qu'au fait que les clients sont passés des forfaits d'appels d'interurbains traditionnels axés sur le nombre de minutes d'interurbain à des forfaits à tarif fixe. Ces résultats à la baisse ont été neutralisés en partie par des augmentations de tarifs ciblés.

Services sans fil

Les produits tirés des services sans fil ont augmenté de 9,1 %, ou 2,0 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 10,0 %, ou 4,3 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010, essentiellement en raison d'une hausse de 10,2 % du nombre de clients des services sans fil au 30 juin 2011. Les PMC tirés des services sans fil ont diminué de 1,9 %, ou 1,08 \$, au deuxième trimestre de 2011 et de 0,7 %, ou 0,42 \$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010, en raison de notre recours à des tarifs promotionnels pour acquérir et fidéliser des clients en réaction aux offres accrocheuses des concurrents.

Autres produits

Les autres produits ont diminué de 7,0 %, ou 3,3 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 6,5 %, ou 5,9 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Bien que les produits tirés du raccordement aux poteaux aient augmenté en raison de hausses de tarifs à la fin de 2010, le recul global découle principalement des produits générés lors du sommet du G8 tenu en 2010, lesquels ne se sont pas reproduits en 2011, ainsi que de la diminution des ventes de matériel de télécommunications, des produits tirés des autres services de location et des produits tirés de l'impartition.

Charges

Charges opérationnelles

<i>Pour les périodes closes les 30 juin</i>	T2			Cumul depuis le début de l'exercice		
	2011	2010	Variation en %	2011	2010	Variation en %
<i>(en millions de dollars)</i>						
Coûts de main-d'œuvre						
Salaires, rémunérations et impôts et avantages liés	133,9 \$	135,5 \$	(1,2)	264,4 \$	271,8 \$	(2,7)
Coûts des services rendus au cours de la période liés aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	15,6	13,2	18,2	31,1	26,3	18,3
Charge liée au régime de rémunération fondée sur des actions	6,5	4,2	54,8	10,7	3,9	n.s.
Coûts de sous-traitance et d'impartition et autres coûts de main-d'œuvre	14,6	11,1	31,5	31,1	23,6	31,8
Coûts de main-d'œuvre inscrits à l'actif	(40,6)	(36,2)	12,2	(75,0)	(69,2)	8,4
Total des coûts de main-d'œuvre	130,0	127,8	1,7	262,3	256,4	2,3
Coût des ventes, coûts liés au contenu et paiements à d'autres fournisseurs de services	171,2	174,6	(1,9)	337,8	340,4	(0,8)
Charges liées aux locaux	9,1	10,3	(11,7)	19,5	20,7	(5,8)
Impôt lié aux activités opérationnelles	9,3	10,8	(13,9)	19,2	21,7	(11,5)
Créances douteuses	6,0	5,7	5,3	12,3	12,4	(0,8)
Autres charges opérationnelles	33,5	27,9	20,1	60,3	55,5	8,6
Charges opérationnelles	359,1 \$	357,1 \$	0,6	711,4 \$	707,1 \$	0,6

n.s. non significatif

Les charges opérationnelles au deuxième trimestre de 2011 et pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, qui ont augmenté de 0,6 %, ou 2,0 M\$, et de 0,6 %, ou 4,3 M\$, respectivement, sont demeurées relativement inchangées par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

Le total des coûts de main-d'œuvre a augmenté de 1,7 %, ou 2,2 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 2,3 %, ou 5,9 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Le montant comptabilisé au titre des salaires, des rémunérations et des avantages et impôts liés a diminué en raison des efficacités constantes réalisées par suite de nos initiatives en matière de productivité. La hausse des coûts des services rendus au cours de la période liés à nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi découle d'une baisse du taux d'actualisation utilisé en 2011 par rapport à 2010 pour nos régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) et nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée jusqu'à un certain degré par l'incidence du nombre moins élevé de membres actifs dans ces régimes. Les coûts liés à nos régimes de retraite à cotisations déterminées (RRC) étaient conformes à ceux de l'exercice précédent. La charge liée au régime de rémunération fondée sur des actions a augmenté en raison des ajustements à la valeur de marché plus élevés du passif au titre de notre régime de rémunération fondée sur des actions, lesquels reflètent la hausse récente du cours des actions de Bell Aliant Inc. Également, un plus grand nombre de parts différées ont fait l'objet d'une renonciation au premier trimestre de 2010, par rapport au premier trimestre de 2011, ce qui a réduit la charge liée au régime de rémunération fondée sur des actions pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010, par rapport à la période correspondante de 2011. Les coûts de sous-traitance et d'impartition et autres coûts de main-d'œuvre au deuxième trimestre de 2011 reflétaient les besoins croissants en ressources pour l'expansion de nos services *FibreOP* et la demande de services de télévision, y compris l'augmentation des coûts de sous-traitance aux termes d'ententes conclues avec des tiers. Les coûts de main-d'œuvre inscrits à l'actif ont augmenté, résultat qui reflète le déploiement accéléré de notre réseau FTTH.

Le coût des ventes, les coûts liés au contenu et les paiements à d'autres fournisseurs de services ont diminué de 1,9 %, ou 3,4 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 0,8 %, ou 2,6 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Ce résultat tient principalement aux économies de coûts liées à la productivité réalisées grâce à nos ententes commerciales avec Bell Canada, ainsi qu'à l'élimination des frais de raccordement aux poteaux attribuable à notre rachat d'une participation dans les poteaux à Terre-Neuve. La baisse a été contrebalancée en partie par la hausse du coût des marchandises vendues lié aux produits, par la hausse des subventions liées au matériel qui découle de l'augmentation des activations et des renouvellements de services sans fil, ainsi que par la hausse des coûts liés au contenu de la télévision sur IP qui découle de l'augmentation du nombre de nos abonnés à ce service. Pour le cumul depuis le début de l'exercice, le coût des ventes reflète également la diminution du coût des marchandises vendues lié aux services de réseau, les résultats du premier semestre de 2010 tenant compte des coûts liés au sommet du G8, qui ne se sont pas reproduits en 2011.

Les charges liées aux locaux ont diminué de 11,7 %, ou 1,2 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 5,8 %, ou 1,2 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010, en raison de la réduction du nombre de locaux à bureaux requis par suite de la réorganisation de notre effectif.

L'impôt opérationnel a diminué de 13,9 %, ou 1,5 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 11,5 %, ou 2,5 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010, ce qui s'explique principalement par la baisse de l'impôt sur le capital provincial et, dans une moindre mesure, par la baisse de la charge d'impôt foncier et de la charge d'impôt municipal.

Les créances douteuses ont augmenté de 5,3 %, ou 0,3 M\$, au deuxième trimestre de 2011 par rapport à la période correspondante de 2010, ce qui reflète essentiellement la comptabilisation de recouvrements plus élevés auprès de clients au deuxième trimestre de 2010, qui ne s'est pas reproduit au deuxième trimestre de 2011. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, les créances douteuses ont diminué de 0,8 %, ou 0,1 M\$, par rapport à la période correspondante de 2010, résultat qui reflète l'importance que nous accordons à la gestion des débiteurs ainsi qu'une diminution des produits opérationnels.

Les autres charges opérationnelles ont augmenté de 20,1 %, ou 5,6 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 8,6 %, ou 4,8 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Cette augmentation est essentiellement imputable à la comptabilisation en 2010 de crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental plus élevés, situation qui ne s'est pas reproduite en 2011, à l'accroissement des frais de publicité et de commandite aux fins du déploiement de notre réseau *FibreOP*, et à la hausse des honoraires de services-conseils. L'augmentation enregistrée en 2011 a été neutralisée par la réduction des dépenses discrétionnaires liées aux frais généraux et d'administration.

Amortissements

Les amortissements ont diminué de 11,0 %, ou 19,3 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 10,4 %, ou 36,2 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Cette diminution découle principalement de la charge de dépréciation comptabilisée à l'égard de certaines de nos immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée au quatrième trimestre de 2010, laquelle s'est traduite par une réduction importante des immobilisations incorporelles, légèrement contrebalancée par les durées d'utilité estimatives plus courtes de ces immobilisations incorporelles.

Coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts

Les coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts ont diminué de 58,8 %, ou 2,0 M\$, au deuxième trimestre de 2011 et de 59,6 %, ou 8,7 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Les charges comptabilisées en 2010 concernaient principalement le programme d'encouragement à la retraite offert à un nombre limité d'employés syndiqués en Ontario et au Québec, ainsi que la réorganisation de notre équipe de direction. Au cours de 2011, nous avons poursuivi nos initiatives en matière de productivité, quoique dans une mesure moindre qu'à l'exercice précédent, et les résultats pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 reflètent des coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages de 2,1 M\$ et des frais de rationalisation des locaux de 3,8 M\$.

Charge financière nette

La charge financière nette a diminué de 3,9 M\$, ou 8,3 %, au deuxième trimestre de 2011 et de 8,5 M\$, ou 9,1 %, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport à 2010.

La charge financière a augmenté de 1,1 M\$ au deuxième trimestre de 2011 et de 1,7 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010, ce qui reflète principalement les intérêts liés à l'obligation au titre des prestations de retraite plus élevée au 30 juin 2011, ainsi que la hausse des frais liés aux facilités de crédit bancaire.

Les produits financiers incluent les intérêts gagnés et le rendement prévu des actifs des régimes de retraite. Les produits financiers ont augmenté de 5,0 M\$ au deuxième trimestre de 2011 et de 10,2 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010, en raison de la hausse du rendement prévu des actifs des RRPD par suite d'un accroissement des actifs des régimes de retraite.

Parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.

Nous avons comptabilisé en charges des distributions aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c. de 52,4 M\$ et de 104,7 M\$ au deuxième trimestre de 2010 et pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010, respectivement, en raison du classement des parts à titre de passif financier en vertu des IFRS. Aucune charge semblable liée aux distributions n'a été comptabilisée en 2011, car ces parts nous ont été transférées dans le cadre de la conversion et, par conséquent, sont maintenant éliminées depuis la consolidation de Bell Aliant, s.e.c.

En 2010, ces parts ont également été évaluées à la valeur de marché à chaque date de clôture, et les variations de la valeur ont été comptabilisées directement en résultat net pour la période. Au deuxième trimestre de 2010 et pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010, nous avons comptabilisé une perte de 1,5 M\$ et un profit de 187,7 M\$, respectivement, et aucun montant semblable n'a été comptabilisé en 2011, puisque ces parts sont éliminées à la consolidation.

Autres charges

Les autres charges ont augmenté de 5,3 M\$ au deuxième trimestre de 2011 et de 2,8 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Cette augmentation est principalement imputable à une perte de 4,4 M\$ découlant du remboursement anticipé de billets à moyen terme en mai 2011, ainsi qu'à une perte de 0,2 M\$ découlant de l'ajustement à la juste valeur de dérivés libellés en monnaie étrangère conclus au deuxième trimestre de 2011, aucune transaction de ce genre n'ayant eu lieu en 2010.

Charge (économie) d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat pour le deuxième trimestre de 2011 s'est chiffrée à 39,0 M\$, comparativement à une économie de 8,9 M\$ pour le deuxième trimestre de 2010. Cette augmentation découle de divers facteurs, notamment :

- une hausse de la charge d'impôt différé de 2,5 M\$ imputable à la hausse du résultat avant impôt au deuxième trimestre de 2011 par rapport à la période correspondante de 2010, compte non tenu de l'incidence des distributions et du profit à la réévaluation des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c. sur le résultat de 2010;
- une augmentation de 43,3 M\$ de la charge d'impôt différé qui découle de i) l'inclusion dans notre bénéfice imposable d'un bénéfice qui avait été attribué, au cours des périodes précédentes, aux parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c. et aux parts de société en commandite émises par Télébec et NorthernTel détenues indirectement par le Fonds et ii) la perte de l'avantage fiscal de notre structure de fiducie de revenu en raison de l'application, au 1^{er} janvier 2011, des règles fiscales révisées touchant les fiducies de revenu;
- une hausse de la charge d'impôt différé de 2,1 M\$ imputable à l'augmentation de notre taux d'impôt fédéral et provincial combiné moyen pondéré, ainsi qu'à la variation du profil de contrepassation des différences temporelles par rapport à la période correspondante de 2010.

Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, la charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 78,9 M\$, en hausse de 91,5 M\$, comparativement à une économie de 12,6 M\$ à la période correspondante de 2010, résultat qui reflète des tendances semblables à celles enregistrées au deuxième trimestre de 2011.

Résultat net lié aux activités abandonnées

La perte nette liée aux activités abandonnées de 0,8 M\$ au deuxième trimestre de 2011 et de 4,2 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 représente la perte après impôt à la vente de notre division xwave le 1^{er} janvier 2011. Les activités abandonnées en 2010 reflétaient les résultats opérationnels de notre division xwave, laquelle a enregistré une perte nette de 2,3 M\$ au deuxième trimestre de 2010 et une perte nette de 1,7 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées par trimestre pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle n'est pas audité, mais a été préparée conformément aux IFRS, sauf indication contraire.

Pour les huit trimestres compris dans la période close le 30 juin (en millions de dollars, sauf les montants par action/part)	2011		2010				2009 ²	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits opérationnels	692,6 \$	681,6 \$	714,9 \$	703,7 \$	700,1 \$	688,7 \$	719,0 \$	724,7 \$
BAlIA ¹	333,5 \$	329,3 \$	345,1 \$	349,3 \$	343,0 \$	338,7 \$	364,8 \$	372,7 \$
Résultat opérationnel	175,6 \$	171,0 \$	(1 569,6) \$	175,5 \$	163,8 \$	156,8 \$	145,8 \$	163,7 \$
Résultat net :								
Activités poursuivies	87,4 \$	88,8 \$	(1 388,5) \$	32,5 \$	71,0 \$	248,0 \$	96,5 \$	98,5 \$
Activités abandonnées	(0,8)	(3,4)	(0,7)	0,6	(2,3)	0,6	(3,9)	(6,7)
Résultat net	86,6 \$	85,4 \$	(1 389,2) \$	33,1 \$	68,7 \$	248,6 \$	92,6 \$	91,8 \$
Résultat de base par action/part :								
Activités poursuivies	0,83 \$	0,87 \$	(8,65) \$	0,20 \$	0,44 \$	1,54 \$	0,60 \$	0,61 \$
Activités abandonnées	(0,01)	(0,03)	-	0,01	(0,01)	0,01	(0,02)	(0,04)
Résultat de base par action/part	0,82 \$	0,84 \$	(8,65) \$	0,21 \$	0,43 \$	1,55 \$	0,58 \$	0,57 \$
Résultat dilué par action/part :								
Activités poursuivies	0,83 \$	0,87 \$	(8,65) \$	0,20 \$	0,44 \$	0,48 \$	0,60 \$	0,61 \$
Activités abandonnées	(0,01)	(0,03)	(0,01)	-	(0,01)	-	(0,02)	(0,04)
Résultat dilué par action/part	0,82 \$	0,84 \$	(8,66) \$	0,20 \$	0,43 \$	0,48 \$	0,58 \$	0,57 \$

1. Le BAlIA est une mesure non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » pour obtenir plus de détails.

2. Les résultats financiers pour les trimestres de 2009 sont présentés conformément aux PCGR du Canada.

Les résultats opérationnels trimestriels reflètent les opérations et tendances importantes suivantes :

- En général, la tendance des produits opérationnels consolidés reflète l'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés des services Internet, de télévision et sans fil qui découle d'un accroissement de la clientèle, laquelle a été plus que contrebalancée par la diminution des produits tirés des services locaux, interurbains et de données.
- En 2009, dans le cadre de nos initiatives en matière de productivité organisationnelle visant à créer une structure de coûts plus efficace et à améliorer notre service à la clientèle, nous avons offert un programme d'encouragement à la retraite à un nombre limité de nos employés syndiqués du Canada atlantique, de l'Ontario et du Québec. Nous avons également annoncé la consolidation opérationnelle de certains centres d'appels du Canada atlantique et rendu plus efficace notre équipe de direction. Nous avons comptabilisé des coûts liés aux indemnités de départ relativement à ces initiatives de 12,1 M\$ et de 13,7 M\$ au troisième et au quatrième trimestres de 2009, respectivement. En 2010, nous avons poursuivi nos initiatives en matière de productivité, qui incluaient un autre programme d'encouragement à la retraite offert à un nombre limité de nos employés syndiqués en Ontario et au Québec, des initiatives visant à rendre plus efficace notre équipe de direction et une rationalisation des locaux, ce qui s'est traduit par la comptabilisation de coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts connexes de 10,7 M\$, de 3,3 M\$, de 0,5 M\$ et de 12,5 M\$ aux premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres, respectivement. En 2011, nous avons continué de rendre plus efficace notre équipe de direction et de rationaliser nos locaux, ce qui s'est traduit par la comptabilisation de coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts connexes de 4,5 M\$ au premier trimestre et de 1,4 M\$ au deuxième trimestre.

- Le 1^{er} novembre 2009, nous avons conclu un accord d'achat d'actions en vertu duquel les cadres supérieurs d'Innovatia Inc. ont acquis la totalité de ses actions en circulation. En prévision de la cession, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de 6,1 M\$ de l'actif net au troisième trimestre de 2009. Le produit à la clôture s'est chiffré à 1,5 M\$, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'une perte à la vente de 1,5 M\$ avant impôt au cours du quatrième trimestre de 2009.
- Au quatrième trimestre de 2010, dans le cadre de notre examen du bilan annuel et en préparation de notre conversion en société par actions et du passage aux IFRS, nous avons réexaminé les estimations initiales utilisées pour évaluer les actifs, comme les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée liées aux relations clients que nous avons acquises de Bell Canada en 2006 et en 2007, lors de la transformation de Télébec et de NorthernTel en sociétés fermées. En nous fondant sur les estimations révisées en 2010, nous avons constaté une réduction de la valeur comptable de certaines immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée liées aux relations clients et nous avons comptabilisé une réduction de valeur hors trésorerie de 1 727,9 M\$.
- Le 26 octobre 2010, nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition par Bell Canada de notre division xwave. De ce fait, nous avons reclassé les résultats opérationnels de notre division xwave dans les activités abandonnées. La clôture de l'opération a eu lieu le 1^{er} janvier 2011; elle a donné lieu à un produit à la vente de 38,4 M\$ en espèces et à un montant de 33,7 M\$ à recevoir de Bell Canada au titre d'ajustements au bilan postérieurs à la clôture. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, nous avons perçu une tranche de 10,7 M\$ de ce montant à recevoir et versé un montant de 4,5 M\$ pour régler des obligations que nous avons prises en charge relativement à des dépenses engagées par xwave en 2010. Une perte à la vente après impôt de 3,4 M\$ et de 0,8 M\$, respectivement, déduction faite du montant de 8,9 M\$ attribué au goodwill, a été comptabilisée dans la perte nette liée aux activités abandonnées au premier et au deuxième trimestres de 2011.

D'autres détails sur nos résultats du deuxième trimestre de 2011 sont présentés tout au long du présent document. Des renseignements additionnels sur nos résultats des trimestres précédents, qui étaient auparavant comptabilisés conformément aux IFRS ou aux PCGR du Canada, selon le cas, figurent dans les états financiers trimestriels et annuels et les rapports de gestion qui s'y rapportent.

GESTION FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

Sommaire des flux de trésorerie

<i>Pour les semestres clos les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i>	2011	2010	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités opérationnelles	353,3 \$	457,6 \$	(22,8)
Activités de financement	(180,2)	(253,1)	(28,8)
Activités d'investissement	(270,5)	(218,6)	23,7
Diminution nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	(97,4) \$	(14,1) \$	n.s.
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	44,6	(0,9)	n.s.
Diminution nette des flux de trésorerie de la période	(52,8) \$	(15,0) \$	n.s.

n.s. non significatif

Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, nous avons enregistré des sorties nettes de 52,8 M\$, comparativement à des sorties nettes de 15,0 M\$ pour la période correspondante de 2010. Cette diminution de 37,8 M\$ provient de la baisse des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies de 83,3 M\$, contrebalancée en partie par une hausse des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées de 45,5 M\$. La hausse des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées reflète le produit en espèces de la vente de notre division xwave, réalisé pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011.

Activités opérationnelles

Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont diminué de 22,8 %, ou 104,3 M\$, par rapport à la période correspondante de 2010. Cette diminution s'explique par la hausse de 186,8 M\$ de la capitalisation des RRPD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui traduit la cotisation forfaitaire de 200,0 M\$ aux régimes de retraite, laquelle a été contrebalancée par une augmentation de 83,8 M\$ des flux de trésorerie liés aux variations des actifs et des passifs opérationnels, ou fonds de roulement.

Les flux de trésorerie provenant des variations du fonds de roulement se sont chiffrés à 0,7 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, comparativement à des flux de trésorerie affectés au fonds de roulement de 83,1 M\$ pour la période correspondante de 2010. Les créiteurs et charges à payer ont généré des flux de trésorerie supplémentaires de 84,1 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, par rapport à la période correspondante de 2010. Bien qu'une diminution se produise habituellement au premier semestre, étant donné que nous effectuons d'importants paiements en espèces au titre de notre régime de rémunération à court terme et des coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts comptabilisés auparavant, ces sorties ont diminué de 27,0 M\$ en 2011 par rapport à 2010, résultat qui reflète la réduction de l'effectif de la direction et la baisse des primes au rendement. Les dépenses d'investissement se sont accrues de 54,9 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, en raison de l'accélération des activités liées à l'élargissement de notre réseau FTTH, ce qui a également occasionné une hausse du financement du fonds de roulement par le biais des débiteurs. Les flux de trésorerie provenant des variations du fonds de roulement ont également généré des flux de trésorerie supplémentaires de 17,4 M\$ découlant de la réduction des achats de stocks pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, par rapport à la période correspondante de 2010. Les flux de trésorerie affectés au financement des variations du fonds de roulement ont été touchés de façon défavorable par les débiteurs pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, par rapport à la période correspondante de 2010. Selon nous, le conflit de travail ayant touché Postes Canada en juin 2011 a retardé la réception d'environ 20 M\$ à 30 M\$ de paiements de clients au deuxième trimestre de 2011, ce qui a contribué à une augmentation des débiteurs de 8,2 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 comparativement à des rentrées de 16,4 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010.

Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles comprennent la capitalisation de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, le

montant de capitalisation s'est élevé à 253,0 M\$ comparativement à 66,2 M\$ pour la période correspondante de 2010. La capitalisation en espèces de nos RRPD s'est établie à 244,9 M\$, comparativement à 63,9 M\$ pour la période correspondante de 2010. En 2011, ces montants comprenaient des cotisations au titre des services rendus de 25,3 M\$ et un montant de 219,6 M\$ pour une capitalisation exceptionnelle du déficit, comparativement à 26,0 M\$ et à 37,9 M\$ en 2010, respectivement. La baisse de 0,7 M\$ des cotisations au titre des services rendus est imputable à la réduction du nombre de participants aux régimes en 2011 par rapport à l'exercice précédent. Le 15 mars 2011, nous avons versé une cotisation forfaitaire en espèces de 200,0 M\$ à nos RRPD, laquelle est prise en compte dans les montants de capitalisation en espèces pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011. Tout au long de 2011, nous avons l'intention de porter une partie de notre cotisation forfaitaire aux régimes de retraite en diminution de la capitalisation exceptionnelle du déficit qui est exigée.

Les évaluations actuarielles de tous nos RRPD au 31 décembre 2010 ont été achevées au cours du deuxième trimestre de 2011 et déposées le 30 juin 2011.

Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, les cotisations à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vue de financer les prestations se sont établies à 4,3 M\$, comparativement à 4,1 M\$ à l'exercice précédent. Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations déterminées depuis le début de l'exercice se chiffrent à 3,8 M\$, soit un montant inchangé par rapport aux cotisations liées aux activités poursuivies au cours de la période correspondante de 2010.

Activités de financement

Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 180,2 M\$, comparativement à 253,1 M\$ pour la période correspondante de 2010. La diminution tient principalement à la baisse des dividendes/distributions en espèces versés à nos porteurs de titres en 2011, ainsi qu'au produit de l'émission d'actions privilégiées que nous avons reçu, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par la hausse des remboursements nets de la dette en 2011.

Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, nous avons enregistré des remboursements nets de la dette (y compris la dette à court terme et la dette à long terme, les contrats de location-acquisition et les effets à payer à des parties liées) de 181,7 M\$, comparativement à un produit net de 79,3 M\$ au cours de la période correspondante de 2010. En 2011, nous avons remboursé un montant net de 43,1 M\$ des effets à payer à des parties liées, dont une tranche de 43,3 M\$ correspondait aux dernières distributions dans le cadre de la structure de fiducie de revenu, lesquelles ont été versées tôt au premier trimestre. Notre programme de papier commercial comprenait des remboursements nets sur les billets à court terme de 66,2 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, comparativement au produit net de 85,6 M\$ des facilités de crédit à court terme pour la période correspondante de 2010. Au deuxième trimestre de 2011, nous avons également remboursé un montant de 40,0 M\$ au titre d'une facilité de crédit bancaire à terme et réduit de 10,0 M\$ le produit de la titrisation de débiteurs. Les remboursements en 2011 ont été facilités en partie par le produit de la vente de notre division xwave et en partie par le produit de l'émission d'actions privilégiées décrite ci-dessous. En 2010, le produit net a servi à capitaliser les besoins accrus en fonds de roulement. Au cours du deuxième trimestre de 2011, nous avons effectué des remboursements nets de la dette à long terme de 7,5 M\$ au titre des remboursements prévus des emprunts hypothécaires et des débentures et relativement à la pénalité liée au remboursement par anticipation des billets à moyen terme. Nous n'avons émis ou remboursé aucun titre de créance à long terme au cours de la période correspondante de 2010. Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique « Dette » ci-dessous.

Au premier trimestre de 2011, nous avons enregistré un produit brut total de 287,5 M\$ de l'émission d'actions privilégiées par Bell Aliant Actions privilégiées Inc. (Bell Aliant Actions privilégiées); aucune opération semblable n'avait été comptabilisée en 2010. Des frais d'émission d'actions de 9,7 M\$ ont été engagés, ce qui s'est traduit par un produit net de 277,8 M\$. Ce produit a servi à effectuer la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite de 200,0 M\$ susmentionnée, ainsi qu'à rembourser la dette à court terme dont il est fait mention ci-dessus.

Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, les activités de financement comprenaient également les dividendes de 218,3 M\$ versés à Bell Aliant Inc., les dividendes de 4,1 M\$ versés aux porteurs d'actions privilégiées et les distributions de 53,9 M\$, qui représentent les derniers décaissements nécessaires pour verser les distributions à titre de fiducie de revenu. Pour la période correspondante de 2010, le total des distributions versées au Fonds et aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c. se chiffrait à 332,4 M\$.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 23,7 %, ou 51,9 M\$, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport à la période correspondante de 2010.

Les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 273,5 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, comparativement à 218,6 M\$ pour la période correspondante de 2010, soit une hausse de 25,1 %, ou 54,9 M\$. Conformément à notre priorité stratégique qui vise à accroître nos services à large bande, en particulier ceux liés à la technologie FTTH, nous poursuivons le déploiement accéléré de notre réseau FTTH. De plus, le total des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement comprend un produit de 1,7 M\$ à la vente de placements. Nous avons perçu des débiteurs de CAE Services professionnels (Canada) Inc., au titre d'ajustements au bilan postérieurs à la clôture découlant de la vente de nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, alors qu'aucun produit à ce titre n'a été reçu en 2010.

Financement et liquidités

Sources de liquidités

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation de débiteurs. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités opérationnelles pour payer les immobilisations corporelles, les dividendes aux actionnaires et les montants liés à d'autres engagements, à mesure qu'ils se présentent.

Notre structure du capital est la suivante :

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	30 juin 2011		31 décembre 2010	
Capital social/des associés	3 443,8 \$	50,9 %	1 666,0 \$	34,6 %
Actions privilégiées émises par une filiale	280,5	4,1 %	-	-
Dette nette	3 047,8	45,0 %	3 148,8	65,4
Total du capital	6 772,1 \$	100,0 %	4 814,8 \$	100,0 %

Capital social/des associés

Actions ordinaires

Au 30 juin 2011, notre capital autorisé comprenait un nombre illimité d'actions de deux catégories, des actions ordinaires avec droit de vote et des actions ordinaires sans droit de vote, lesquelles ne sont pas cotées en Bourse. Aucune action ordinaire sans droit de vote n'a été émise.

Au 30 juin 2011, 101 373 833 actions ordinaires avec droit de vote avaient été émises et étaient en circulation et Bell Aliant Inc. détenait toutes les actions ordinaires avec droit de vote, sauf une, qui était détenue indirectement par BCE.

Parts de société en commandite

Au 31 décembre 2010, nous pouvions émettre un nombre illimité de parts de chacune des trois catégories de parts, lesquelles n'étaient pas cotées en Bourse. Le nombre de parts émises et en circulation s'établissait comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

Le 1^{er} janvier 2011, toutes les parts de société en commandite en circulation ont été annulées dans le cadre de la dissolution de Placements Bell Aliant, s.e.c. au cours de la conversion, comme il a été décrit dans nos états financiers et notre rapport de gestion intermédiaires du premier trimestre.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle au 30 juin 2011 représentent la participation des porteurs d'actions privilégiées dans Bell Aliant Actions privilégiées, notre filiale en propriété exclusive. En mars 2011, Bell Aliant Actions privilégiées a émis 287,5 M\$ d'actions privilégiées. Cette société a comptabilisé des commissions et des frais d'émission d'actions de 9,7 M\$, déduction faite de l'impôt connexe de 2,7 M\$, en diminution du produit de l'émission d'actions. Pour de plus amples détails concernant cette émission d'actions privilégiées, se reporter à la note 15 de nos états financiers intermédiaires et au communiqué de presse de Bell Aliant Inc. daté du 22 février 2011.

Dettes

Nous avons émis des titres d'emprunt totalisant 3 060,4 M\$ au 30 juin 2011, y compris des billets à moyen terme non garantis de premier rang en circulation d'un montant de 2 605,0 M\$ aux termes de l'acte de fiducie de Bell Aliant, s.e.c. daté du 14 septembre 2006.

Le 26 avril 2011, nous avons émis 300,0 M\$ de billets à moyen terme non garantis d'une durée de sept ans, qui portent intérêt au taux de 4,88 % par année et arriveront à échéance le 26 avril 2018. Ces billets ont été émis avec escompte et les frais d'émission engagés se sont élevés à 1,5 M\$, ce qui a donné lieu à un produit net de 298,5 M\$.

Le 6 mai 2011, nous avons utilisé le produit de cette émission de billets pour rembourser une tranche des billets à moyen terme de Bell Aliant, s.e.c. arrivant à échéance le 26 septembre 2011. Nous avons remboursé un montant en capital de 300,0 M\$ et comptabilisé une perte au remboursement de 4,4 M\$, par suite du paiement d'une pénalité de remboursement par anticipation de 4,0 M\$ et de la comptabilisation de frais d'émission non amortis précédemment de 0,4 M\$.

Également au cours du deuxième trimestre de 2011, nous avons modifié et refondu nos facilités de crédit bancaires consortiales, ce qui a donné lieu à la mise en place d'une seule facilité d'exploitation renouvelable de 750,0 M\$, à l'élimination de la facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite et à une nouvelle date d'échéance, soit le 6 juin 2015. Le montant total disponible en vertu de nos facilités d'exploitation à court terme s'élève à 997,7 M\$ au 30 juin 2011, comparativement à 1 255,3 M\$ au 31 décembre 2010. Nous continuons de maintenir un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$, soutenu par le montant inutilisé de cette facilité d'exploitation renouvelable.

Les montants prélevés sur nos facilités de crédit à court terme ont diminué pour s'établir à 261,0 M\$ au 30 juin 2011, comparativement à 377,2 M\$ au 31 décembre 2010. Nous avons remboursé des billets à court terme de 66,2 M\$ en vertu de notre programme de papier commercial, ce qui a donné lieu à un montant total émis de 143,0 M\$ au 30 juin 2011, comparativement à 209,2 M\$ au 31 décembre 2010. Dans le cadre de la modification et de la refonte de nos facilités de crédit bancaires consortiales, nous avons remboursé un montant de 40,0 M\$ en vertu de notre facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite au cours du deuxième trimestre de 2011. Nous avons également effectué des rachats de 10,0 M\$ dans le cadre du programme renouvelable de titrisation de débiteurs. De plus, le montant des lettres de crédit émises a diminué de 11,3 M\$ pour s'établir à un montant total de 274,8 M\$. Les

lettres de crédit au 31 décembre 2010 comprennent un montant de 11,1 M\$ lié aux activités abandonnées, alors qu'aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au 30 juin 2011.

Aux termes de la facilité de crédit bancaire modifiée et refondue, certaines clauses restrictives financières ont été modifiées, notamment le ratio de levier financier (selon la définition qu'en donne l'entente), qui est passé de 3,0 fois à 3,25 fois. Un exemplaire de la facilité de crédit modifiée et refondue est présenté à titre de document important sur le site www.sedar.com. Aucune autre modification n'a été apportée aux clauses restrictives et aux dispositions de nos facilités de crédit qui sont présentées dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, sauf des modifications requises par suite de la conversion.

Notation

Aucune modification n'a été apportée à nos cotes de crédit au deuxième trimestre de 2011. Cependant, à notre demande en avril 2011, les cotes de crédit de Télébec et de NorthernTel ont été retirées par S&P et DBRS, puisque ces entités n'émettront plus de titres d'emprunt publics à l'avenir.

	S&P	DBRS
Dette de premier rang non garantie de Bell Aliant, s.e.c.	BBB, perspective stable	BBB (élevée), tendance stable
Papier commercial de Bell Aliant, s.e.c.	Non noté	R-1 (faible), tendance stable
Actions privilégiées de Bell Aliant Actions privilégiées Inc.	P-3 (élevée), perspective stable	Pfd-3 (élevée), tendance stable

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour le deuxième trimestre de 2011 étaient liés aux dividendes aux actionnaires, aux dépenses d'investissement, à la capitalisation des régimes de retraite, aux remboursements sur la dette à court et à long terme et aux paiements relatifs à d'autres engagements. Ces besoins de liquidités pour le reste de 2011 devraient donner lieu aux sorties de fonds suivantes :

- Les besoins de liquidités annuels pour payer les dividendes aux actionnaires de Bell Aliant Inc. (sous réserve de leur déclaration, au gré des administrateurs) devraient s'établir dans une fourchette de 432 M\$ à 435 M\$ en 2011. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, nous avons payé des dividendes de 218,3 M\$ pour permettre à Bell Aliant Inc. de financer ses dividendes et ses charges.
- Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, nos dépenses d'investissement se sont élevées à 273,5 M\$. Nous nous attendons à ce que nos dépenses d'investissement en 2011 se situent dans la tranche supérieure de la fourchette de nos cibles pour l'exercice, qui est de 520 M\$ à 560 M\$, en raison de l'élargissement de notre réseau FTTH et du branchement de nouveaux clients.
- Nous sommes tenus de rembourser la dette à court terme et la dette à long terme selon leurs modalités. Nous nous assurons que des montants suffisants peuvent être prélevés en tout temps sur nos facilités d'exploitation renouvelables en vue de soutenir l'émission de papier commercial. Nous avons des billets à moyen terme dont l'encours du capital s'établit à 105,0 M\$ et qui arriveront à échéance le 26 septembre 2011. Nous avons l'intention de rembourser le solde résiduel de l'encours des billets de septembre 2011 au moyen des flux de trésorerie ou des emprunts à court terme.
- Nos RRPD accusent un déficit de capitalisation. En 2010, le rendement des actifs des régimes de retraite a dépassé notre rendement prévu. Toutefois, les taux d'actualisation utilisés pour calculer notre passif au titre du déficit de capitalisation pour les employés actifs au 31 décembre 2010 étaient inférieurs à ceux utilisés au 31 décembre 2009. De plus, les besoins de capitalisation pour 2011 reflètent l'augmentation des obligations découlant des départs à la

retraite anticipée de 2010. Selon les résultats de nos évaluations actuarielles effectuées en 2010, le niveau de capitalisation requis pour financer le déficit de nos RRPD se situera entre 105 M\$ et 110 M\$ en 2011, comparativement à 86,3 M\$ pour 2010. Le 15 mars 2011, dans le cadre de nos plans de financement pour 2011, nous avons utilisé une partie du produit de l'émission d'actions privilégiées pour effectuer une cotisation forfaitaire de 200,0 M\$ en espèces à nos RRPD. Nous porterons une partie de cette cotisation forfaitaire en diminution de la capitalisation du déficit qui est exigée pour 2011. Nous sommes d'avis que le fait d'agir ainsi dès maintenant permet de réduire la volatilité future que le déficit de solvabilité fait peser sur nos flux de trésorerie, de consolider notre profil de crédit, d'accroître les flux de trésorerie générés, d'obtenir un rendement intéressant sur le capital investi et de renforcer la garantie de versement des prestations pour les employés retraités comme pour les employés membres de nos RRPD. De plus, nous estimons que des paiements en espèces de 25 M\$ à 50 M\$ au titre de la capitalisation du déficit seront versés aux régimes de retraite en 2011, ce qui correspond approximativement à nos besoins de capitalisation selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

- Des initiatives en matière de productivité annoncées périodiquement depuis 2008 devraient se traduire par l'utilisation de liquidités pour payer les frais liés aux indemnités de départ, aux avantages et à la rationalisation des locaux d'environ 15 M\$ à 20 M\$ en 2011. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, nous avons payé des coûts liés aux indemnités de départ et à la rationalisation des locaux d'un montant de 14,1 M\$.
- Les liquidités serviront aussi à faire face à d'autres engagements, notamment ceux relatifs aux contrats de location simple et d'approvisionnement de matériel et d'autres infrastructures de réseau.

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nos obligations contractuelles demeurent dans l'ensemble inchangées par rapport à celles décrites dans notre rapport de gestion annuel 2010.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Nos principales parties liées demeurent BCE, Bell Canada et Bell Aliant Inc. Pour plus de détails sur nos transactions entre parties liées et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, se reporter à la note 25 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi qu'à la note 21 de nos états financiers intermédiaires.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Nos états financiers intermédiaires ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et conformément aux méthodes comptables que nous prévoyons appliquer à nos états financiers pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011. Ils n'incluent pas toute l'information requise dans les états financiers annuels complets. Avant le premier trimestre de 2011, nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires étaient préparés conformément aux PCGR du Canada. L'adoption des IFRS n'a pas eu d'incidence sur notre rendement global, nos décisions stratégiques ou les tendances sous-jacentes à nos activités.

Incidence de la transition aux IFRS

Se reporter à la note 22 de nos états financiers intermédiaires pour obtenir plus de détails sur les exemptions importantes prévues par IFRS 1 que nous avons utilisées, ainsi que sur les rapprochements entre nos résultats de 2010 selon les PCGR du Canada et les résultats de 2010 selon les IFRS. Les rapprochements incluent le total des capitaux propres au 30 juin 2010, ainsi que le résultat net et le résultat global pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010. Nos méthodes comptables en vertu des IFRS sont présentées à la note 2 de nos états financiers pour le premier trimestre de 2011.

Modifications futures des méthodes comptables

L'IASB a publié plusieurs nouvelles normes, modifications de normes et interprétations qui ne sont pas en vigueur pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011. Bien que leur adoption anticipée soit permise, elles n'ont pas été appliquées dans la préparation de nos états financiers intermédiaires. Ces normes sont les suivantes :

Informations à fournir – Transfert d'actifs financiers (amendements d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir)

Les amendements d'IFRS 7 exigent de fournir des informations supplémentaires concernant le transfert d'actifs financiers, particulièrement lorsqu'un nombre disproportionné de transactions est enregistré à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les amendements d'IFRS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 constitue la première étape du projet en trois étapes de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle exige le classement et l'évaluation des actifs financiers soit dans la catégorie du coût amorti, soit dans celle de la juste valeur. IFRS 9 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10 s'appuie sur les principes existants et reconnaît que la notion de contrôle constitue le facteur concluant pour déterminer si une entité devrait être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. Cette norme fournit des directives additionnelles aux fins de l'établissement du contrôle lorsqu'il est difficile d'évaluer ce dernier. IFRS 10 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

IFRS 12 exige la présentation d'informations sur toutes les formes de participations détenues dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et les autres entités hors bilan. IFRS 12 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 établit un cadre unique aux fins de l'évaluation de la juste valeur ainsi que les informations à fournir sur cette évaluation. Elle s'applique lorsqu'une autre IFRS exige ou permet des évaluations de la juste valeur ou des informations à fournir sur ces évaluations, sauf en ce qui concerne les transactions dont le paiement est fondé sur des actions auxquelles s'applique IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les contrats de location auxquels s'applique IAS 17, *Contrats de location*, et les évaluations qui sont similaires à la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, notamment en ce qui concerne la valeur de réalisation nette, dont il est question dans IAS 2, *Stocks*, ou la valeur d'utilité, dont il est question dans IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. IFRS 13 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat)

Les modifications à IAS 12 établissent la présomption du recouvrement de certains actifs et sont considérées pertinentes dans les cas où différentes conséquences fiscales peuvent survenir selon la manière dont les valeurs comptables sont recouvrées. Les modifications à IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012.

Nous évaluons actuellement l'incidence, le cas échéant, que ces nouvelles normes auront sur nos résultats financiers.

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en vertu de la *Loi sur les télécommunications*, de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur la radiocommunication* influent sur nos activités.

Les faits nouveaux concernant la réglementation survenus au deuxième trimestre de 2011, jusqu'au 27 juillet 2011 inclusivement, qui touchent, ou pourraient toucher, nos activités de façon importante comprennent ce qui suit :

Examen de la facturation à l'utilisation pour le service Internet de gros

Le 28 mars 2011, nous et Bell Canada avons conjointement retiré notre proposition de tarifs de facturation à l'utilisation de gros et proposé plutôt l'établissement de tarifs en fonction d'un volume groupé (TVG). Les TVG s'appliqueraient au service Internet de gros fourni dans certaines régions de l'Ontario et du Québec; ils se composent de frais d'accès mensuels et d'un tarif en fonction du volume appliqué à l'ensemble du trafic de gros d'un fournisseur de services Internet (FSI). Les TVG fournissent aux FSI de gros la souplesse voulue pour élaborer leurs propres modèles d'établissement des tarifs pour les services Internet, tout en soutenant le principe fondamental selon lequel ceux qui font un moins grand usage de la capacité du réseau ne devraient pas subventionner ceux qui l'utilisent le plus. Reconnaisant que nous et Bell Canada avons retiré notre proposition de tarifs de facturation à l'utilisation de gros, Vaxination Informatique a, le 28 mars 2011, retiré la pétition présentée au gouverneur en conseil. Une instance avec comparution a été tenue en juillet 2011 pour examiner la proposition des TVG ainsi que les propositions de prix alternatives présentées par d'autres parties. Nous ne nous attendons pas à ce que le CRTC rende une décision avant le quatrième trimestre de 2011.

Examen des régimes d'interconnexion des services locaux, sans fil et interurbains

Le 23 mars 2011, le CRTC a amorcé un examen complet des politiques concernant les questions liées à l'interconnexion des réseaux, qui vise à déterminer dans quelle mesure les régimes d'interconnexion existants peuvent être simplifiés et regroupés.

Le 2 juin 2011, nous et Bell Canada avons conjointement présenté des observations au CRTC. Nous appuyons de façon générale le statu quo pour ce qui est des régimes existants. Nous avons également proposé que l'élaboration d'un régime d'interconnexion IP à IP soit permis aux termes d'ententes commerciales. Le CRTC tiendra une audience publique le 24 octobre 2011 et prévoit publier une décision concernant les questions soulevées dans l'avis au plus tard quatre mois après la fermeture du dossier, le 14 novembre 2011. La décision pourrait avoir une incidence sur les produits et les charges liés aux composantes d'interconnexion des réseaux faisant l'objet de l'instance. Il nous est toutefois impossible de déterminer, à l'heure actuelle, quelles seront pour nous les répercussions de l'examen des régimes d'interconnexion.

Tarifs liés aux structures de soutènement

Tel qu'il en a été question dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, le 2 décembre 2010, le CRTC a approuvé les tarifs révisés liés aux structures de soutènement visant les poteaux des ESLT utilisés par des tiers aux fins de raccordement. Également dans cette décision, le CRTC a amorcé une instance de suivi visant à solliciter les observations des parties au sujet de son avis préliminaire selon lequel le tarif de raccordement aux poteaux de service (c.-à-d. un poteau d'une ESLT auquel un branchement d'abonné est raccordé), qui consistait en un taux effectif nul, devrait être le même que le tarif de raccordement au poteau principal de l'ESLT. Le 4 juillet 2011, le CRTC a

approuvé un tarif de location de poteaux de service qui correspond à notre tarif de location du poteau principal.

Le 30 mars 2011, un consortium d'entreprises de câblodistribution a déposé une demande de révision et de modification visant à réduire les tarifs établis dans la décision de décembre. Aucune décision concernant cette demande n'a encore été publiée.

Tarifs d'interconnexion de l'interurbain de Télébec

Le 14 février 2011, MTS Allstream Inc. a déposé une demande auprès du CRTC en vue de faire réduire les tarifs d'interconnexion de l'interurbain facturés par Télébec et la Société TELUS Communications dans la province de Québec. Télébec a déposé sa réponse le 16 mars 2011 et fourni les renseignements supplémentaires demandés par le CRTC le 26 mai 2011. L'issue de cette instance n'est pas connue à l'heure actuelle.

Mise à jour des coûts aux fins du calcul de la subvention

Le 2 juin 2011, nous avons déposé une demande auprès du CRTC afin que ce dernier approuve une hausse des coûts utilisés pour calculer le montant de la subvention par SAR résidentiel dans les zones de desserte à coût élevé réglementées situées dans certains des territoires que nous desservons. Cette approbation se traduirait par une augmentation des produits tirés des subventions et par une plus grande souplesse aux fins de l'augmentation des tarifs des services locaux dans certaines zones de desserte à coût élevé réglementées, conformément à la Politique réglementaire de télécom CRTC 2011-291, comme il est décrit dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Services de programmation alternatifs

Le 25 mai 2011, le CRTC a amorcé une instance visant à mieux comprendre les répercussions qu'aura la programmation alternative (la programmation fournie par le biais d'Internet) sur le système canadien de radiodiffusion (Avis de consultation de radiodiffusion et de télécom CRTC 2011-344). Les radiodiffuseurs en ligne, tant au pays qu'à l'étranger, ne sont pas, à l'heure actuelle, assujettis à la réglementation en matière de radiodiffusion, conformément à l'ordonnance d'exemption du CRTC relative aux nouveaux médias, tandis que les entreprises de programmation et de distribution conventionnelles continuent d'être assujetties à des obligations réglementaires en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* et des règlements connexes.

Le 5 juillet 2011, nous et Bell Canada avons conjointement déposé des observations auprès du CRTC, enjoignant ce dernier d'amorcer une instance visant l'établissement d'un cadre de réglementation plus symétrique.

Abstention de réglementation

Le 28 juin 2011, nous avons déposé des demandes auprès du CRTC pour obtenir une abstention de réglementation pour les entreprises de services locaux dans 138 circonscriptions au Canada atlantique.

HYPOTHÈSES FORMULÉES LORS DE LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS PROSPECTIVES ET RISQUES POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS ET NOS RÉSULTATS

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les déclarations prospectives effectuées dans le présent rapport de gestion s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables au moment où nous avons fait ces déclarations prospectives. Nous avons pris en compte certains facteurs et fait certaines hypothèses lors de la préparation de nos cibles révisées pour 2011, comme il est précisé à la rubrique « Cibles révisées pour 2011 », et pour présenter les informations prospectives dont il est question dans le présent rapport de gestion. Les principales hypothèses relatives au marché, à l'exploitation et aux résultats financiers sont décrites dans la section qui suit.

Hypothèses relatives au marché, à l'exploitation et aux résultats financiers

Les variations des produits opérationnels d'un exercice à l'autre dans les principales catégories de produits seront plus favorables que celles enregistrées en 2010, principalement en raison de la migration de nos clients vers les services de plus grande valeur et des mesures d'établissement des prix. L'incidence sur les produits des décisions du CRTC prises à la fin de 2010 et au début de 2011 relativement aux produits tirés de contributions et aux frais de raccordement aux poteaux donneront lieu à un rythme moins soutenu dans la diminution des produits en 2011 que celui initialement prévu.

La concurrence demeurera forte sur les marchés d'affaires et résidentiel; l'élargissement de la zone de couverture pour les services de téléphonie par câble fera passer celle-ci de 71 %, actuellement, à un sommet de 75 % à 80 % au cours des prochaines années. La diminution nette du nombre de nos clients des SAR sera comparable à celle enregistrée en 2010. L'accroissement net du nombre d'abonnés à nos services Internet haute vitesse sera sensiblement inférieur à celui de 2010.

La substitution par le sans-fil pour les services de transmission de la voix s'accroîtra sur nos territoires, mais continuera d'être à la traîne par rapport à d'autres régions du Canada.

Nous investirons 350 M\$ dans la technologie FTTH entre 2011 et 2012, afin de donner accès à cette technologie à plus de 600 000 foyers et entreprises d'ici la fin de 2012, ce qui devrait faire progresser le total de nos PMC pour le marché résidentiel et générer une croissance importante du nombre d'abonnés des services de télévision et des produits opérationnels. Les réductions de coûts se poursuivront en 2011, mais à un rythme moins soutenu qu'au cours des dernières années.

La charge de retraite en vertu des IFRS se situera entre 60 M\$ et 65 M\$ en 2011, en tenant compte d'un taux d'actualisation de 5,3 % et d'un taux de rendement à long terme des actifs des régimes de 6,1 %, comparativement à une charge de retraite retraitée en vertu des IFRS de 53 M\$ pour 2010. Le financement des coûts des services rendus en vertu des régimes de retraite s'élèvera entre 65 M\$ et 75 M\$, comparativement à 69 M\$ en 2010. Nos besoins liés à la capitalisation du déficit des régimes de retraite se situeront entre 105 M\$ et 110 M\$, comparativement à 86 M\$ en 2010. En plus de la cotisation forfaitaire de 200 M\$ aux régimes de retraite, nous verserons une cotisation régulière de 25 M\$ à 50 M\$ au titre de la capitalisation en espèces du déficit des régimes de retraite, ce qui se rapproche de nos besoins en capitalisation prévus selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation pour 2011.

Le bénéfice imposable devrait être assujéti à un taux d'imposition des sociétés fédéral-provincial harmonisé de 29 % en 2011, lequel devrait diminuer pour s'établir à 27 % d'ici 2013, et la charge d'impôt sur le résultat pour 2011 devrait s'établir environ entre 135 M\$ et 145 M\$. Grâce à l'utilisation des reports en avant accumulés de pertes fiscales, le montant de l'impôt en espèces que nous paierons en 2011 et en 2012 sera minime.

Notre dotation aux amortissements se situera entre 625 M\$ et 640 M\$ en 2011, compte tenu d'un amortissement des immobilisations incorporelles d'environ 145 M\$ à 150 M\$.

Les dividendes que nous versons devraient se qualifier comme dividendes admissibles, donnant le droit aux particuliers résidents canadiens qui les reçoivent de profiter du mécanisme de majoration des dividendes et de crédit fiscal qui viendra réduire l'impôt sur le résultat qui serait autrement exigible.

Cibles révisées pour 2011

Selon les résultats solides du cumul depuis le début de l'exercice et les dernières attentes quant au solde de l'exercice, nous avons augmenté nos cibles financières pour 2011 pour les produits opérationnels et maintenu nos cibles pour le BAIIA, les flux de trésorerie disponibles et le RPA ajusté. En outre, nous avons indiqué que nous nous attendions désormais à ce que nos dépenses en immobilisations pour 2011 atteignent la partie supérieure de la fourchette de notre cible initiale.

	Cibles pour 2011 publiées en février 2011	Cibles révisées pour 2011 publiées en juillet 2011
Produits opérationnels	2 650 M\$ à 2 750 M\$	2 720 M\$ à 2 780 M\$
BAlIA ² avant charge au titre des régimes de retraite	1 360 M\$ à 1 400 M\$	inchangée
BAlIA ² après charge au titre des régimes de retraite	1 300 M\$ à 1 340 M\$	inchangée
Dépenses d'investissement	520 M\$ à 560 M\$	inchangée
Flux de trésorerie disponibles ²	525 M\$ à 575 M\$ ¹	inchangée
Résultat par action avant amortissement de la répartition du prix d'achat ³	1,60 \$ à 1,80 \$	inchangée

1. Exclut la cotisation forfaitaire de 200 M\$ aux régimes de retraite.

2. Le BAlIA et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » pour obtenir plus de détails.

3. Nous estimons que l'amortissement de la répartition du prix d'achat en 2011 se situera environ entre 90 M\$ et 95 M\$ avant impôt, et que le résultat par action incluant l'incidence après impôt de ce montant pour 2011 s'établira environ entre 1,30 \$ et 1,50 \$.

Gestion des risques

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou nos résultats opérationnels. Se reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 et à notre notice annuelle 2010 pour la liste des risques importants auxquels, à notre avis, nous sommes exposés. La liste des risques mentionnés ci-dessous n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui, selon nous, n'ont actuellement pas d'incidence importante sur nos activités consolidées, mais pourraient en avoir.

Au cours des premier et deuxième trimestres de 2011, nous n'avons pas repéré de changement important dans la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités courantes, tel qu'il est décrit dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 et dans notre notice annuelle 2010. Nous avons fourni des mises à jour à l'égard de notre cadre réglementaire et de notre contexte concurrentiel aux rubriques « Modifications réglementaires » et « État de la concurrence ».

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

En plus de présenter nos résultats conformément aux IFRS, nous utilisons certaines mesures financières non définies par les IFRS comme indicateurs supplémentaires de notre performance opérationnelle et de notre situation financière à des fins de planification interne. Ces mesures non définies par les IFRS incluent :

- le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements);
- la marge du BAIIA;
- les flux de trésorerie disponibles;
- le RPA ajusté de Bell Aliant Inc.

Les termes ci-dessus n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis. Le BAIIA, la marge du BAIIA, les flux de trésorerie disponibles et le RPA ajusté de Bell Aliant Inc. sont présentés sur la même base d'une période à l'autre.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits opérationnels moins les charges opérationnelles; par conséquent, ce terme désigne le résultat opérationnel avant la dotation aux amortissements et les coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts. Le résultat opérationnel est calculé avant la déduction de la charge financière nette et de l'impôt.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net, du résultat opérationnel et du BAIIA sur une base consolidée.

<i>Pour les périodes closes les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i>	T2		Cumul depuis le début de l'exercice	
	2011	2010	2011	2010
Résultat net	86,6 \$	68,7 \$	172,0 \$	317,3 \$
Ajouter : Charge financière nette	43,1	47,0	85,3	93,8
Distributions aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	52,4	-	104,7
Perte (profit) à la réévaluation des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	1,5	-	(187,7)
Autres charges	6,1	0,8	6,2	3,4
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	39,0	(8,9)	78,9	(12,6)
Perte nette liée aux activités abandonnées	0,8	2,3	4,2	1,7
Résultat opérationnel	175,6 \$	163,8 \$	346,6 \$	320,6 \$
Ajouter : Amortissements	156,5	175,8	310,3	346,5
Coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts	1,4	3,4	5,9	14,6
BAIIA	333,5 \$	343,0 \$	662,8 \$	681,7 \$

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement opérationnel de nos activités courantes avant l'incidence des intérêts, de l'impôt, de la dotation aux amortissements et des coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts. Nous excluons la dotation aux amortissements étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société ainsi que de facteurs non opérationnels comme le coût historique des immobilisations. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre performance opérationnelle. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer les intérêts sur notre dette, de verser des dividendes aux actionnaires et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications. Le BAIIA ne doit pas être confondu avec le résultat net ou le résultat opérationnel, qui sont les mesures définies par les IFRS les plus comparables.

La marge du BAIIA est définie comme le BAIIA en pourcentage de nos produits opérationnels.

Flux de trésorerie disponibles

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les dépenses d'investissement. Étant donné que nos activités soutiennent ultimement le versement des dividendes aux actionnaires de Bell Aliant Inc., les flux de trésorerie disponibles combinent notre rendement au chapitre des liquidités et celui de Bell Aliant Inc. Nous présentons les flux de trésorerie disponibles compte tenu et compte non tenu de la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite effectuée au premier trimestre de 2011, car la cotisation était exceptionnelle et financée par le produit d'une émission d'actions privilégiées par une filiale, et non par les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et des flux de trésorerie disponibles.

<i>Pour les périodes closes les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i>	T2		Cumul depuis le début de l'exercice	
	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	345,7 \$	306,6 \$	353,3 \$	457,6 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de Bell Aliant Inc.	(1,1)	(1,8)	(1,1)	(1,8)
Total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	344,6 \$	304,8 \$	352,2 \$	455,8 \$
Dépenses d'investissement	(154,0)	(124,3)	(273,5)	(218,6)
Flux de trésorerie disponibles	190,6 \$	180,5 \$	78,7 \$	237,2 \$
Cotisation forfaitaire aux régimes de retraite	-	-	200,0	-
Flux de trésorerie disponibles avant la cotisation forfaitaire aux régimes de retraite	190,6 \$	180,5 \$	278,7 \$	237,2 \$

À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer notre capacité à verser des dividendes aux actionnaires, à payer les intérêts sur notre dette et à respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans notre secteur.

Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être confondus avec les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, qui sont la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

RPA ajusté de Bell Aliant Inc.

Nous définissons le RPA ajusté de Bell Aliant Inc. comme le RPA dilué de Bell Aliant Inc., ajusté pour tenir compte de l'incidence par action après impôt de l'amortissement des montants liés à la répartition du prix d'achat, lesquels représentent les ajustements au coût historique des immobilisations corporelles et incorporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le tableau suivant présente un rapprochement du RPA dilué et du RPA ajusté de Bell Aliant Inc.

<i>Pour la période close le 30 juin 2011 (en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	T2		Cumul depuis le début de l'exercice	
	Montant	Par action	Montant	Par action
Résultat dilué par action de Bell Aliant Inc.		0,36 \$		0,73 \$
Amortissement de la répartition du prix d'achat, déduction faite de l'impôt sur le résultat	16,6 \$	0,07	33,3 \$	0,14
Résultat ajusté par action de Bell Aliant Inc.		0,43 \$		0,87 \$

Nous utilisons le RPA ajusté de Bell Aliant Inc., entre autres mesures, pour évaluer la tranche du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Bell Aliant Inc. qui provient de notre performance opérationnelle, compte non tenu de l'incidence après impôt de l'amortissement de la répartition du prix d'achat. Nous excluons cet élément, car l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée liées à des relations clients acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises antérieurs se rapporte à des actifs qui ne seront pas, pour la plupart, remplacés au moyen de dépenses d'investissement futures. Les coûts futurs engagés relativement à l'acquisition de nouveaux abonnés ou à la fidélisation des abonnés existants sont pris en compte dans les charges opérationnelles courantes. Nous excluons cet élément parce qu'il a une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et de ceux de Bell Aliant Inc. et peut éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. L'exclusion de cet élément ne signifie pas qu'il est non récurrent.

À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la capacité de Bell Aliant Inc. de verser des dividendes, lesquels dépendent entièrement de nos propres dividendes, et comme outil d'évaluation commun dans notre secteur.

Le RPA ajusté de Bell Aliant Inc. ne doit pas être confondu avec le RPA dilué, qui est la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du deuxième trimestre de 2011 qui aurait eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre système de contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Comptes consolidés de résultat

Pour les périodes closes les 30 juin

(en millions de dollars canadiens, sauf le résultat par action/part)
(non audité)

	Notes	Trimestres		Semestres	
		2011	2010	2011	2010
Produits opérationnels	3	692,6	700,1	1 374,2	1 388,8
Charges					
Charges opérationnelles	4	359,1	357,1	711,4	707,1
Amortissements		156,5	175,8	310,3	346,5
Coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts	6	1,4	3,4	5,9	14,6
Résultat opérationnel		175,6	163,8	346,6	320,6
Charge financière	7	88,2	87,1	175,5	173,8
Produits financiers	7	(45,1)	(40,1)	(90,2)	(80,0)
Charge financière nette		43,1	47,0	85,3	93,8
Distributions aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	22	-	52,4	-	104,7
Augmentation (diminution) de la valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	22	-	1,5	-	(187,7)
Autres charges	8	6,1	0,8	6,2	3,4
Résultat avant impôt		126,4	62,1	255,1	306,4
Charge (économie) d'impôt exigible		0,3	-	(1,1)	-
Charge (économie) d'impôt différé		38,7	(8,9)	80,0	(12,6)
Charge (économie) d'impôt		39,0	(8,9)	78,9	(12,6)
Résultat net lié aux activités poursuivies		87,4	71,0	176,2	319,0
Perte nette liée aux activités abandonnées	9	(0,8)	(2,3)	(4,2)	(1,7)
Résultat net		86,6	68,7	172,0	317,3
Résultat net attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires/porteurs de parts		83,1	68,7	167,9	317,3
Participations ne donnant pas le contrôle	15	3,5	-	4,1	-
Actions privilégiées émises par une filiale					
		86,6	68,7	172,0	317,3
Résultat par action/part :	10				
De base lié aux activités poursuivies		0,83	0,44	1,70	1,99
De base lié aux activités abandonnées		(0,01)	(0,01)	(0,04)	(0,01)
De base		0,82	0,43	1,66	1,98
Dilué lié aux activités poursuivies		0,83	0,44	1,70	1,01
Dilué lié aux activités abandonnées		(0,01)	(0,01)	(0,04)	(0,01)
Dilué		0,82	0,43	1,66	1,00

Se reporter aux notes annexes.

États consolidés du résultat global

Pour les périodes closes les 30 juin		Trimestres		Semestres	
<i>(en millions de dollars canadiens) (non audité)</i>		2011	2010	2011	2010
	Note				
Résultat net		86,6	68,7	172,0	317,3
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat	11	(35,5)	(156,8)	(24,5)	(300,5)
Résultat global		51,1	(88,1)	147,5	16,8
Résultat global attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires/porteurs de parts		47,6	(88,1)	143,4	16,8
Participations ne donnant pas le contrôle					
Actions privilégiées émises par une filiale		3,5	-	4,1	-
		51,1	(88,1)	147,5	16,8

Se reporter aux notes annexes.

États consolidés de la situation financière

Pour les périodes closes le

(en millions de dollars canadiens) (non audité)

	Notes	30 juin 2011	31 décembre 2010
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		12,6	65,4
Créances clients et autres débiteurs		413,9	383,8
Effets à recevoir de parties liées	21	-	145,6
Stocks		14,4	18,0
Paiements anticipés		34,7	16,0
Impôt à recouvrer		22,6	25,0
		498,2	653,8
Actifs classés comme détenus en vue de la vente		-	107,1
		498,2	760,9
Actifs non courants			
Créances à long terme		18,8	20,4
Charges différées		13,6	14,4
Actifs d'impôt différé	22	51,3	145,4
Immobilisations corporelles		3 381,1	3 359,5
Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée		1 148,2	1 185,0
Goodwill et immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée	13	2 885,2	2 894,1
		7 498,2	7 618,8
Total de l'actif		7 996,4	8 379,7

Se reporter aux notes annexes.

États consolidés de la situation financière

Pour les périodes closes le

(en millions de dollars canadiens) (non audité)

	Notes	30 juin 2011	31 décembre 2010
Passifs courants			
Effets à payer à des parties liées	21	5,6	48,7
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		355,8	333,5
Passif au titre des coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts	6	5,9	14,1
Distributions à verser	21	-	199,4
Dettes à court terme	16	261,0	377,2
Tranche à court terme de la dette à long terme	16	135,6	427,4
		763,9	1 400,3
Passifs directement liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente		-	44,2
		763,9	1 444,5
Passifs non courants			
Dettes à long terme	16	2 658,2	2 360,9
Parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	14, 22	-	1 876,6
Avantages postérieurs à l'emploi	5	813,1	998,7
Crédits différés et autres passifs à long terme		36,9	33,0
		3 508,2	5 269,2
Total du passif		4 272,1	6 713,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires/porteurs de parts			
Capital social/des associés	14	3 651,6	2 061,5
Surplus d'apport		263,9	0,4
Cumul du résultat global total		(471,7)	(395,9)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires/porteurs de parts		3 443,8	1 666,0
Participations ne donnant pas le contrôle			
Actions privilégiées émises par une filiale	15	280,5	-
Total des capitaux propres		3 724,3	1 666,0
Total des capitaux propres et du passif		7 996,4	8 379,7

Se reporter aux notes annexes.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes closes les 30 juin

(en millions de dollars canadiens) (non audité)

	Notes	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net lié aux activités poursuivies		176,2	319,0
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :			
Amortissements		310,3	346,5
Charge (économie) d'impôt différé		80,0	(12,6)
Coûts des services rendus au cours de la période liés aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	4, 5	31,1	26,3
Charge financière nette	7	85,3	93,8
Financement des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	5	(253,0)	(66,2)
Distributions aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B	22	-	104,7
Diminution de la valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie B	22	-	(187,7)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	8	1,7	2,7
Intérêts versés		(80,2)	(76,5)
Intérêts reçus		0,8	0,8
Impôt sur le résultat payé, montant net		(0,6)	(4,1)
Autres		1,0	(6,0)
Flux de trésorerie opérationnels avant la variation des actifs et passifs opérationnels		352,6	540,7
Variations des actifs et passifs opérationnels	19	0,7	(83,1)
		353,3	457,6
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée		(273,5)	(218,6)
Autres activités d'investissement		3,0	-
		(270,5)	(218,6)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit (remboursement) net d'effets à payer à des parties liées	21	(43,1)	3,6
Produit (remboursement) net de la dette à court terme	16	(116,2)	85,6
Remboursement de la dette à long terme	16	(307,5)	(1,3)
Produit de la dette à long terme	16	300,0	-
Frais d'émission de titres d'emprunt	16	(3,8)	-
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-acquisition		(11,1)	(8,6)
Émission d'actions privilégiées par une filiale	15	287,5	-
Commissions et frais d'émission d'actions privilégiées, avant impôt	15	(9,7)	-
Dividendes versés aux actionnaires	14	(218,3)	-
Dividendes versés aux porteurs d'actions privilégiées	15	(4,1)	-
Distributions versées aux porteurs de parts		(36,5)	(227,7)
Distributions versées aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B		(17,4)	(104,7)
		(180,2)	(253,1)
Diminution des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		(97,4)	(14,1)
Augmentation (diminution) des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	9	44,6	(0,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		65,4	27,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		12,6	12,1
Informations supplémentaires			
Trésorerie		11,9	6,1
Équivalents de trésorerie		0,7	6,0
		12,6	12,1

Se reporter aux notes annexes.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour la période close le 30 juin 2011
(en millions de dollars canadiens) (non audité)

	Notes	Attribuable aux actionnaires/porteurs de parts				Cumul des autres éléments du résultat global		Participations ne donnant pas le contrôle	
		Capital social	Capital des associés	Surplus d'apport	Déficit accumulé	éléments du résultat global	Cumul du résultat global total	Actions privilégiées émises par une filiale	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2010		-	2 061,5	0,4	(373,2)	(22,7)	(395,9)	-	1 666,0
Conversion en société par actions	14	3 651,6	(2 061,5)	263,5	(0,9)	-	(0,9)	-	1 852,7
Résultat net		-	-	-	167,9	-	167,9	4,1	172,0
Émission d'actions privilégiées par une filiale	15	-	-	-	-	-	-	280,5	280,5
Dividendes déclarés sur :									
Actions ordinaires	14, 21	-	-	-	(218,3)	-	(218,3)	-	(218,3)
Actions privilégiées	15	-	-	-	-	-	-	(4,1)	(4,1)
Autres éléments du résultat global	11	-	-	-	(26,2)	1,7	(24,5)	-	(24,5)
Solde au 30 juin 2011		3 651,6	-	263,9	(450,7)	(21,0)	(471,7)	280,5	3 724,3

Pour la période close le 30 juin 2010
(en millions de dollars canadiens) (non audité)

	Notes	Attribuable aux porteurs de parts				Cumul des autres éléments du résultat global		Total des capitaux propres	
		Capital des associés	Surplus d'apport	Résultat accumulé	Résultat accumulé	éléments du résultat global	Cumul du résultat global total	Total des capitaux propres	
Solde au 1 ^{er} janvier 2010		2 061,5	0,4	1 332,3	317,3	(27,0)	1 305,3	3 367,2	
Résultat net		-	-	-	-	-	317,3	317,3	
Distributions déclarées sur :									
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1	14	-	-	(40,9)	-	-	(40,9)	(40,9)	
Parts de société en commandite de catégorie 2	14, 21	-	-	(187,0)	-	-	(187,0)	(187,0)	
Autres éléments du résultat global	11	-	-	(302,4)	1,9	1,9	(300,5)	(300,5)	
Solde au 30 juin 2010		2 061,5	0,4	1 119,3	1 119,3	(25,1)	1 094,2	3 156,1	

Se reporter aux notes annexes.

Notes annexes

Ces notes n'ont pas été auditées.

Tous les montants, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Le 1^{er} janvier 2011, le Fonds de revenu Bell Aliant Communication régionales (le Fonds) a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions (la conversion). La conversion est présentée dans la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires non audités de Bell Aliant Communications régionales inc. (Bell Aliant, commandité) pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

Le 1^{er} janvier 2011, par suite de la conversion, BCE Inc. (BCE) et Bell Canada étaient propriétaires de 43,88 % des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. après dilution et de une action ordinaire de Bell Aliant, commandité, les actions ordinaires restantes de Bell Aliant, commandité étant détenues par Bell Aliant Inc. En vertu des modalités de la convention modifiée des porteurs de titres, BCE et Bell Canada continuent de contrôler Bell Aliant, commandité. Bell Aliant Inc. exerce une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de Bell Aliant, commandité, sans toutefois la contrôler.

Comme les porteurs de parts initiaux du Fonds et de Placements Bell Aliant, s.e.c. détiennent une participation essentiellement dans les mêmes actifs et passifs sous-jacents, mais par l'intermédiaire de structures différentes sur le plan juridique, de Bell Aliant Inc. et de Bell Aliant, commandité, la conversion a été comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Par conséquent, les états financiers consolidés de Bell Aliant, commandité reflètent la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie comme si la société avait toujours poursuivi les activités de Placements Bell Aliant, s.e.c. Les montants comparatifs dans ces états financiers sont ceux de Placements Bell Aliant, s.e.c.

Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Bell Aliant, commandité et à ses filiales pour 2011 et à Placements Bell Aliant, s.e.c. et à ses filiales pour les périodes précédentes.

Bell Aliant, commandité est constituée en vertu des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Nos activités sont principalement concentrées dans les services de télécommunications régionales au Canada atlantique, en Ontario et au Québec. Nous sommes constitués en société par actions et basés au Canada. Notre siège social est situé au 1505 Barrington Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), B3J 2W3. Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 juillet 2011. Les états financiers consolidés de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, ont été approuvés par le conseil d'administration et autorisés pour publication le 9 mars 2011.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires non audités (états financiers intermédiaires) ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations de l'IFRS Interpretations Committee selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ils ont été préparés conformément aux méthodes comptables que nous prévoyons adopter pour nos états financiers consolidés pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011, lesquelles sont présentées dans la note 1 de nos états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2011. Ils n'incluent pas toute l'information requise dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

En 2010, nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires étaient préparés conformément aux PCGR du Canada. L'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS est expliquée à la note 22.

Monnaie fonctionnelle

Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit notre monnaie fonctionnelle.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés lorsque nous concluons un instrument financier ou un contrat dérivé. Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur à leur comptabilisation initiale.

Instruments financiers dérivés

Nous pouvons avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer notre exposition aux risques financiers relativement à notre utilisation des devises, pour atténuer l'incidence des fluctuations du cours du marché des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. sur la valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions et pour gérer le risque de taux d'intérêt. Nous n'utilisons pas d'instruments financiers dérivés aux fins de négociation ou de spéculation. Pour chaque instrument dérivé, on détermine s'il est approprié d'appliquer la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés qui constituent des couvertures économiques, mais qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont classés comme actifs financiers ou passifs financiers détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (IAS 39). L'actif ou le passif financier est comptabilisé à la juste valeur, et les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées par le biais du résultat net dans le compte de résultat.

Nouvelles normes comptables qui n'ont pas encore été adoptées

L'IASB a publié plusieurs nouvelles normes, modifications de normes et interprétations qui ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011 et qui n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers intermédiaires, bien que leur adoption anticipée soit permise. Ces normes sont les suivantes :

Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers (amendements d'IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir)

Les amendements d'IFRS 7 exigent de fournir des informations supplémentaires concernant le transfert d'actifs financiers, particulièrement lorsqu'un nombre disproportionné de transactions est enregistré à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les amendements d'IFRS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 constitue la première étape du projet en trois étapes de l'IASB visant à remplacer IAS 39. Elle exige le classement et l'évaluation des actifs financiers soit dans la catégorie du coût amorti, soit dans celle de la juste valeur. IFRS 9 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10 s'appuie sur les principes existants et reconnaît que la notion de contrôle constitue le facteur concluant pour déterminer si une entité devrait être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. Cette norme fournit des directives additionnelles aux fins de l'établissement du contrôle lorsqu'il est difficile d'évaluer ce dernier. IFRS 10 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

IFRS 12 exige la présentation d'informations sur toutes les formes de participations détenues dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et les autres entités hors bilan. IFRS 12 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 établit un cadre unique aux fins de l'évaluation de la juste valeur ainsi que les informations à fournir sur cette évaluation. Elle s'applique lorsqu'une autre IFRS exige ou permet des évaluations de la juste valeur ou des informations à fournir sur ces évaluations, sauf en ce qui concerne les transactions dont le paiement est fondé sur des actions auxquelles s'applique IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les contrats de location auxquels s'applique IAS 17, *Contrats de location*, et les évaluations qui sont similaires à la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, notamment en ce qui concerne la valeur de réalisation nette, dont il est question dans IAS 2, *Stocks*, ou la valeur d'utilité, dont il est question dans IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. IFRS 13 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat)

Les modifications à IAS 12 établissent la présomption du recouvrement de certains actifs et sont considérées pertinentes dans les cas où différentes conséquences fiscales peuvent survenir selon la manière dont les valeurs comptables sont recouvrées. Les modifications à IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012.

Nous évaluons actuellement l'incidence, le cas échéant, que ces nouvelles normes et modifications auront sur nos résultats financiers.

3. PRODUITS OPÉRATIONNELS

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2011	2010	2011	2010
Services locaux et d'accès	312,1	325,0	622,1	647,9
Services de données	216,5	207,1	429,2	411,1
Services interurbains	96,3	99,0	190,8	196,1
Services sans fil	24,0	22,0	47,3	43,0
Autres produits	43,7	47,0	84,8	90,7
Total des produits opérationnels	692,6	700,1	1 374,2	1 388,8

Les autres produits pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011 comprennent des produits non monétaires d'un montant de 6,1 M\$ et de 12,2 M\$, respectivement (5,6 M\$ et 11,2 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement), gagnés relativement à nos ententes d'utilisation conjointe de poteaux conclues avec différentes entreprises de services publics dans l'ensemble de notre territoire d'exploitation.

4. CHARGES OPÉRATIONNELLES

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2011	2010	2011	2010
Coûts de main-d'œuvre				
Salaires, rémunérations et impôts et avantages liés	133,9	135,5	264,4	271,8
Coûts des services rendus au cours de la période liés aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (note 5)	15,6	13,2	31,1	26,3
Charges liées au régime de rémunération fondée sur des actions	6,5	4,2	10,7	3,9
Coûts de sous-traitance et d'impartition et autres coûts de main-d'œuvre	14,6	11,1	31,1	23,6
Coûts de main-d'œuvre inscrits à l'actif	(40,6)	(36,2)	(75,0)	(69,2)
Total des coûts de main-d'œuvre	130,0	127,8	262,3	256,4
Coût des ventes, coûts liés au contenu et paiements à d'autres fournisseurs de service	171,2	174,6	337,8	340,4
Charges liées aux locaux	9,1	10,3	19,5	20,7
Impôt lié aux activités opérationnelles	9,3	10,8	19,2	21,7
Créances douteuses	6,0	5,7	12,3	12,4
Autres charges opérationnelles	33,5	27,9	60,3	55,5
Total des charges opérationnelles	359,1	357,1	711,4	707,1

5. AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD), des régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 30 juin 2011	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	RRCD	Total
Comptabilisé dans les charges opérationnelles (note 4)				
Coûts des services rendus au cours de la période	13,1	0,5	2,0	15,6
Comptabilisé dans la charge financière nette (note 7)				
Rendement prévu des actifs des régimes	(44,6)	-	-	(44,6)
Charges d'intérêts sur les passifs du régime	43,8	3,2	-	47,0
	(0,8)	3,2	-	2,4
Charge nette au titre des régimes d'avantages	12,3	3,7	2,0	18,0

Pour le semestre clos le 30 juin 2011	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	RRCD	Total
Comptabilisé dans les charges opérationnelles (note 4)				
Coûts des services rendus au cours de la période	26,3	1,0	3,8	31,1
Comptabilisé dans la charge financière nette (note 7)				
Rendement prévu des actifs des régimes	(89,2)	-	-	(89,2)
Charges d'intérêts sur les passifs du régime	87,6	6,4	-	94,0
	(1,6)	6,4	-	4,8
Charge nette au titre des régimes d'avantages	24,7	7,4	3,8	35,9

Pour le trimestre clos le 30 juin 2010	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	RRCD	Total
Comptabilisé dans les charges opérationnelles (note 4)				
Coûts des services rendus au cours de la période	10,9	0,4	1,9	13,2
Comptabilisé dans la charge financière nette (note 7)				
Rendement prévu des actifs des régimes	(39,6)	-	-	(39,6)
Charges d'intérêts sur les passifs du régime	43,5	3,2	-	46,7
	3,9	3,2	-	7,1
Charge nette au titre des régimes d'avantages	14,8	3,6	1,9	20,3

Pour le semestre clos le 30 juin 2010	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	RRCD	Total
Comptabilisé dans les charges opérationnelles (note 4)				
Coûts des services rendus au cours de la période	21,7	0,8	3,8	26,3
Comptabilisé dans la charge financière nette (note 7)				
Rendement prévu des actifs des régimes	(79,2)	-	-	(79,2)
Charges d'intérêts sur les passifs du régime	87,1	6,4	-	93,5
	7,9	6,4	-	14,3
Charge nette au titre des régimes d'avantages	29,6	7,2	3,8	40,6

Capitalisation des régimes d'avantages

Pour les semestres clos les 30 juin	2011	2010
Cotisations aux RRPD	244,9	63,9
Cotisations aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	4,3	4,1
Capitalisation des RRPD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	249,2	68,0
Cotisations aux RRCD liées aux activités poursuivies	3,8	3,8
Cotisations aux RRCD liées aux activités abandonnées	-	0,1
Financement des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	253,0	71,9

Le 15 mars 2011, nous avons versé une cotisation forfaitaire de 200,0 M\$ à nos RRPD. Cette cotisation permettra de compenser les futures capitalisations du déficit nécessaires.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2010, les cotisations aux RRPD incluaient une charge à payer de 5,6 M\$, laquelle a été payée en juillet 2010.

Obligation nette au titre des avantages

	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Obligation nette au titre des avantages au 31 décembre 2010	746,3	252,4	998,7
Charge nette au titre des régimes d'avantages	24,7	7,4	32,1
Cotisations	(244,9)	(4,3)	(249,2)
Pertes actuarielles (note 11)	31,5	-	31,5
Obligation nette au titre des avantages au 30 juin 2011	557,6	255,5	813,1

	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Obligation nette au titre des avantages au 1 ^{er} janvier 2010	584,7	215,4	800,1
Charge nette au titre des régimes d'avantages	29,6	7,2	36,8
Cotisations	(63,9)	(4,1)	(68,0)
Pertes actuarielles (note 11)	363,5	24,9	388,4
Obligation nette au titre des avantages au 30 juin 2010	913,9	243,4	1 157,3

6. COÛTS LIÉS AUX INDEMNITÉS DE DÉPART ET AUTRES COÛTS

Coûts liés aux indemnités de départ

En 2011, dans le cadre de nos initiatives en matière de productivité organisationnelle, nous avons continué de rendre plus efficace notre équipe de direction. Par conséquent, nous avons estimé et comptabilisé des coûts liés aux indemnités de départ de 1,4 M\$ et de 5,9 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, respectivement, qui comprennent les coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages ainsi que les frais de rationalisation liés aux locaux.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2010, les coûts liés aux indemnités de départ de 3,0 M\$ et de 11,5 M\$, respectivement, comprenaient les coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages ainsi que les frais de rationalisation liés aux locaux. En outre, nous avons augmenté de 0,3 M\$ et de 2,5 M\$ le coût estimatif des initiatives de restructuration de 2009 afin de refléter le coût final pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement. Puisque les employés qui vont quitter auront la possibilité de faire des choix qui pourraient avoir une incidence sur leur indemnité de départ, le coût final des initiatives pourrait différer de manière importante de notre estimation.

Passif au titre des coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts

	2011
Passif au 31 décembre 2010	16,9
Coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages	2,1
Frais de rationalisation liés aux locaux	3,8
	5,9
Paiements en espèces	(14,1)
Passif au 30 juin 2011	8,7

Au 30 juin 2011, le passif au titre des coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts comprenait un montant de 5,3 M\$ en frais de rationalisation liés aux locaux (3,7 M\$ au 31 décembre 2010), dont une tranche de 2,8 M\$ est incluse dans les passifs non courants (2,8 M\$ au 31 décembre 2010) puisqu'elle doit être engagée après le 30 juin 2012. Le passif au titre des coûts liés aux indemnités de départ et aux avantages sera payé à mesure que les employés partiront à la retraite ou quitteront l'organisation.

7. CHARGE FINANCIÈRE NETTE

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2011	2010	2011	2010
Charge financière				
Charges d'intérêts sur les passifs des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (note 5)	47,0	46,7	94,0	93,5
Intérêts sur la dette à long terme	37,9	37,5	74,9	74,7
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt à long terme	1,4	1,7	2,9	3,5
Autres charges d'intérêts	1,9	1,2	3,7	2,1
	88,2	87,1	175,5	173,8
Produits financiers				
Rendement prévu des actifs des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (note 5)	(44,6)	(39,6)	(89,2)	(79,2)
Intérêts gagnés	(0,5)	(0,5)	(1,0)	(0,8)
	(45,1)	(40,1)	(90,2)	(80,0)
Charge financière nette	43,1	47,0	85,3	93,8

8. AUTRES CHARGES

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2011	2010	2011	2010
Perte liée au remboursement de la dette à long terme (note 16)	4,4	-	4,4	-
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	1,5	0,6	1,7	2,7
Perte (profit) de change	(0,2)	0,2	(0,4)	0,8
Autres charges diverses (produits divers)	0,4	-	0,5	(0,1)
Autres charges	6,1	0,8	6,2	3,4

9. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Division xwave

Le 26 octobre 2010, nous avons annoncé que nous avons signé une convention d'achat d'actifs, en vertu de laquelle Bell Canada acquerra notre division xwave. De ce fait, nous avons reclassé le résultat opérationnel de notre division xwave dans les activités abandonnées.

La clôture de l'opération a eu lieu le 1^{er} janvier 2011; elle a donné lieu à un produit à la vente de 38,4 M\$ en espèces et à un montant de 33,7 M\$ à recevoir de Bell Canada au titre d'ajustements à l'état de la situation financière postérieurs à la clôture. Au cours du semestre clos le 30 juin 2011, nous avons perçu une tranche de 10,7 M\$ de ce montant à recevoir et versé un montant de 4,5 M\$ pour régler des obligations que nous avons prises en charge relativement à des dépenses engagées par xwave en 2010.

Une perte à la vente de 0,8 M\$ et de 4,2 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, respectivement, déduction faite du goodwill attribué de 8,9 M\$ (note 13), a été comptabilisée dans la perte nette liée aux activités abandonnées.

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2011	2010	2011	2010
Produits opérationnels	-	58,6	-	154,1
Charges opérationnelles	-	58,4	-	152,0
Autres charges	0,8	2,5	0,5	4,7
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	-	-	3,7	(0,9)
Perte nette liée aux activités abandonnées	(0,8)	(2,3)	(4,2)	(1,7)

Pour les périodes closes les 30 juin	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités opérationnelles	(4,5)	0,2
Activités d'investissement	49,1	(1,1)
Augmentation (diminution) des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	44,6	(0,9)

10. RÉSULTAT PAR ACTION/PART

Pour les périodes closes les 30 juin	Trimestres		Semestres	
	2011	2010	2011	2010
De base :				
Résultat net lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	83,9	71,0	172,1	319,0
Perte nette liée aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	(0,8)	(2,3)	(4,2)	(1,7)
Résultat net	83,1	68,7	167,9	317,3
Résultat de base :				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires/de parts en circulation	101 373 833	160 536 409	101 373 833	160 536 409
Résultat de base par action/part lié aux activités poursuivies	0,83	0,44	1,70	1,99
Résultat de base par action/part lié aux activités abandonnées	(0,01)	(0,01)	(0,04)	(0,01)
Résultat de base par action/part	0,82	0,43	1,66	1,98
Résultat dilué :				
Résultat net lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	83,9	71,0	172,1	319,0
Distributions déclarées aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	52,4	-	104,7
Augmentation (diminution) de la valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	-	1,5	-	(187,7)
Résultat net lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	83,9	124,9	172,1	236,0
Résultat net lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires/porteurs de parts	(0,8)	(2,3)	(4,2)	(1,7)
Résultat net dilué	83,1	122,6	167,9	234,3
Nombre moyen pondéré d'actions/de parts en circulation	101 373 833	160 536 409	101 373 833	160 536 409
Ajouter les parts de société en commandite échangeables :				
Parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c.	-	72 205 024	-	72 205 024
	101 373 833	232 741 433	101 373 833	232 741 433
Résultat dilué par action/part lié aux activités poursuivies	0,83	0,44	1,70	1,01
Résultat dilué par action/part lié aux activités abandonnées	(0,01)	(0,01)	(0,04)	(0,01)
Résultat dilué par action/part	0,82	0,43	1,66	1,00

Pour le trimestre clos le 30 juin 2010, les parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c. avaient un effet antidilutif.

Aucune action ordinaire n'a un effet dilutif potentiel en 2011.

11. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les trimestres clos les 30 juin	Montant	2011	Montant net	Montant	2010	Montant net
		Impôt sur le résultat			Impôt sur le résultat	
Pertes actuarielles sur les RRPD et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(53,5)	14,8	(38,7)	(198,7)	44,5	(154,2)
Incidence des taux d'imposition futurs adoptés sur les différences temporelles	-	2,3	2,3	-	(3,6)	(3,6)
	(53,5)	17,1	(36,4)	(198,7)	40,9	(157,8)
Reclassement des pertes sur les dérivés à titre de charge financière	1,3	(0,4)	0,9	1,2	(0,2)	1,0
Autres éléments du résultat global	(52,2)	16,7	(35,5)	(197,5)	40,7	(156,8)

Pour les semestres clos les 30 juin	Montant	2011	Montant net	Montant	2010	Montant net
		Impôt sur le résultat			Impôt sur le résultat	
Pertes actuarielles sur les RRPD et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (note 5)	(31,5)	8,3	(23,2)	(388,4)	89,6	(298,8)
Incidence des taux d'imposition futurs adoptés sur les différences temporelles	-	(3,0)	(3,0)	-	(3,6)	(3,6)
	(31,5)	5,3	(26,2)	(388,4)	86,0	(302,4)
Reclassement des pertes sur les dérivés à titre de charge financière	2,4	(0,7)	1,7	2,4	(0,5)	1,9
Autres éléments du résultat global	(29,1)	4,6	(24,5)	(386,0)	85,5	(300,5)

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur les RRPD et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ainsi que les ajustements concernant le plafonnement de l'actif sont présentés nets d'impôt dans l'état du résultat global sans toucher le résultat net.

12. AIDE PUBLIQUE

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, nous avons porté l'aide publique de 5,8 M\$ et de 11,7 M\$, respectivement (1,0 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010) en diminution du coût des immobilisations corporelles connexes, dans le cadre de certains projets pour la construction de réseaux à large bande en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

13. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE

	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Goodwill	2 760,0	2 768,9
Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée		
Marques Télébec et NorthernTel	72,8	72,8
Marque KMTS	1,2	1,2
Licences de télécommunications	35,5	35,5
Licences de câblodistribution	15,7	15,7
	125,2	125,2
Total du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée	2 885,2	2 894,1

Aucune perte de valeur n'a été décelée lors du test de dépréciation effectué avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2010, date de notre transition aux IFRS.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2011, le goodwill a été réduit de 8,9 M\$, ce qui représente le montant attribué à la vente de notre division xwave le 1^{er} janvier 2011 (note 9).

14. CAPITAL SOCIAL

	2011		2010	
	Nombre d'actions	Capital émis	Nombre de parts	Capital émis
Aux 30 juin				
Actions ordinaires avec droit de vote	101 373 833	3 651,6	-	-
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1	-	-	28 168 803	1 017,1
Parts de société en commandite de catégorie 2	-	-	132 367 606	1 044,4
Parts de commandité	-	-	54 000	-
		3 651,6		2 061,5

Conversion en société par actions

Dans le cadre de la conversion, BCE et Bell Canada ont échangé la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c. (soit 72 205 024 parts), la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c. (soit 28 168 803 parts), la totalité de leurs parts à droit de vote spécial émises par le Fonds (soit 100 373 827 parts) et toutes leurs actions ordinaires avec droit de vote, sauf une, de Placements Bell Aliant, commandité contre 100 373 827 actions ordinaires de Bell Aliant Inc. Les porteurs de parts du Fonds ont échangé la totalité de leurs parts (soit 127 394 907 parts) contre des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. Bell Aliant Inc. est devenue la société remplaçante du Fonds. La conversion est présentée plus en détails dans la note 14 de nos états financiers intermédiaires non audités pour la période close le 31 mars 2011.

Actions ordinaires

	Nombre d'actions	Capital émis
Incidence de la conversion :		
Actions ordinaires découlant d'un regroupement d'actions de Placements Bell Aliant, commandité	6	-
Actions ordinaires émises contre des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1	28 168 803	732,1
Actions ordinaires émises contre des parts de société en commandite échangeables de catégorie B	72 205 024	1 876,6
Actions ordinaires émises contre une part de Télébec et une part de NorthernTel et le transfert des actifs et des passifs de Placements Bell Aliant, s.e.c.	1 000 000	1 044,4
Frais de conversion liés à l'émission d'actions ordinaires, déduction faite de l'impôt	-	(1,5)
Actions ordinaires en circulation au 30 juin 2011	101 373 833	3 651,6

Parts de société en commandite

	Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		Parts de société en commandite de catégorie 2		Parts de commandité		Total du capital émis
	Nombre de parts	Capital émis	Nombre de parts	Capital émis	Nombre de parts	Capital émis	
Parts au 31 décembre 2010	28 168 803	1 017,1	132 367 606	1 044,4	54 000	-	2 061,5
Parts annulées au cours de la conversion	(28 168 803)	(1 017,1)	(132 367 606)	(1 044,4)	(54 000)	-	(2 061,5)
Parts au 30 juin 2011	-	-	-	-	-	-	-

Aucune variation des parts de société en commandite n'a été enregistrée au cours de la période close le 30 juin 2010.

Surplus d'apport

La différence de 285,0 M\$ entre la valeur comptable des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 et la valeur comptable des actions ordinaires qui ont été échangées contre des parts a été comptabilisée en surplus d'apport.

Dividendes/distributions déclaré(e)s

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, nous avons déclaré et versé des dividendes sur nos actions ordinaires de 109,3 M\$ et de 218,3 M\$, respectivement. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, nous avons déclaré des distributions mensuelles de 0,2417 \$ par part sur nos parts de société en commandite échangeables de catégorie 1, soit un montant total de 20,4 M\$ et de 40,9 M\$, respectivement, et des distributions sur nos parts de société en commandite de catégorie 2, soit un montant total de 93,6 M\$ et de 187,0 M\$, respectivement.

15. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Actions privilégiées

Le 31 janvier 2011, Bell Aliant Actions privilégiées Inc. (Bell Aliant Actions privilégiées) a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* dans le seul but qu'elle agisse à titre d'émetteur d'actions privilégiées. Nous possédons 100 % des actions ordinaires de Bell Aliant Actions privilégiées.

En mars 2011, Bell Aliant Actions privilégiées a émis 11 500 000 actions privilégiées à taux rajusté et à dividendes cumulatifs, série A (actions privilégiées de série A), pour un produit brut total de 287,5 M\$. Bell Aliant Actions privilégiées a comptabilisé 9,7 M\$ en commissions et frais d'émission d'actions, déduction faite de l'impôt correspondant de 2,7 M\$, en tant que déduction du produit de l'émission d'actions.

Au gré de Bell Aliant Actions privilégiées, les actions privilégiées de série A donneront droit à des dividendes cumulatifs annuels de 1,2125 \$ par action, payables trimestriellement (le premier dividende trimestriel ayant été versé le 30 juin 2011), pour une période initiale de cinq ans se terminant le 31 mars 2016.

Le 27 avril 2011, nous avons déclaré un dividende de 0,355 \$ par action privilégiée, pour un montant de 4,1 M\$, lequel a été payé le 30 juin 2011.

16. DETTE

Dettes à court terme

Nous disposons des facilités d'exploitation suivantes :

	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Lignes de crédit engagées :		
Facilité d'exploitation renouvelable	750,0	550,0
Facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite	-	447,6
Programme de titrisation de débiteurs renouvelable	118,0	128,0
Facilités de lettres de crédit réservées	116,7	116,7
Lignes de crédit d'exploitation non engagées :		
Facilités d'exploitation remboursables à vue	13,0	13,0
Total des facilités d'exploitation	997,7	1 255,3

Au cours du deuxième trimestre, nous avons modifié et refondu nos facilités de crédit bancaires consortiales, ce qui a donné lieu à la mise en place d'une seule facilité d'exploitation renouvelable de 750,0 M\$, à l'élimination de la facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite et à une nouvelle date d'échéance, soit le 6 juin 2015. Notre facilité d'exploitation renouvelable engagée continue de fournir des liquidités de soutien pour notre programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$, soutient les lettres de crédit émises pour la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes et assure le financement des besoins généraux de l'entreprise. Nous avons engagé des frais d'émission de titres d'emprunt de 2,3 M\$ relativement à cette modification et à cette refonte.

La situation de nos facilités d'exploitation se détaille comme suit :

	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Lettres de crédit émises	274,8	286,1
Montants prélevés :		
Papier commercial émis	143,0	209,2
Titrisation de débiteurs	118,0	128,0
Facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite	-	40,0
Dette à court terme	261,0	377,2
Tranche non utilisée des facilités de crédit disponibles	461,9	592,0
Total des facilités d'exploitation	997,7	1 255,3

Lettres de crédit

Aucune modification importante n'a été apportée à la situation des lettres de crédit émises pour le trimestre clos le 30 juin 2011.

Papier commercial

Nous nous assurons que des montants suffisants peuvent être prélevés en tout temps sur nos facilités d'exploitation renouvelables engagées en vue de soutenir des émissions de papier commercial. Les billets à court terme totalisant 143,0 M\$, émis en vertu de notre programme de papier commercial afin de financer les variations des actifs et des passifs opérationnels, portent intérêt au taux annuel de 1,20 % et arriveront à échéance entre le 4 juillet 2011 et le 2 août 2011.

Titrisation de débiteurs

Au 30 juin 2011, des débiteurs d'un montant de 144,3 M\$ avaient été vendus à la fiducie de titrisation pour un produit en espèces net de 118,0 M\$ (produit en espèces net de 128,0 M\$ au 31 décembre 2010) dans le cadre d'une convention renouvelable de vente qui arrive à échéance le 29 juillet 2011 et sera renouvelée au troisième trimestre de 2011. Comme nous conservons certains risques liés aux débiteurs titrisés, et particulièrement le risque de crédit, les conditions pour la comptabilisation à titre de vente d'actif ne sont pas remplies. Par conséquent, les passifs de la fiducie de titrisation sont inclus dans la dette à court terme et les débiteurs liés sont inclus dans notre actif.

Facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite

Dans le cadre de la modification et de la refonte de nos facilités de crédit bancaires consortiales, les avances sous forme d'acceptations bancaires de 40,0 M\$ en cours en vertu de nos facilités non renouvelables liées à la caisse de retraite ont été remboursées au cours du trimestre clos le 30 juin 2011.

Dette à long terme

Le 26 avril 2011, nous avons émis 300,0 M\$ de billets à moyen terme non garantis qui portent intérêt à 4,88 % par année et qui viendront à échéance le 26 avril 2018. Des frais d'émission de titres d'emprunt de 1,5 M\$ ont été engagés, ce qui s'est traduit par un produit net de 298,5 M\$.

Le 6 mai 2011, nous avons effectué un remboursement partiel des billets à moyen terme à 4,72 % qui arriveront à échéance le 26 septembre 2011 (billets de 2011). Nous avons remboursé au prorata une tranche de 300,0 M\$ du montant en capital des billets de 2011, soit 74 % du capital total restant à payer, au prix et selon les conditions précisés pour les billets de 2011. Nous avons constaté une perte liée au remboursement de 4,4 M\$ (note 8), par suite du remboursement d'un montant de 304,0 M\$ en capital et de la constatation d'un montant de 0,4 M\$ au titre de frais d'émission non amortis précédemment. La tranche résiduelle de 105,0 M\$ de l'encours du capital des billets de 2011 est classée dans la tranche à court terme de la dette à long terme.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

En juin 2011, nous avons conclu une série d'options d'achat et de vente sur devises d'une durée maximale de six mois. Ces options constituent une couverture économique pour une partie de notre exposition au risque de change découlant de nos achats futurs prévus d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée libellées en dollars américains.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, nous avons comptabilisé dans les autres charges une perte liée à ces instruments financiers de 0,2 M\$. La juste valeur de ces options au 30 juin 2011 était fondée sur des données qui s'appuyaient sur des données de marché observables.

La valeur nominale totale de ces instruments financiers au 30 juin 2011 s'élevait à 40,0 M\$.

18. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régimes d'épargne-actions des employés

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, le nombre total des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. achetées sur le marché libre pour nos régimes d'épargne-actions des employés s'est chiffré à 407 642 et à 941 297, respectivement (492 728 et 1 029 938 parts du Fonds achetées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement). Nous avons comptabilisé une charge de rémunération liée aux régimes d'épargne-actions des employés de 2,4 M\$ et de 4,8 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, respectivement (2,3 M\$ et 4,5 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement).

Régime d'actions différées

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation des actions/parts différées ainsi que des variations survenues pendant la période :

Pour les périodes closes les 30 juin	2011	2010
Actions/parts différées en circulation aux 31 décembre	1 380 568	1 293 699
Attribuées :		
Juin 2010 – période de service allant de l'exercice 2010 à l'exercice 2012	-	369 784
Janvier 2011 – période de service allant de l'exercice 2011 à l'exercice 2013	321 949	-
Dividendes/distributions réinvesti(e)s au cours de la période	64 113	55 490
	386 062	425 274
Faisant l'objet d'une renonciation	(85 695)	(248 387)
Exercées	(69 113)	(122 030)
Actions/parts différées en circulation aux 30 juin	1 611 822	1 348 556
Actions/parts différées dont les droits ont été acquis aux 30 juin	937 088	649 573

Pour le semestre clos le 30 juin 2011, la juste valeur des 386 062 actions différées attribuées ou créditées au réinvestissement des dividendes théoriques (425 274 parts différées attribuées ou créditées pour le semestre clos le 30 juin 2010) se chiffrait à 10,3 M\$ (11,0 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010). Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, nous avons comptabilisé une charge de rémunération de 4,1 M\$ et de 5,9 M\$, respectivement [augmentation (diminution) de 2,0 M\$ et de (0,6) M\$ de la charge de rémunération pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement]. Ce montant se rapporte à la valeur d'attribution des actions différées comptabilisée sur la période d'acquisition des droits et à la variation du cours de marché des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. (parts du Fonds en 2010) entre la date d'attribution et la date de présentation de l'information financière.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

Le 1^{er} janvier 2011, nous avons adopté un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs. Le régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs est un régime réglé en trésorerie pour nos administrateurs admissibles qui ne sont pas des employés de Bell Aliant Inc., de ses filiales, de BCE ou de Bell Canada, aux termes duquel une part des jetons de présence annuels sera créditée en unités d'actions théoriques. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir 25 %, 50 %, 75 % ou 100 % de leurs jetons de présence annuels sous forme d'unités d'actions différées en vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs. Il n'y a aucun critère d'acquisition des droits rattaché aux attributions et les droits des unités d'actions différées sont acquis immédiatement. Les administrateurs n'ont le droit de demander le rachat des unités d'actions différées qu'à la cessation de leurs responsabilités en tant qu'administrateurs de Bell Aliant Inc. Le montant du paiement de rachat est égal à la valeur des unités d'actions différées calculé en fonction du cours moyen de clôture de nos actions ordinaires à la TSX pour les cinq derniers jours précédant la date de rachat.

Pour le semestre clos le 30 juin 2011, nous avons attribué 7 532 unités d'actions différées et 61 unités d'actions différées ont été créditées au réinvestissement des dividendes théoriques. La juste valeur des 7 593 unités d'actions différées attribuées et créditées pour le semestre clos le 30 juin 2011 s'est établie à 0,2 M\$, ou 27,53 \$ l'unité d'action différée. Pour la période close le 30 juin 2011, aucune unité d'action différée n'a été rachetée.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, nous avons comptabilisé un montant négligeable à l'égard de la charge liée au régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs.

19. VARIATIONS DES ACTIFS ET DES PASSIFS OPÉRATIONNELS

Pour les semestres clos les 30 juin	2011	2010
Créances clients et autres débiteurs	(8,2)	16,4
Stocks	3,6	(13,8)
Paiements anticipés	(20,1)	(23,0)
Créances à long terme	1,7	2,1
Charges différées	(1,4)	(6,3)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	21,2	(62,9)
Crédits différés	3,9	4,4
	0,7	(83,1)

20. ENGAGEMENTS

Contrats de location simple et contrats d'approvisionnement

Les paiements minimaux futurs estimatifs au titre de la location en vertu de nos obligations contractuelles s'établissent comme suit :

	Reste de 2011	2012	2013	2014	2015	Par la suite	Total
Contrats de location simple	13,5	23,5	23,1	22,5	21,4	67,6	171,6
Contrats d'approvisionnement opérationnel	185,3	332,6	319,8	304,2	276,9	1 390,5	2 809,3
Engagements liés aux immobilisations	33,0	35,1	23,0	18,2	-	-	109,3
	231,8	391,2	365,9	344,9	298,3	1 458,1	3 090,2

Les contrats d'approvisionnement opérationnel se rapportent principalement aux différentes ententes liées aux systèmes informatiques et aux technologies de l'information ainsi qu'aux obligations en vertu de contrats de service, y compris à une série d'ententes commerciales à long terme avec Bell Canada.

Les engagements liés aux immobilisations se rapportent principalement à certains projets de construction de réseaux à large bande en Ontario. En outre, ces engagements pour 2011 comprennent un engagement de 2,4 M\$ relativement à l'établissement du prix d'achat définitif dans les ententes de 2010 conclues avec Newfoundland Power Inc. et Fortis Inc. visant le rachat d'une participation dans les poteaux auparavant vendue à ces sociétés.

21. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Bell Aliant Inc.

Bell Aliant Inc. est entièrement tributaire des dividendes que nous lui versons pour effectuer ses propres dividendes. Pour le semestre clos le 30 juin 2011, nous lui avons déclaré des dividendes pour un total de 218,3 M\$ (187,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2010). Au 30 juin 2011, aucun dividende n'était à payer (29,6 M\$ au titre des distributions à payer au 31 décembre 2010).

Bell Aliant Inc. nous prête ses excédents de trésorerie au moyen d'une série de billets et exige les remboursements en fonction des besoins opérationnels. Le billet d'un montant de 5,3 M\$ qui était à payer au Fonds au 31 décembre 2010 a été remboursé le 31 janvier 2011. Les billets émis par la suite portaient intérêt à un taux de 1,30 % par année et se sont traduits par des charges d'intérêts d'un montant négligeable pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011 (montant négligeable pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010). Au 30 juin 2011, des billets de 5,6 M\$ étaient à payer à Bell Aliant Inc., chacun portant intérêt au taux de 1,30 % par année et arrivant à échéance le 29 juillet 2011.

Placements Bell Aliant, commandité

Le 31 décembre 2010, Placements Bell Aliant, commandité a prêté un montant de 43,3 M\$ à Bell Aliant, s.e.c. au moyen d'un billet à vue ne portant pas intérêt. Au cours de la conversion, Bell Aliant, commandité a acquis le billet et, le 14 janvier 2011, Bell Aliant, s.e.c. a remboursé ce billet.

BCE et Bell Canada

Au 31 décembre 2010, un montant de 145,6 M\$ était inclus dans les effets à recevoir de parties liées, ce qui représentait les emprunts liés aux distributions différées que BCE et Bell Canada ont choisi de recevoir sur leurs parts de société en commandite échangeables. Les effets à recevoir ainsi que les distributions différées d'un montant de 169,8 M\$ ont été réglés le 1^{er} janvier 2011.

22. TRANSITION AUX IFRS

Incidence de la transition aux IFRS

Première application des IFRS

Un sommaire des exemptions facultatives et exceptions obligatoires importantes que nous avons appliquées à l'adoption est présenté à la note 22 de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour la période close le 31 mars 2011.

Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS

Les rapprochements ci-dessous mettent en lumière les principales différences comptables entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que leur incidence sur nos résultats financiers pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010. Les principales différences comptables à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2010, sont présentées dans les rapprochements à la note 22 de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour la période close le 31 mars 2011

Rapprochement des capitaux propres

	Notes	Au 30 juin 2010
Total des capitaux propres en vertu des PCGR du Canada		4 740,5
Avantages du personnel	A	(1 219,6)
Immobilisations corporelles	B	(290,6)
Parts échangeables de catégorie B	C	
Participations ne donnant pas le contrôle		1 548,9
Juste valeur des parts échangeables de catégorie B		(1 836,2)
Incidence fiscale des ajustements ci-dessus		213,1
Total des capitaux propres en vertu des IFRS		3 156,1

Rapprochement du résultat net et du résultat global

Pour les périodes closes le 30 juin 2010	Notes	Trimestre	Semestre
Résultat net en vertu des PCGR du Canada		89,3	167,1
Avantages du personnel	A	2,0	3,9
Immobilisations corporelles	B	0,8	(0,8)
Participations ne donnant pas le contrôle	C	33,0	65,7
Parts échangeables de catégorie B	C		
Distributions aux porteurs		(52,4)	(104,7)
Diminution (augmentation) de la valeur		(1,5)	187,7
Autres		(0,3)	(0,3)
Incidence fiscale des ajustements ci-dessus		(2,2)	(1,3)
Résultat net en vertu des IFRS		68,7	317,3

Pour les périodes closes le 30 juin 2010	Note	Trimestre	Semestre
Résultat global en vertu des PCGR du Canada		90,3	169,0
Variation du résultat net		(20,6)	150,2
Pertes actuarielles sur les obligations au titre des avantages du personnel, déduction faite de l'impôt	A	(157,8)	(302,4)
Résultat global en vertu des IFRS		(88,1)	16,8

Explication des écarts et des ajustements

A) Avantages du personnel

En vertu des PCGR du Canada, les écarts actuariels qui découlent des variations de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés de manière systématique et uniforme, sous réserve d'un amortissement minimal fondé sur la méthode du « corridor ». Le « corridor » correspond à 10 % du montant le plus élevé des deux suivants : l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice et la valeur de marché des actifs du régime au début de l'exercice. Les écarts actuariels sont reportés et ceux qui dépassent le « corridor » de 10 % sont amortis à titre de composante de la charge de retraite, selon le mode d'amortissement linéaire, sur la durée de vie active résiduelle moyenne prévue des employés actifs ou sur la durée de vie résiduelle moyenne des employés retraités. Les écarts actuariels inférieurs au « corridor » de 10 % sont différés. Les coûts des services passés en vertu des PCGR du Canada sont également amortis selon le mode d'amortissement linéaire, sur la durée de vie active résiduelle moyenne prévue des employés actifs ou sur la durée de vie résiduelle moyenne des employés retraités.

En vertu des IFRS, nous avons choisi de comptabiliser l'ensemble des écarts actuariels immédiatement dans le résultat global, sans les comptabiliser dans le résultat net des périodes subséquentes. Par conséquent, les écarts actuariels, ainsi que tous les autres ajustements exigés au passif minimal, seront comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global à la fin de chaque période. Les coûts des services passés à l'égard desquels les droits sont acquis sont immédiatement comptabilisés en charges opérationnelles. Notre charge nette au titre des régimes d'avantages sera également touchée par ce choix de méthode, puisque conformément aux IFRS, il n'existera plus de composante amortissement à la charge nette au titre des régimes d'avantages.

Les IFRS exigent également que les actifs des régimes soient évalués à la valeur de marché, et non à la valeur liée au marché, valeur qui était utilisée en vertu des PCGR du Canada.

En vertu des PCGR du Canada, un montant net total des coûts des prestations de 22,3 M\$ et de 44,5 M\$ était présenté dans les charges opérationnelles pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement. En vertu des IFRS, le montant net total des coûts des prestations s'établit à 20,3 M\$ et à 40,6 M\$ pour les mêmes périodes, ce qui comprend des coûts des services rendus de 13,2 M\$ et de 26,3 M\$, présentés dans les charges opérationnelles, des charges d'intérêts sur les passifs du régime de 46,7 M\$ et de 93,5 M\$, présentées dans la charge financière, et un rendement prévu des actifs de nos régimes de 39,6 M\$ et de 79,2 M\$, présenté dans les produits financiers.

Les écarts actuariels et les ajustements à notre passif minimal au titre des régimes de retraite comptabilisé en 2010 ont donné lieu à une augmentation de 388,4 M\$ de notre passif au titre des prestations constituées présenté selon les IFRS au 30 juin 2010. De ce fait, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, les autres éléments du résultat global ont diminué de 157,8 M\$ et de 302,4 M\$, respectivement, et le passif d'impôt différé a diminué de 40,9 M\$ et de 86,0 M\$ pour les mêmes périodes. Il n'y a eu aucune écriture similaire en vertu des PCGR du Canada.

En raison de l'incidence nette de la transition aux IFRS au 1^{er} janvier 2010 et des principales différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada au cours du semestre clos le 30 juin 2010, le total des capitaux propres comptabilisé au 30 juin 2010 relativement aux avantages du personnel a diminué de 1 219,6 M\$ par rapport aux capitaux propres comptabilisés conformément aux PCGR du Canada.

B) Immobilisations corporelles

Pour amortir nos immobilisations corporelles, nous utilisons, dans le cadre des PCGR du Canada, la méthode de l'amortissement par classes homogènes, selon laquelle les gains et pertes à la cession ou à la mise hors service d'immobilisations corporelles ne sont pas comptabilisés séparément. Comme cette méthode n'est pas applicable dans le cadre des IFRS, nous avons procédé à une modification de méthode comptable en adoptant rétrospectivement le mode d'amortissement linéaire.

Le passage de l'amortissement par classes homogènes à l'amortissement linéaire a donné lieu à une baisse de 1,4 M\$ et de 1,9 M\$ de la charge d'amortissement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010. En outre, les gains et pertes à la cession ou à la mise hors service d'immobilisations corporelles ont été calculés et comptabilisés séparément, ce qui a donné lieu à une augmentation de 0,6 M\$ et de 2,7 M\$ des autres charges pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, respectivement.

En raison de l'incidence nette de la transition aux IFRS au 1^{er} janvier 2010 et des principales différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada au cours du semestre clos le 30 juin 2010, le total des capitaux propres comptabilisé au 30 juin 2010 relativement aux immobilisations corporelles a diminué de 290,6 M\$ par rapport aux capitaux propres comptabilisés conformément au PCGR du Canada.

C) Classement des parts de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c.

En vertu des PCGR du Canada, les parts de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c. détenues par BCE et Bell Canada étaient considérées comme des instruments de capitaux propres et représentaient une participation ne donnant pas le contrôle dans Bell Aliant, s.e.c. Les participations ne donnant pas le contrôle sont classées à titre de composante distincte entre le passif et les capitaux propres à l'état de la situation financière, et à titre de composante du résultat net dans le compte de résultat. Par conséquent, les distributions déclarées sur ces parts étaient portées en diminution des participations ne donnant pas le contrôle à l'état de la situation financière, et le produit attribuable à ces participations ne donnant pas le contrôle était déduit du résultat net pour la période.

En vertu des IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle sont classées comme une composante des capitaux propres distincte des capitaux propres des actionnaires et le résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle n'est pas déduit du résultat net de la période. Les modalités initiales des droits d'échange et de liquidité émis relativement aux parts de catégorie B permettaient également d'échanger des parts de catégorie B contre des parts du Fonds ou de la trésorerie au gré du porteur; en vertu des IFRS, pour 2010 et pour les périodes antérieures, nous avons constaté ces instruments à titre de passif financier, éliminant toute incidence qu'auraient auparavant eue les participations ne donnant pas le contrôle sur nos résultats financiers. Nous avons réévalué le passif financier à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière, chaque variation étant directement comptabilisée dans le résultat net pour la période. Les distributions déclarées sur les parts de catégorie B ont été comptabilisées à titre de charge dans la période au cours de laquelle elles ont été déclarées.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, le résultat net en vertu des IFRS a augmenté de 33,0 M\$ et de 65,7 M\$, respectivement, par rapport au résultat net en vertu des PCGR du Canada pour les mêmes périodes, traduisant l'élimination de toute participation ne donnant pas le contrôle dans notre résultat net.

Par suite du reclassement des parts de catégorie B dont il est fait mention ci-dessus, notre solde de capitaux propres au 30 juin 2010 a diminué de 287,3 M\$, en raison des participations ne donnant pas le contrôle d'un montant de 1 548,9 M\$ classées comme composantes des capitaux propres, lesquelles sont contrebalancées par la comptabilisation de la juste valeur du passif des parts de catégorie B, d'un montant de 1 836,2 M\$.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010, Bell Aliant, s.e.c. a déclaré des distributions sur ses parts de catégorie B de 52,4 M\$ et de 104,7 M\$, respectivement, ce qui a donné lieu à une diminution de

notre résultat net en vertu des IFRS. Ces diminutions ont été contrebalancées par les profits (pertes) comptabilisé(e)s à la réévaluation de la juste valeur du passif d'un montant de (1,5) M\$ et de 187,7 M\$ pour les périodes correspondantes.

23. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 27 juillet 2011, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 1,075 \$ par action ordinaire, pour un total de 108,9 M\$, à payer le 30 septembre 2011.

Le 27 juillet 2011 également, Bell Aliant Actions privilégiées a déclaré un dividende trimestriel de 0,303 \$ par action privilégiée de série A, pour un montant de 3,5 M\$, à payer le 30 septembre 2011.

Cette page a intentionnellement été laissée en blanc.

Pour les investisseurs dont la stratégie est axée sur le revenu, notre but consiste à verser des dividendes réguliers et durables grâce au dégagement de flux de trésorerie importants.

Les actions de Bell Aliant sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « BA ».

Bell Aliant
1-877-248-3113
investors@bellaliant.ca
www.bellaliant.ca

BellAliant



Notre rapport du premier trimestre a été imprimé sur du papier certifié Forest Stewardship Council® (FSC®), qui contient 50 % de fibres recyclées après consommation. Notre imprimeur, Lowe-Martin, est certifié FSC et est un chef de file reconnu en matière de pratiques environnementales.

Veillez recycler le présent document.

